La Question du séparatisme : le Québec et la lutte pour la souveraineté a été publié en anglais en 1980. L'urbaniste philosophe Jane Jacobs, américaine de naissance et torontoise d'adoption, y prenait parti sans équivoque pour l'indépendance du Québec qui, à son avis, serait bénéfique pour le Québec, pour le Canada et pour Montréal. Trente ans après sa publication initiale, le passage du temps a confirmé la plupart de ses prédictions, et son constat de la nature coloniale de l'économie du Canada et du Québec est plus que jamais d'actualité. Plus qu'un simple appui au projet souverainiste, ce livre représente une contribution incontournable à la compréhension des enjeux de l'avenir pour le Québec et pour le Canada.

Traduction et présentation :
Marc Collin (2010)

JANE JACOBS

La question du séparatisme : Le Québec et la lutte pour la souveraineté

Traduction française du livre

The Question of Separatism : Quebec and the Struggle for Sovereignty (1980)

PRÉSENTATION

Publié en 1980, *The Question of Separatism : Quebec and the Struggle over Sovereignty* de Jane Jacobs est probablement un des meilleurs plaidoyers jamais écrit en faveur de la souveraineté du Québec. Dans un article de 2006, Robin Philpot rapportait ces paroles de l'architecte montréalais Joseph Baker dans *The Gazette* : « Si j'étais René Lévesque, j'achèterais tous les exemplaires du livre de Jane Jacobs et je le distribuerais gratuitement à l'ouest du boulevard Saint-Laurent. Aussi, je le traduirais et je retirerais le livre blanc. » C'était, remarque Philpot, deux mois avant le référendum de 1980. Cela n'est jamais arrivé. Chose tout à fait curieuse, en trois décennies personne au Québec n'a voulu ou n'a trouvé moyen de traduire ce petit ouvrage afin de le rendre accessible à la population qui est directement concernée par son propos. Pourtant, quatre livres de Jane Jacobs, auteure très populaire, ont été traduits et publiés au Québec depuis 1990.

Cet appui à la souveraineté du Québec ne venait pas de n'importe qui. Auteure, activiste, philosophe de l'architecture et de l'urbanisme, Jane Jacobs s'est mérité une renommée mondiale et une grande popularité auprès des architectes et urbanistes et du grand

public canadien-anglais et américain. Son livre le plus connu, *The Death and Life of Great American Cities,* publié en 1961, s'est vendu à 250 000 exemplaires, a été traduit en six langues, et a eu une linfluence profonde pendant des décennies dans le monde anglo-saxon et en Europe, révolutionnant la manière dont on aborde le développement des villes. Elle a été nommée officier de l'ordre du Canada en 1996 et a reçu le Outstanding Lifetime Contribution Award de l'American Sociological Association en 2002. Deux prix annuels ont été créés à son nom, le prix Jane Jacob au Canada en 1997, et la médaille Jane Jacobs, créée à New York par la fondation Rockfeller en 2007.

Née en 1916 dans la petite ville de Scranton en Pennsylvanie, Jane Jacobs s'est installée à New York dans les années trente. Amoureuse de la vie citadine riche et diversifiée de son quartier de Greenwich Village, elle s'est impliquée dans les affaires urbaines en critiquant la conception alors dominante du développement des villes, axée sur les mégaprojets, la destruction de la trame urbaine, les banlieues-dortoirs, l'étalement urbain et ses corollaires, le tout-à-l'auto et les grandes autoroutes. En 1968, elle a quitté les États-Unis pour s'installer à Toronto, parce qu'elle s'opposait à la guerre du Vietnam et pour soustraire ses deux fils au risque d'être conscrits. Elle y a poursuivi sa carrière

tout en s'impliquant notamment contre un projet d'autoroute et contre les fusions municipales en 1997. Devenue citoyenne canadienne en 1974, elle a vécu dans cette ville qu'elle aimait passionnément jusqu'à sa mort en 2006 à l'âge de 89 ans.

Autodidacte et anticonformiste, surnommée affectueusement la « mère Jacobs » par ses détracteurs, Jane Jacobs opposait une démarche humaniste à la spécialisation, aux méthodologies mécaniques et à la domination du quantitatif. S'inspirant de sources aussi diverses que l'histoire, la biologie, la littérature et l'expérience personnelle, elle privilégiait l'observation, le qualitatif et l'analyse des rapports complexes entre les différents aspects des choses. Elle est connue surtout dans le milieu de l'urbanisme, mais ses essais ont aussi porté sur le développement économique et la philosophie politique, sans toutefois perdre de vue son intérêt pour ces milieux extraordinairement créatifs que sont les grandes villes.

Son ouvrage *Cities and the Wealth of Nations* a été au développement économique ce que *Death and Life of Great American Cities* était à la planification urbaine : une critique des théories désincarnées qui évacuent l'humain et le qualitatif. Selon ces théories, ce sont les investissements de capitaux qui sont la source du développement économique. Mais d'où provient d'abord ce surplus de richesse à

investir ? La vraie source de cette richesse, affirme Jane Jacobs, se trouve dans la créativité des communautés urbaines denses, complexes et diversifiées, propices aux échanges, à la complémentarité, au bouillonnement culturel et à l'innovation. Pour qu'une économie reste prospère, il faut que le capital accumulé soit réinvesti de manière à stimuler cette créativité.

Or les investissements ne stimulent pas tous également la créativité ; certains y sont plus favorables que d'autres. Le bénéfice d'un investissement ne se mesure pas au taux de profit, ni même au nombre d'emplois créés, mais à la qualité de l'activité créatrice qu'il met en branle. Tout dépend dans quoi on investit.

Jane Jacobs voit le développement économique à l'image d'un écosystème qui lie mixité et complémentarité. Comme dans un écosystème, il y a des étapes de développement qui ne peuvent être sautées. D'où les échecs répétés de ces mégaprojets qui ne tiennent pas compte des réalités du milieu. Par exemple, on implante des usines d'hélicoptères dans des communautés où il faudrait plutôt encourager une multitude d'entreprises autochtones plus modestes, comme une manufacture de bicyclettes.

En réintroduisant le qualitatif et les facteurs humains dans la vie économique, Jane Jacobs montre qu'il n'y a pas de choix déchirant à faire

LA QUESTION DU SÉPARATISME

entre l'économie et la culture, la qualité de l'environnement, le bien-être des populations ni même les aspirations à l'indépendance nationale (sujet du présent livre). Au contraire, ces éléments humains vont de pair et constituent les facettes essentielles du développement économique.

Enfin, l'observation de la vie économique dans les cités conduit Jane Jacobs à critiquer la notion d'économie nationale et la centralisation des politiques économiques qui en découle. Les lieux de la vie économique ne sont pas les nations mais les villes. L'histoire nous montre que leur existence est beaucoup plus pérenne que celle des ensembles territoriaux dont elles font partie. Elles survivent aux royaumes, aux empires et aux nations que font et défont les guerres et les conquêtes. Noyaux de population humaine, cosmopolites, bouillonnantes de créativité, de réseaux et d'échanges, elles ont chacune leurs forces et leurs besoins particuliers. Les politiques économiques centralisées sont néfastes parce qu'elles s'appliquent en bloc à de nombreuses villes dont les besoins ne sont pas les mêmes, qui n'en sont pas au même point de développement, ou qui ne fonctionnent pas au même rythme. Puisque les politiques nationales sont déterminées par les intérêts d'un ou plusieurs centres économiques dominants, la tendance qui en résulte est une croissance démesurée de ces centres dominants et un

dépérissement des autres régions. C'est pourquoi, faute de pouvoir en revenir à l'ancienne notion de cités-États, Jane Jacobs croit que l'économie a tout à gagner à ce que les nations soient plus petites, afin de permettre aux villes de jouir de politiques économiques plus souples et répondant mieux à leurs besoins. La prospérité des uns ne menace pas celle des autres, pourvu que s'établissent entre les communautés des rapports de complémentarité plutôt que des rapports de prédation. À l'inverse, le dépérissement engendré par la centralisation finit tôt ou tard par imposer aux centres dominants le fardeau de l'aide économique aux régions appauvries et un dépérissement de leur marché. Au bout du compte, tout le monde gagne à ce que les autres soient prospères ; tout le monde perd à ce que les autres dépérissent.

La question du séparatisme est une application rigoureusement conséquente de cette thèse au cas du Québec et du Canada. Son argument est que la souveraineté du Québec permettrait à Montréal de s'épanouir économiquement, alors qu'elle est condamnée à un long déclin dans le cadre canadien. Elle croit aussi que la souveraineté aurait un effet stimulant pour le Québec, et qu'elle pourrait le conduire à s'affranchir de pratiques économiques foncièrement coloniales, axées sur la « solution

paresseuse » de l'exploitation des ressources. C'est là une idée originale, qui renouvelle complètement les cadres du débat sur la souveraineté.

Jane Jacobs a eu la bonne idée d'appuyer sa thèse sur une comparaison entre le Québec et la Norvège, une nation assez similaire quant à la taille, la population, le climat et les ressources, et qui a réalisé son indépendance pacifiquement au début du 20e siècle. À lui seul, le chapitre qui relate l'histoire de l'indépendance de la Norvège, relativement peu connue, vaut le détour et regorge d'enseignements précieux pour les Québécois. Elle se livre ensuite à une réflexion philosophique sur la taille des nations et des organismes et sur l'équilibre entre indépendance et connexions au sein des sociétés humaines. Enfin, elle formule des commentaires extrêmement intéressants sur la notion de dualité canadienne, qu'elle juge impraticable, et sur le projet de souveraineté-association de René Lévesque, dont le seul point négatif, à son avis, réside dans les compromis qui en affaiblissent la cohérence.

Trente ans après sa publication initiale, le passage du temps a confirmé la plupart des prédictions de Jane Jacobs, et son constat de la nature coloniale de l'économie du Canada et du Québec est plus que jamais d'actualité.

La question du séparatisme : Le Québec et la lutte pour la souveraineté

CHAPITRE 1
ÉMOTIONS

Le simple fait de penser aux mouvements séparatistes et aux sécessions est difficile, parce que ces idées sont fortement chargées d'émotions. Parfois, les gens reconnaissent cela littéralement, lorsqu'ils disent : « c'est impensable ». Bien sûr, les émotions propres au nationalisme sont dangereuses. Elles ont contribué à alimenter beaucoup de guerres, beaucoup d'actes terroristes, beaucoup de tyrannies. Mais ces émotions ont aussi une valeur. Elles viennent nous rappeler que nous sommes profondément attachés aux communautés dont nous faisons partie, et que pour la plupart d'entre nous, ceci inclut un attachement à notre nation. Notre appartenance a une communauté est importante pour nous. Nous attachons de l'importance au sort de notre nation, et cela ne se limite pas aux fluctuations du produit national brut. Le sentiment de ce que nous sommes est jumelé à notre sentiment à l'égard de notre nation, et c'est pourquoi, quand nous sommes fier de notre nation, cette fierté rejaillit un peu sur nous personnellement. Quand nous ressentons de la honte ou un sentiment d'amertume à l'égard de notre nation, la honte et l'amertume nous touchent jusque dans notre maison.

Ces émotions sont vivement ressenties par les séparatistes, et elles le sont tout autant par ceux qui s'opposent passionnément aux séparatistes. Il ne s'agit pas de conflits entre différents types d'émotions. Il s'agit plutôt de conflits entre différentes manières de concevoir l'identité de la nation, d'envisager ce qu'elle est.

Pour les séparatistes de la province de Québec, la nation, c'est le Québec. Pour leurs opposants, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de la province, la nation, c'est le Canada-incluant-le-Québec. Si certains Canadiens sont indifférents au séparatisme québécois, c'est sans doute parce qu'ils s'identifient d'abord à leur province, que ce soit Terre-Neuve ou la Colombie Britannique, ou alors parce qu'ils s'identifient à une nation canadienne qui, quant à leurs sentiments, n'inclut pas nécessairement le Québec. Tel est mon sentiment sur la question. Je ne tenterai pas de le justifier rationnellement, parce que cela est affaire de sentiments et non de raison, mais le Québec m'apparaît déjà comme séparé et différent de ce je conçois comme étant ma communauté nationale. Cela ne veut pas dire que le Québec me paraisse moins bien, trop étranger pour que je puisse m'y sentir à l'aise, ou comme un endroit où il ne ferait pas bon vivre, ni rien de ce genre. Ce n'est tout simplement pas la communauté à laquelle j'appartiens.

Tenter de raisonner ces sentiments est aussi vain que de soutenir que les gens qui sont amoureux ne devraient pas l'être, ou du moins garder la tête froide quant à leurs choix amoureux. Ça ne marche pas comme ça. Nous ressentons nos sentiments et ils se passent d'arguments.

Cette irrationalité se manifeste par des comportements contradictoires qui sont universels. De Gaulle, qui a déclaré « vive le Québec libre ! », n'a jamais déclaré « vive la Provence libre ! » ni « vive la Bretagne libre ! ». Il ressentait de la sympathie envers les séparatistes ailleurs dans le monde, mais pas chez lui.

Ce comportement est courant, et l'a peut-être toujours été. Les Britanniques qui appuyaient fortement l'indépendance de la Grèce vis-à-vis de la Turquie au 19e siècle ne faisaient pas pour autant campagne pour l'indépendance de l'Irlande vis-à-vis de l'Angleterre. Rationnellement, l'une de ces positions aurait dû entraîner l'autre ; émotionnellement, ce n'est pas le cas. L'appui britannique aux séparatistes pakistanais, lors de l'indépendance de l'Inde, n'impliquait pas l'appui aux nationalistes écossais. De la même manière, beaucoup de Canadiens qui s'opposent à l'indépendance du Québec ont été sympathiques au mouvement sécessionniste, finalement vaincu, du Biafra au Nigeria. Je connais plusieurs de ces personnes. Les mêmes Canadiens qui

soutiennent avec éloquence que la justice et le bon sens sont du côté des séparatistes estoniens, lettons, lituaniens, basques, croates, wallons, kurdes ou palestiniens peuvent prétendre que les séparatistes québécois sont fous de désirer une chose à la fois si difficile à réaliser et si peu nécessaire.

Les séparatistes eux-mêmes ne sont pas moins inconséquents. S'ils parviennent à leurs fins, ils sont toujours très prompts à oublier le principe du droit à l'autodétermination dont ils s'étaient faits les champions et à s'opposer à toute séparation au dépens de leur propre territoire. Les colonies qui ont formé les États-Unis d'Amérique ont déclaré leur indépendance en invoquant que leurs doléances avaient rendu «nécessaire pour un peuple de dissoudre les liens politiques qui l'ont attaché à un autre et de prendre, parmi les puissances de la Terre, la place séparée et égale à laquelle les lois de la nature et du Dieu de la nature lui donnent droit». On a souvent remarqué combien la guerre qui a divisé l'Union contre les États confédérés, 87 ans plus tard, était en contradiction avec cette déclaration claironnante.

Toutes les nations nouvellement indépendantes d'aujourd'hui sont opposées à leurs propres séparatistes ou à leurs séparatistes potentiels. Comme l'a dit le politologue David Cameron, «les dirigeants de ces nouvelles nations sont ter-

riblement embarrassés lorsqu'ils soutiennent que le principe d'autodétermination pouvait être invoqué au moment d'assurer leur indépendance... mais qu'il ne peut s'appliquer au delà.» Après avoir obtenu son indépendance de la Russie en 1918, la Finlande s'est empressée de nier le droit à l'autodétermination de l'Åland, un petit archipel d'îles situé entre la Suède et la Finlande, peuplé par des Suédois qui désiraient être rattachés à leur patrie. Après avoir obtenu sa propre séparation, le Pakistan a combattu la séparation de sa partie est, aujourd'hui le Bangladesh. On pourrait continuer. On peut être certains que si jamais le Québec négocie sa séparation, il s'opposera vigoureusement, que ce soit avant ou après, à toute séparation d'une partie de son territoire. C'est ainsi que les nations se comportent, qu'elles soient jeunes ou vieilles, puissantes ou faibles, développées ou sous-développées, et quelle que soit la manière dont elles ont accédé à l'existence. Mais ce n'est qu'à la lumière de la raison que ce comportement paraît contradictoire. La contradiction est émotionnelle, elle n'est pas rationnelle.

Bien sûr, ces émotions sont toujours présentées comme rationnelles et raisonnables, mais cela ne résiste pas toujours à l'analyse. Prenons, par exemple, le mot «balkanisation». Prononcé sur un ton d'autorité, on peut le faire résonner comme une leçon condensée d'histoire qui montre la folie des

petites aspirations à la souveraineté. Mais qu'en est-il réellement des Balkans ?

Avant d'être un ensemble de petits États distincts, les Balkans ont fait partie de très grands ensembles, les empires ottoman et austro-hongrois. Alors qu'ils ne constituaient que des régions de ces grands empires, leur existence a été misérable, arriérée et stagnante pendant des siècles, et telle était encore leur condition lorsqu'ils sont devenus indépendants. Si l'idée d'un sort appelé « balkanisation » avait la moindre signification, ce serait que les Balkans sont devenus misérables, arriérés et généralement malheureux parce qu'ils se sont séparés en petits États, mais ce n'est tout simplement pas vrai. Ou alors, cela pourrait vouloir dire que si la Roumanie, la Bulgarie, la Yougoslavie et l'Albanie s'étaient fusionnées en un seul État après la Première Guerre mondiale, où avaient été unis à la Grèce pour former un État encore plus grand, leur sort serait aujourd'hui plus enviable. Qui pourrait le dire ? Dans la nature même des choses, il n'existe pas la moindre parcelle d'évidence permettant d'appuyer une telle conclusion ou de la contredire.

Considérons cette prédiction, en apparence savante, au cas où la séparation du Québec se réalisait : « Dépouillé d'une fonction et d'une autorité véritables, l'État canadien se désintègrerait tout simplement, comme l'Empire austro-hongrois

en 1918. » Cette affirmation est tirée d'un ouvrage récent publié par un professeur de sciences politiques de l'Université d'Alberta. Le problème avec son analogie, c'est que l'Empire austro-hongrois ne s'est pas désintégré à cause d'une sécession réussie. Il y avait bien des séparatistes dans l'Empire, particulièrement dans les Balkans, et certains d'entre eux étaient violents, mais le gouvernement central parvenait assez bien à les contrôler. L'Empire a été vaincu au cours de la Grande Guerre, et alors qu'il se trouvait sans défense il a été délibérément démembré par les vainqueurs. L'analogie avec le Canada est tellement tirée par les cheveux sur le plan historique et spécieuse sur le plan factuel qu'on ne peut la comprendre rationnellement que comme l'expression d'un cri de détresse – elle ne rend pas un compte fidèle de la situation au Canada, mais elle reflète sans doute fidèlement le profond sentiment d'affliction du professeur.

Bien qu'ils s'appuient sur des discours assez semblables, voire identiques, les mouvements séparatistes ont chacun leur histoire et leurs circonstances particulières. Au Québec, le séparatisme a sa vieille histoire et sa nouvelle histoire. La vieille histoire commence en 1759, au moment où l'Angleterre impériale a vaincu la France impériale sur les hauteurs de Québec, durant la guerre de Sept Ans, puis en vertu du droit de conquête, ratifié par le

traité de Paris en 1763, a pris possession des 65 000 coloniaux français qui venaient avec le territoire.

Si l'on compare avec le sort de beaucoup de vaincus de l'histoire, les Québécois conquis n'ont pas été particulièrement maltraités ou opprimés. Par exemple, contrairement aux Acadiens (colons français des territoires qui sont devenus aujourd'hui le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et l'île-du-Prince-Édouard), ils n'ont pas été chassés de leurs terres et déportés. En regard de ce qui s'est passé en Irlande et en Écosse, l'histoire du Québec apparaît plutôt paisible. Seulement une fois, en 1837, a-t-on vu ouvertement les Québécois se rebeller et le gouvernement britannique se livrer à la répression. D'une façon générale, chaque partenaire a accepté de faire des concessions, parfois même généreuses, lorsque cela semblait nécessaire. À plusieurs reprises, les Anglais ont accepté des accommodements devant les demandes d'autonomie locale et provinciale des Canadiens français, tout en imposant une limite au pouvoir politique francophone, qui s'exerçait de façon croissante au niveau provincial, en assujettissant celui-ci à un gouvernement plus vaste, d'abord celui de l'Union comprenant le Québec et l'Ontario, puis celui de la Confédération qui finira par s'étendre d'une mer à l'autre. De leur côté, les Canadiens français ont accepté de s'adapter aux projets économiques anglais, à l'usage de la langue

anglaise dans l'industrie, dans le commerce et dans l'éducation supérieure séculaire, et de voir s'éroder graduellement l'influence du Québec sur le gouvernement national, alors que le Canada anglais dépassait le Québec en territoire et en population.

Mais même si cette histoire n'a pas l'étoffe d'une tragédie, l'union forcée des deux Canadas, français et anglais, ne s'est révélée ni heureuse ni bénéfique. Chacun des partenaires a espéré en vain parvenir à amener l'autre à quelque chose de plus conforme à ses désirs. Les Anglais ont été désappointés par le refus obstiné des Français de renoncer à leur langue et à leurs traditions et de s'assimiler à la société conquérante, puis se sont exaspérés de ce qu'ils voyaient comme leur propension à se laisser conduire par leurs prêtres, leur attachement à des traditions rétrogrades, leur tribalisme, et leur côté parfois revêche et rebelle. Les Français se sont plaints du sentiment de supériorité des Anglais et de leur mainmise sur le commerce et l'industrie ; ils se sont sentis dominés, réduits à un état de dépendance, traités de manière inéquitable et menacés de perdre leur identité. Les concessions mutuelles ont permis de calmer les souffrances et les mécontentements, mais à leur tour, ces concessions, farouchement exigées par les uns et arrachées contre leur gré aux autres, tendaient à devenir la source de nouvelles insatisfactions et de nouveaux ressentiments.

Voilà pour la vieille histoire. La nouvelle histoire commence dans les années 1960 avec ce qu'on a appelé la « révolution tranquille ». L'un des partenaires s'est complètement renouvelé. Après toutes ces années de résignation et de silence, le Québec est soudain devenu expansif, éduqué, libéré, et s'est engagé dans un mouvement de prise de conscience. Décontenancé et inquiet, l'autre partenaire a tenté de se renouveler lui aussi, prenant des leçons de français, s'efforçant d'être courtois et s'engageant à corriger ce qui continuait à nuire à leur harmonie.

Mais assez curieusement, malgré tant de changement pour le mieux, l'idée de la séparation n'est pas disparue. Le Québec s'est mis à l'envisager sérieusement et ouvertement dans les débats publics. Le reste du Canada, cette fois irrité et effrayé, s'en est remis à l'idée que « moins on en dit mieux on se porte » et a cru qu'avec un peu de fermeté, le passage du temps et un peu de discussion sensée sur les réalités économiques, ce vent de folie, ce sursaut d'émotivité, cette névrose, cette instabilité se calmerait d'elle-même et que le Québec retrouverait son bon sens. Au milieu de ce déferlement d'émotivité, personne ne réfléchissait vraiment ou se demandait s'il n'y avait pas derrière tout cela une logique des événements qui pourrait nous permettre de comprendre le séparatisme, bien mieux que la

LA QUESTION DU SÉPARATISME

répétition des vieilles doléances, du vieux mépris et des vieilles fiertés.

CHAPITRE 2
MONTRÉAL ET TORONTO

Pour comprendre pourquoi la souveraineté est devenue un enjeu sérieux au Québec à ce moment, il faut se pencher sur les rapports entre deux grandes villes, Montréal et Toronto. Elles sont responsables de ce qui est arrivé au Québec. Ce qui s'est produit entre elles a eu pour effet de transformer le Québec en quelque chose qui ressemble à une nouvelle nation, malgré qu'il n'ait qu'un statut provincial. Personne n'a voulu cela, et personne n'a même réalisé ce qui se passait au moment où cela se produisait. Les événements qui ont précipité cette transformation ne remontent pas très loin dans le temps. Statistiquement, on peut dire qu'ils ont commencé en 1941, mais parce que 1941 était une année de recensement. Je croirais plutôt qu'ils ont débuté en 1939, avec l'éclatement de la Deuxième Guerre mondiale et l'entrée du Canada dans une économie de guerre.

Commençons par Montréal. Entre 1941 et 1971, elle a connu une croissance très importante. En l'espace de trente ans, la population de la ville a plus que doublé pour atteindre plus de deux millions d'habitants. Des immigrants en provenance d'autres pays ont contribué à la croissance de Montréal, tout

comme des immigrants provenant d'autres régions du Canada. Bien sûr, une partie de cette croissance est attribuable à l'accroissement démographique naturel, c'est-à-dire à la natalité parmi la population que Montréal comportait déjà. Mais l'apport le plus important est venu des zones rurales et des petites villes du Québec.

Auparavant, des Québécois avaient migré des campagnes vers Montréal, tout comme ils avaient migré vers Québec ou vers la Nouvelle-Angleterre, mais cette nouvelle migration dépassait en ampleur tous les mouvements d'exode urbain précédents à l'intérieur de la province. La rapidité du mouvement et le nombre de personnes impliquées dépassaient, en chiffres absolus, tout ce qu'on avait pu connaître auparavant.

Les immigrants francophones à Montréal ont passé les années 1940 et 1950 à créer des liens entre eux. La « révolution tranquille » est née de leurs nouveaux réseaux d'intérêts et de relations, des nouvelles communautés d'intérêt et d'interaction dans la ville, dans les arts, en politique, dans le monde du travail et dans celui de l'éducation. La culture francophone à Montréal entrait dans une période de fermentation tranquille, tandis que ces gens établissaient ces réseaux et mettaient en commun des ambitions et des idées qui n'auraient pu voir le jour

dans de plus petites villes, pas même à Québec, la capitale nationale.

Dans les années 1960, l'évidence de cette fermentation a surgi dans le théâtre, la musique, le cinéma et la télévision francophones. Les créateurs de talent et leur public s'étaient rencontrés. Les livres et les périodiques québécois rejoignaient un lectorat nouveau et en accroissement rapide : les écrivains et leurs lecteurs s'étaient rencontrés, eux aussi. À peu près simultanément, pour un ensemble de raisons, des opportunités nouvelles ont fini par ouvrir aux Québécois l'accès aux carrières professionnelles et au commerce de la ville. La principale de ces raisons était, tout simplement, la croissance économique de Montréal, stimulée d'abord par l'industrie manufacturière et les services liés à l'effort de guerre, puis par un afflux de succursales de compagnies étrangères attirées par la demande soutenue de la période d'après-guerre, ainsi que par les échanges grandissants avec les autres parties du Canada et les États-Unis, tous deux en période de prospérité. Montréal a conservé un niveau de croissance élevé jusqu'aux années 1960, puis a prolongé quelque temps cette exubérante expansion – ou un simulacre de celle-ci – à l'aide de grands projets stimulants comme l'Expo, les jeux olympiques et une série d'ambitieux programmes de construction publique.

Jusqu'à la fin des années 1960, Montréal ressemblait encore à ce qu'elle avait été pendant presque deux siècles : une ville anglaise comportant de nombreux travailleurs et habitants de langue française. Mais en réalité, en 1960, Montréal était devenue une ville française comportant beaucoup d'habitants de langue anglaise. Quand les habitants de Montréal, bien avant ceux du reste du Canada, ont commencé à prendre conscience de ce qui se passait, cette transformation était déjà accomplie.

Dans le Québec rural, vieux domaine de la culture et des traditions françaises, une autre sorte de révolution tranquille se produisait. Depuis les villages agricoles et les petites villes marchandes ou industrielles, des centaines de milliers de personnes, surtout des jeunes, convergeaient vers Montréal. En se généralisant, ce courant allait avoir un effet sur l'éducation et les aspirations des francophones. Ceux qui envisageaient d'aller vivre à Montréal étaient portés à rechercher un niveau d'éducation plus élevé et à nourrir des ambitions qui auraient semblé disproportionnées à leurs parents et grands parents.

La vie a aussi changé pour ceux qui étaient demeurés dans les communautés rurales et dans les villages. Le marché montréalais pour les produits de la campagne a connu une rapide ascension. Un million de citadins en plus, cela fait beaucoup

de monde, et pour nourrir toute cette population d'ancien ruraux, les échanges ville-campagne se sont considérablement accrus, injectant dans l'économie rurale beaucoup plus d'argent en provenance des villes qu'auparavant. La nourriture, les matériaux de construction, l'hébergement touristique et les autres services ruraux qui se sont développés pour répondre aux besoins grandissants du marché de Montréal en expansion n'étaient pas tous produits au Québec, mais beaucoup l'étaient. Avec la croissance du marché pour les produits de la campagne, et aussi le départ de tant de jeunes, il devenait logique pour les gens de la campagne d'investir une partie de leurs nouveaux revenus dans la machinerie afin de réduire le besoin de main-d'œuvre. L'équipement permettant d'accroître la productivité agricole – tracteurs, camions, eau courante, appareils électriques – a commencé à faire son apparition dans les communautés rurales, alors qu'auparavant on n'aurait eu ni les moyens d'en acheter ni l'usage. Une partie de cet argent frais a aussi été utilisé pour se procurer des biens de consommation produits en ville qui étaient auparavant hors de portée. Une partie s'est accumulée dans les comptes d'épargne.

Ces transformations ont eu un effet profond sur la vie religieuse au Québec. Contrairement à ce que beaucoup croient, la révolution religieuse du Québec – la chute de l'autorité de l'Église

catholique – n'a pas été la cause de cet exode urbain, mais son résultat. Les curés de village n'avaient plus le dernier mot, quand à leur conception du monde et de ses voies, dans des communautés où tout le monde était en relation, ne serait-ce que de loin, avec des personnes qui avaient reçu une formation universitaire séculière à Montréal, où des émigrants revenaient de Montréal pour assister aux mariages, aux funérailles et autres réunions de famille, où les gens se rendaient en ville pour aller au cinéma, écoutaient la radio à la maison et commençaient même à regarder la télévision et où les changements, dans l'économie de tous les jours et les méthodes de travail, bousculaient les pratiques traditionnelles.

Une seule et même grande force, la croissance rapide de Montréal, simultanément minait la culture traditionnelle dans les campagnes et la transformait en quelque chose de nouveau dans la métropole, puis diffusait dans les campagnes cette nouvelle culture produite dans la ville.

À présent, il faut introduire Toronto dans l'histoire. Montréal avait longtemps été la métropole, le centre économique national de tout le Canada. Elle est plus ancienne que Toronto, et il y a quelques années encore, elle était encore plus grande qu'elle. Au début du 20e siècle, la taille de Toronto ne représentait que les trois-quarts de celle de Montréal, et Montréal était, de loin, le plus important centre des finances, de l'édition, de la vente en gros et au détail, de l'industrie manufacturière, des loisirs – bref, de tout ce qui fait l'économie d'une ville.

LA QUESTION DU SÉPARATISME

Le premier mouvement de déplacement de l'activité financière de Montréal vers Toronto, petit et hésitant, s'est amorcé dans les années 1920, quand les banques de Montréal, préférant les investissements les moins risqués du temps, ont levé le nez sur le financement des nouveaux projets miniers qui émergeaient en Ontario. Cette négligence a créé une opportunité pour les banques de Toronto. Le marché boursier qui s'était établi à Toronto pour transiger des actions minières s'est fusionné au vieux marché boursier général de Toronto en 1934, et dans les années 1940, le volume des actions échangées à Toronto a fini par dépasser celui de Montréal.

Pendant la grande croissance de Montréal, entre 1941 et 1971, Toronto a connu une croissance encore plus rapide. Durant la première décennie, alors que le taux de croissance de Montréal était de près de 20%, celui de Toronto était plus près de 25%. Durant la décennie suivante, alors que la population de Montréal s'accroissait de 35%, celle de Toronto augmentait de 45%. Et de 1961 à 1971, tandis que Montréal ne connaissait qu'un taux de croissance de 20%, celui de Toronto était de 30%. C'est ainsi que

Toronto a finalement dépassé Montréal à la fin des années 1970.

Mais même ces chiffres ne rendent pas pleinement compte de ce qui s'est produit sur le plan économique. En tant qu'unité et puissance économique, Toronto avait déjà supplanté Montréal depuis de nombreuses années. C'est que Toronto est au centre d'un réseau de villes satellites, plus ou moins importantes, sans compter ses banlieues. Ces villes satellites regroupent une grande variété d'activités économiques, allant de l'industrie sidérurgique aux galeries d'art. Comme beaucoup de grandes métropoles dans le monde, Toronto avait disséminé ses entreprises dans la région proche, entraînant beaucoup de villes, qui avaient longtemps conservé une taille modeste, dans une croissance à la mesure de l'augmentation de l'emploi. De plus, beaucoup de succursales de compagnies étrangères, et d'autres entreprises attirées par le marché, le réservoir de compétences de la ville et la proximité d'autres producteurs avec qui faire affaire, se sont établies dans l'orbite de Toronto, mais en des endroits où les prix étaient moins élevés et l'espace plus disponible.

Les Britanniques appellent une constellation de cités possédant ce type d'intégration une « conurbation », un terme aujourd'hui largement accepté. La conurbation de Toronto, qui forme une courbe sur

la rive ouest du lac Ontario, a été surnommée le *Golden Horseshoe* (fer à cheval d'or). Hamilton, qui est le fer à cheval, est plus grande que Calgary, une importante métropole de l'Ouest du Canada. Georgestown, au nord de Toronto, ne représente dans le Sud de l'Ontario qu'une petite ville, parmi bien d'autres dans la conurbation. Au Nouveau-Brunswick, elle serait considérée comme un centre économique majeur.

De son côté, la croissance de Montréal n'a pas été suffisante pour créer une conurbation. Elle s'est limitée à la ville et à ses banlieues. C'est pourquoi il est trompeur de comparer la population des deux cités elles-mêmes, et de conclure qu'elles ne sont devenues économiquement plus ou moins équivalentes qu'en 1970. Toronto a supplanté Montréal en tant que centre économique du Canada bien avant cela, probablement avant 1960. Peu importe ce qui s'est produit, il s'agit d'une de ces transformation dont la plupart d'entre nous ne découvrent qu'elle s'est produite que longtemps après les faits.

Parce que la croissance de Toronto était plus rapide que celle de Montréal dans les années 1940, 1950 et 1960, et parce que tant de ses institutions et entreprises desservaient désormais l'ensemble du pays, Toronto a attiré des populations non seulement de nombreux autres pays mais aussi du Canada même. Durant les deux premières semaines que j'ai

vécu à Toronto, à la fin des années 1960, il m'a semblé que presque toutes les personnes que j'y rencontrais étaient des immigrants de Winnipeg ou du Nouveau Brunswick. Si Montréal avait été encore la principale métropole du Canada et son centre national, beaucoup de ces Canadiens auraient plutôt émigré vers Montréal. Dans ce cas, non seulement Montréal serait devenue beaucoup plus importante qu'elle ne l'est aujourd'hui, mais – et ce point est important – elle serait demeurée une métropole anglaise. Au lieu de cela, elle est devenue de plus en plus clairement québécoise.

En somme, ces deux choses se produisaient en même temps : d'un côté, Montréal connaissait durant les décennies 1941-1971 une croissance suffisamment rapide et importante pour secouer la plus grande partie du monde rural québécois et pour transformer la culture du Québec. D'un autre côté, Toronto et le *Golden Horseshoe* connaissaient une croissance encore plus rapide. Malgré sa croissance, Montréal perdait sa place de centre économique du Canada anglais, et gagnait simultanément celle de métropole régionale francophone.

Je crois que ces événements sont au cœur des rapports nouveaux et changeants du Québec avec le reste du Canada. Les choses ne pourront jamais revenir comme elles étaient quand Montréal, ville anglaise, était le centre économique de tout le

Canada, et quand la vie dans le reste de la province de Québec restait isolée et traditionnelle. Ces transformations n'ont pas eu lieu seulement dans la tête des gens. On ne peut pas les effacer en leur opposant des arguments ou même des votes.

Une culture peut survivre sans posséder sa propre capitale métropolitaine, comme le Québec l'a fait pendant si longtemps. Elle peut survivre comme une pièce de musée. Mais elle ne peut s'épanouir et prospérer sans une métropole. Le Québec français a maintenant sa propre métropole culturelle. Mais pour prospérer en tant que capitale culturelle, Montréal doit aussi prospérer économiquement. C'est là tout le problème. En tant que ville régionale canadienne, ce qu'elle est maintenant devenue, l'avenir économique de Montréal n'est guère prometteur.

Pour comprendre pourquoi il en est ainsi, il faut prendre en considération la conception de la vie économique qui s'est imposée au Canada, et son approche traditionnelle du développement économique. Le Canada exploite et exporte des ressources, mais néglige le développement de l'industrie et des services basés sur la manufacture ou les innovations qui requièrent d'être manufacturées. C'est une approche de la vie économique qui est profondément coloniale, mais dans le cas du Canada, le colonialisme économique n'est pas une chose qui a

été imposée au pays. Le Canada préfère le colonialisme.

Au Canada, l'expérience a montré que les fortunes les plus grosses et acquises le plus rapidement, qu'elles soient publiques ou privées, venaient de l'exploitation des ressources : fourrure, bois, pommes, charbon, fer, nickel, or, cuivre, argent, blé, cobalt, poisson, uranium, hydroélectricité, aluminium, potasse, pétrole, gaz naturel – pour s'en tenir aux plus importantes. Comme les individus, les sociétés sont façonnées par leurs expériences. L'expérience d'enrichissement rapide par l'exploitation des ressources a donné leur forme à toutes les institutions importantes du pays : le gouvernement national, les gouvernements provinciaux, les banques et toutes les autres institutions financières. Elle a donné le ton à la manière dont le capital de risque et les subsides sont utilisés, aux projets de développement qui sont élaborés, et aux croyances de presque tous ceux qui détiennent des positions d'autorité. Ce n'est pas une chose qui peut changer facilement.

Quand une approche dominante et unique de la vie économique et de la prospérité a été adoptée de manière aussi constante et aussi longtemps que ce fut le cas ici, l'expérience finit par être intégrée aux pratiques, et particulièrement à la manière dont on utilise le capital. Des sommes gigantesques sont

mises à la disposition de l'exploitation des ressources et des immenses projets de construction qui leur sont associés, tels les barrages, les pipelines, les raffineries, les infrastructures d'entreposage de masse et les dépôts. Quand les gouvernements s'intéressent à la manufacture ou à l'innovation, comme cela arrive de temps à autre, l'effort n'est pas à la mesure. Des sommes époustouflantes sont englouties dans des mégaprojets technologiques. Pour employer une image, si l'économie canadienne était un zoo, on n'achèterait pour lui rien d'autre que des éléphants.

Pour des raisons diverses, beaucoup de ces tentatives d'innovation ne donnent aucun résultat. Certaines se révèlent irréalisables, comme l'usine chimique de cellulose dans les régions sauvages du Nord du Québec, où ITT a perdu 600 millions $ avant de la fermer pratiquement inutilisée, et pour laquelle les gouvernements fédéral et provincial ont aussi dépensé 40 millions $ en équipement forestier, en routes et autres infrastructures. Certaines sont des échecs économiques, comme l'usine abandonnée d'eau lourde de Laprade au Québec, qui a coûte aux deux gouvernements, fédéral et provincial, à peu près 485 millions $. D'autres sont frappées par la malchance et font face à une compétition imprévue, comme le système de centrales nucléaires Candu, pour lequel le gouvernement fédéral a dépensé

2 milliards $, mais pour lequel il n'a jamais réussi à trouver le marché d'exportation qui devait justifier un tel investissement. Parfois, des tentatives qui semblent vraiment rencontrer un succès sont abandonnées parce que la bureaucratie gouvernementale et les leaders politiques sont dépassés par le niveau d'intelligence et de patience qu'elles requièrent, comme cela s'est produit lorsque la compagnie de design et de manufacture aéronautique Avro a été abandonnée après qu'on y ait investi 400 millions $. En plus des mégaprojets d'innovation, d'autres mégaprojets qui ne sont que des imitations se révèlent parfois aussi des échecs, comme la raffinerie de pétrole de Come-by-Chance, à Terre-Neuve, mise en faillite avec 600 millions $ de dettes, le gouvernement de Terre-Neuve détenant une deuxième créance de 45 millions $. (Le détenteur de la première créance, qui propose que la raffinerie, à peu près inutilisée, soit vendue pour la récupération, est une banque de Londres dont l'investissement était garanti par l'*Export Credits Guarantee Department* du gouvernement britannique). Avec chaque échec, l'argent disparaît dans le siphon et les attentes démesurées s'évanouissent, cédant la place au désenchantement.

En comparaison, une part pitoyable du capital, d'ailleurs confinée principalement à l'Ontario, est consacrée à des projets d'innovation au départ

modestes. Une compagnie qui est en mesure de produire une valve à solénoïde améliorée pour un système de plomberie de réacteur chimique, ou un nouveau type de poêle à combustion lente plus efficace, n'est pas du genre à obtenir facilement le modeste capital de risque nécessaire pour une telle entreprise. Et il n'y a presque pas de capital disponible pour les nombreux manufacturiers d'éléments, de pièces, d'outils ou d'appareils que requiert le développement réel et économiquement viable d'une économie innovatrice et diversifiée.

Tout cela a bien des conséquences. L'une d'entre elles a été résumée par J.J. Brown, l'historien canadien des technologies, en 1967 :

> « Les Canadiens ont apporté à la science et à la technologie du monde entier une contribution hors de proportion avec leur petit nombre. Certaines innovations canadiennes ont donné naissance à des industries mondiales, mais nous avons fini par importer d'Angleterre, de Belgique, d'Italie et des États-Unis pour des milliards de dollars d'équipement inventé ici. C'est notre problème fondamental, en tant que nation... Si nous ne le corrigeons pas bientôt, cela nous laissera dans l'incapacité de prendre place dans le monde moderne en tant que nation industrialisée. »

Le Canada est un énorme importateur de biens de consommation de tous les jours, comme des hachettes, des pagaies de canot ou des boîtes d'allumettes étanches, et aussi d'à peu près tous les types d'outils industriels de base. « Ventes en hausse, commandes doublées pour l'industrie des machines-outils » annonce un titre de nouvelle dans un journal de Toronto en décembre 1979. Quelques lignes plus bas, on apprend que l'information selon laquelle « ceci est plus ou moins une année de boom » provient de l'association canadienne des distributeurs de machines-outils. « Dans la mesure où il n'existe qu'un petit nombre de manufacturiers canadiens de machines-outils, explique le rapport, ce sont les distributeurs qui ont dominé le marché canadien. »

Bien sûr le Canada ne manque pas pour autant d'industrie manufacturière. Ces machines-outils importées sont utilisées. Mais presque la moitié de cette industrie manufacturière que possède le pays est opérée par des succursales d'entreprises américaines et, de plus en plus, les autres le sont par des succursales d'entreprises basées dans d'autres pays étrangers.

Quand un manufacturier canadien parvient à se lancer et à obtenir du succès, c'est à peine s'il peut obtenir les capitaux nécessaires pour accroître son entreprise. Cette impasse se résout typiquement par

la vente de la compagnie à une compagnie étrangère. Elle devient une filiale ou une succursale.

La plupart de ces succursales, toutefois, ont été établies à cause des droits de douane canadiens sur les biens manufacturés. Avec son très faible développement de la production de biens et des services, le Canada est en mauvaise position pour remplacer la grande variété de produits et services qu'il importe par sa propre production, comme le font les économies développées. Les droits de douane sont imposés non pas pour encourager le développement économique local, mais pour forcer les exportateurs de biens manufacturés étrangers à établir des succursales au Canada. Cette approche profondément parasitaire du « développement » a été largement responsable de la croissance économique de Montréal et de Toronto durant les années 1950 et 1960 ; cette croissance était surtout celle d'une économie de succursales. Les succursales canadiennes sont très profitables parce que le prix de vente des biens qu'elles produisent tend à s'égaliser avec celui des importations équivalentes plus les droits élevés ; il y a peu, voire pas de producteurs canadiens pour leur faire de la compétition. Les succursales justifient leurs prix élevés en réglant leurs propres valeurs comptables sur les composantes qu'elles importent d'autres filiales. Et, bien entendu, une partie très importante des profits quitte le pays.

Puisqu'il se trouve peu d'entreprises manufacturières canadiennes qui soient en mesure de s'installer, en prenant de l'expansion, dans les villes et villages où le travail et les salaires manquent désespérément, le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux offrent aussi des sommes d'argent mirobolantes aux filiales étrangères pour qu'ils s'y installent.

Bien sûr, tout ceci met en furie les partisans d'un nationalisme économique canadien, mais même ces derniers sont si peu familiers avec le fait que beaucoup d'entreprises au départ modestes sont à la source d'une économie diversifiée et innovatrice, qu'ils définissent le nationalisme économique d'une manière étroite et superficielle. Il croient qu'il s'agit principalement d'une affaire de propriété, à corriger par des changements de propriété – plutôt que quelque chose qui ne pourrait être corrigé que si l'économie prenait en charge ce qu'elle échoue actuellement à assumer.

Dans ce système traditionnel, les villes régionales ont aussi leur rôle traditionnel. Elles servent principalement de centres de services pour l'exploitation des ressources de leur hinterland. Bien sûr, toutes ont leurs industries manufacturières, même les petites comme Halifax, Thunder Bay et Saskatoon, les plus grandes comme Winnipeg, Calgary et Edmonton, et la plus grande, Vancouver. Mais qu'elles soient

LA QUESTION DU SÉPARATISME

grandes ou petites, les villes régionales du Canada ne sont pas en elles-mêmes des centres de création économique. Elles prospèrent quand l'exploitation des ressources de leur hinterland est prospère. Elles stagnent quand elle atteint un plateau. Elles déclinent lorsqu'elle décline.

L'effet est dévastateur pour les régions canadiennes où la richesse générée par les ressources cesse de s'accroître. Les villes régionales, passives, ne générant pas d'innovations, remplaçant si peu de types d'importations, créant si peu de nouveaux emplois, si peu d'usines pour la localisation, offrant elles-mêmes si peu de marché, ne peuvent servir de ressource de substitution. Halifax, qui a connu un boom il y a longtemps, en même temps que celui de l'exploitation des ressources des provinces maritimes, ne peut jouer ce rôle pour ces provinces désormais appauvries (Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick et île-du-Prince-Édouard). Malgré sa croissance extraordinaire lors du boom de la culture du blé des prairies et bien qu'elle ait été célébrée comme le plus grand centre de commerce du blé au monde, Winnipeg est rapidement retombée dans la stagnation dès que la tâche d'établir les terres à blé des prairies et la construction des infrastructures de transport et d'entreposage du grain ont été plus ou moins complétées. Il est probable que les villes albertaines d'Edmonton et Calgary, qui profitent

aujourd'hui du boom pétrolier, finiront par stagner à leur tour – parce que cette fatalité est une conséquence du curieux cercle vicieux qui caractérise l'utilisation du capital au Canada et de son approche profondément coloniale de la vie économique.

Au Québec, malgré les autres différences culturelles, la culture économique est aujourd'hui la même qu'au Canada anglais. Peut-être en est-il ainsi parce que le Canada anglais a dominé économiquement le Québec par le passé, peut-être ce fait n'y est-il pour rien. Peu importe la raison, les leaders politiques québécois ont, en matière économique, exactement les mêmes idées que la plupart de leurs homologues anglophones. Le premier ministre actuel de la province, René Lévesque, fervent nationaliste québécois et principal propagandiste de la souveraineté-association du Québec, a indiqué clairement dans ses écrits et dans ses discours que sa vision de l'avenir du Québec repose sur l'exploitation assidue des ressources exportables – et, autant que possible, sur une partie de leur transformation avant leur exportation. Claude Ryan, chef du parti libéral provincial et principal opposant politique de Lévesque, résume en ces mots le passé, le présent et l'avenir économique du Canada :

> « L'établissement et la culture de la terre au Canada ont longtemps été concentrés dans une étroite bande d'à peu près une centaine de milles

> de largeur le long de la frontière des États-Unis. Mais aujourd'hui, nous sommes plus au fait de l'extraordinaire richesse qui se cache sous la mer près de nos côtes et dans les vastes régions du Nord. Riche en minéraux de toute sorte, en pétrole et en gaz naturel, en lacs d'eau douce, en rivières et en forêts, ces régions sont déjà la base de plusieurs immenses projets comme celui de la Baie James, les installations Syncrude dans le nord de l'Alberta et le programme de forage pétrolier dans l'océan Atlantique. Et cela n'est qu'un début. Ces vastes territoires nous offrent la promesse d'un développement illimité dans les années futures et font l'envie des autres pays. »

Le maire de Montréal, francophone plein de ferveur comme Lévesque et Ryan, a déclaré que l'avenir économique de la ville s'annonçait radieux parce qu'elle est en bonne position pour attirer usines et sièges sociaux d'entreprises européennes.

J'ai choisi ces trois hommes en raison des positions qu'ils occupent et non parce que leur confiance dans le colonialisme économique et leur absence d'intérêt pour la créativité humaine et le potentiel économique des villes est inhabituel ou extraordinaire. Ils sont très canadiens. Si Montréal n'avait pas été dans le passé le centre économique du Canada

– si, par exemple, Halifax avait occupé cette place, ou si Toronto l'avait obtenue plus tôt qu'elle ne l'a fait –, Montréal aurait certainement été simplement une de ces villes régionales passives, depuis longtemps stagnante. En aucune manière, on ne voit dans l'expérience, les croyances ou les aspirations économiques du Canada français, grand chose qui puisse suggérer qu'il aurait pu en être autrement.

Aujourd'hui, toutefois, le Québec est confronté à une difficulté qui n'a pas de précédent non seulement chez lui mais dans tout le Canada. Jamais dans l'histoire du pays une métropole nationale n'a perdu sa position pour devenir une ville régionale. En tant que ville régionale typique Montréal ne peut pas commencer à soutenir son économie et les nombreux acquis exceptionnels dont elle bénéficie aujourd'hui. En s'enfonçant graduellement dans son rôle régional, elle ne peut que décliner et dépérir, devenir de plus en plus pauvre et obsolète. Aucun boom des ressources ne peut la sauver, parce qu'en tant que centre national, elle a déjà dépassé le niveau que les villes régionales canadiennes les plus prospères sont en mesure de soutenir. Aucune des approches traditionnelles au Canada ne peut apporter une solution à ce problème inédit.

Un tiers de la population du Québec est concentrée à Montréal. Le déclin de Montréal aura un effet un effet déprimant non seulement pour cette

partie importante de la population mais aussi pour l'ensemble de la province. Le marché de la ville deviendra plus pauvre pour les producteurs de son hinterland qui dépendent maintenant de lui. Elle offrira de moins en moins d'emplois urbains pour la population en général. Sa fonction culturelle si importante pour la vie de la province en souffrira.

En somme, Montréal ne peut se permettre de réagir comme les autres villes régionales canadiennes, sous peine d'infliger un grand dommage au bien-être économique de tous les Québécois. Elle doit plutôt devenir par elle-même un centre de création économique. Cela veut dire qu'elle doit instiguer un mouvement de création d'entreprises qui, s'appuyant mutuellement, parviendront à prendre en charge la production d'un vaste ensemble de biens actuellement importés d'autres endroits, incluant d'autres endroits au Canada, et qui générera de nouveaux biens et services produits par la ville, pouvant être mis en marché aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur de Montréal et du Québec ; et elle doit devenir le genre d'endroit où de telles entreprises pourront trouver les capitaux dont elles ont besoin, et en retour générer davantage de capitaux.

Or il n'y a probablement aucune chance que cela se produise si le Québec demeure une province. Obnubilés comme ils le sont par le chant des sirènes de l'exploitation des ressources, des

succursales importées clé en main et des mégaprojets technologiques, on ne peut s'attendre à ce que les banquiers, les politiciens et les fonctionnaires canadiens accordent l'attention nécessaire aux besoins économiques très particuliers de Montréal. Les croyances et les pratiques communes à tout le Canada ne changeront pas tout simplement parce qu'une ville, Montréal, et une province, le Québec, ont un besoin urgent d'un tel changement.

Les Québécois eux-mêmes ne semblent pas réaliser la nature du problème qui assombrit leur avenir, et compte tenu des idées qui prévalent, pourraient ne pas y parvenir. Mais ils vont comprendre une chose : ça ne va pas bien.

Voilà pourquoi la question de la souveraineté du Québec, à présent qu'elle est devenue une possibilité, ne va pas s'évaporer. Inévitablement, qu'ils puissent on non faire mieux par eux-mêmes, les Québécois vont penser qu'ils le peuvent, et beaucoup d'entre eux voudront essayer. On peut s'attendre à ce que la question de la séparation revienne encore et encore sur le tapis dans les années à venir, jusqu'à ce qu'elle soit finalement réglée, soit quand le Canada reconnaîtra une forme de souveraineté pour le Québec, soit quand les Québécois accepteront le déclin de Montréal et seront résignés à la chose et à ses conséquences.

LA QUESTION DU SÉPARATISME

Cette dernière possibilité me semble improbable. Le Québec n'est pas démuni comme les provinces maritimes, attachées encore plus fortement à la Confédération par leur misère et par les revenus d'impôts que le gouvernement fédéral y redistribue pour la soulager. Les Québécois ont une peur particulière : s'ils ne parviennent pas eux-mêmes à mettre le Québec sur la voie du succès, leur longue lutte se révélera n'avoir été qu'« une triste histoire racontée par une minorité en voie de disparition ». Voilà comment la vieille histoire du sentiment séparatiste québécois finit par rejoindre la nouvelle.

Bien qu'il soit toujours possible que le Québec ne parvienne pas à faire mieux par lui-même qu'en tant que province du Canada, il y a peu de raisons de supposer qu'il ferait moins bien, et il y a même certaines raisons très concrètes, dont je parlerai en temps et lieu, de supposer qu'il pourrait faire mieux. En outre, comme nous le savons tous, l'état de dépendance a un effet abrutissant, et le contraire est parfois tout aussi vrai. C'est-à-dire que l'indépendance peut parfois faire surgir de nouveaux types d'efforts et éveiller un potentiel auparavant inutilisé d'énergies, d'initiative, d'originalité et de confiance en soi. Ce fut l'expérience, par exemple, de la Norvège au moment où elle s'est séparée de la Suède au début du 20e siècle.

CHAPITRE 3
LA SÉCESSION DE LA NORVÈGE

Nous connaissons bien peu de cas réels de sécessions réalisées pacifiquement. Bien sûr, le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et l'Islande sont devenus indépendants de manière pacifique, tout comme plusieurs des nouvelles nations qui étaient auparavant des colonies. Mais il s'agissait là de possession impériales outre-mer. À une exception près, celle de la sécession de la Norvège de la Suède, les nouvelles nations qui étaient auparavant des provinces ou des régions d'un autre pays ont dû naître dans la violence. Elles ont acquis leur indépendance par des insurrections armées, par le terrorisme, par des guerres civiles extrêmement destructrices, ou alors, comme dans le cas des Balkans ou celui des Allemagnes de l'Est de l'Ouest, elles sont le résultat de la défaite militaire et du démembrement délibéré d'un État réduit à l'impuissance par le parti vainqueur. Il est difficile, sinon impossible, de faire la part des répercussions de ces désastres et des conséquences pratiques des séparations elles-mêmes. Voilà une des raisons, parmi bien d'autres, pour lesquelles le cas assez unique de la séparation pacifique de la Norvège s'avère intéressant.

Bien que la séparation ait eu lieu dans ce pays en 1905, il semble qu'on n'en garde pas un souvenir très vif, sans doute précisément parce que son histoire n'a été ni orageuse ni sanglante. Mais cela ne veut pas dire qu'elle n'a pas été marquée par des conflits et des luttes. Ces émotions qui sont à l'œuvre dans le cas du Québec, ou dans celui de beaucoup de mouvements séparatistes violents, étaient présentes dans toute leur force.

On peut supposer que si l'indépendance de la Norvège a pu se réaliser si facilement, c'est parce qu'il s'agissait au départ d'un cas particulier, dans la mesure où la Norvège avait déjà été, il y a fort longtemps, un royaume indépendant. Pourtant, cela est aussi vrai de l'Écosse, de l'Ulster, du pays de Galles, de la Bourgogne, de l'Aquitaine, de la Catalogne, de la Galicie, de la Bavière, de la Saxe, de la Sicile, de la Toscane, de Venise, de l'Ukraine, de la Lettonie, de Hawaï, du Texas, et on pourrait continuer. Rien n'est plus commun dans l'histoire que ces royaumes, puissants duchés ou républiques indépendantes qui se sont vus réduits au statut de provinces.

La Norvège a perdu son indépendance très tôt au 14e siècle, au profit des marchands de la ligue hanséatique, qui les premiers ont commencé à se l'approprier morceau par morceau, en établissant leur domination sur ses ports, puis, vers 1380, ont

permis au Danemark de la prendre sous sa protection. Ce statut est devenu officiel en 1537 lorsque le Roi du Danemark, à la demande de son Conseil, a proclamé que la Norvège avait cessé d'exister en tant que royaume indépendant et faisait désormais partie du Danemark.

Cette situation s'est maintenue jusqu'en 1814, lorsque la Norvège est devenue l'un de ces morceaux de territoire perdus et gagnés au cours des guerres napoléoniennes. La Grande-Bretagne et la Russie avaient promis la Norvège à la Suède, en échange de sa contribution à un corps d'armée pour combattre Napoléon, et en compensation pour la saisie de la Finlande à la Suède par la Russie quelques années auparavant. L'Autriche et la Prusse ont accepté de ratifier le transfert de la Norvège. Le Danemark avait eu le malheur de choisir le camp de Napoléon contre la Grande-Bretagne.

Entre 1811 et 1814, tandis que les grandes puissances négociaient entre elles le sort de la Norvège, un blocus maritime britannique avait coupé les communications et les échanges commerciaux entre la Norvège et le Danemark, ce qui a permis à la Norvège de jouir d'une sorte d'indépendance en état de siège pendant à peu près trois années. Avant cela, on ne trouve pas dans l'histoire trace de mouvements séparatistes en Norvège, mais le projet séparatiste a germé durant cet intervalle de trois ans,

et une fois bien en tête, l'idée d'indépendance ne fut jamais oubliée. Cette situation rappelle ces mouvements d'indépendance que la France et la Grande-Bretagne ont trouvé dans leurs colonies d'Asie du Sud, lorsqu'elles sont revenues en prendre possession après que les échanges et la plupart des communications avec elles aient été interrompues par la Deuxième Guerre mondiale.

En Norvège en 1814, les circonstances ont fait en sorte qu'il y a eu un intervalle de quelques mois entre la signature par les grandes puissances du traité de Kiel, en janvier, qui officialisait le transfert du territoire, et la prise de possession effective du pays par la Suède. Pendant cet intervalle, un groupe de séparatistes, formé spontanément et regroupant principalement des fonctionnaires norvégiens qui avaient été au service du gouvernement danois, ont rejeté le traité de Kiel, proclamé l'indépendance, choisi comme Roi un prince danois nommé Christian Frederik, organisé une assemblée comportant une représentation géographique et occupationnelle de la population, et l'ont immédiatement réunie dans la petite ville d'Eidvold, à quelques kilomètres au nord d'Oslo. Les travaux de cette assemblée allaient jouer un rôle vital dans les luttes subséquentes de la Norvège, mais mis à part le succès de ses délibérations, tout le reste échoua. Lorsque les Suédois se présentèrent pour prendre en charge leur nouvelle

possession, ils firent face à une résistance militaire désorganisée, sous la direction hésitante du prince. Au bout de deux semaines à peine, le prince conseilla à ceux qui avaient été ses sujets de rendre les armes et de se soumettre et quitta le pays. La Norvège faisait désormais partie de la Suède.

Cependant, pendant ce temps, la plupart des communautés avaient envoyé des délégués à l'assemblée d'Eidvold. Ils ont accompli leur travail avec une incroyable rapidité, d'autant plus qu'ils n'étaient pas là pour ratifier un plan de gouvernement tout préparé, mais pour en créer un de toutes pièces. En seulement dix jours et dix nuits, ils ont trouvé moyen de débattre, de rédiger et d'adopter une constitution. Ils ont également proclamé leur droit de créer une banque nationale et une monnaie nationale. La constitution prévoyait une monarchie constitutionnelle et une assemblée nationale, ou parlement, appelée le Storting, ce qui veut dire « grande assemblée ». À l'époque, cette constitution était la plus démocratique d'Europe. Elle était aussi si bien conçue et efficace qu'elle est encore en vigueur en Norvège aujourd'hui.

Mais aussi impressionnant que cela puisse paraître, ces efforts n'en étaient pas moins pathétiques. La Suède avait déjà ses propres plans, bien différents, pour la Norvège. Aux yeux de la Suède, la Norvège était une province. Officiellement,

l'arrangement était que la Suède et la Norvège constitueraient deux royaumes réunis sous une même couronne, comme l'Écosse et l'Angleterre dans le Royaume uni ; en fait, ce modèle avait été proposé à la Suède par les Britanniques avant le transfert. Mais le système élaboré à Stockholm prévoyait que le Roi choisirait lui-même un cabinet de ministres pour la Norvège, composé de fonctionnaires norvégiens. Avec leur personnel, ils devaient vivre et travailler à Stockholm et ils étaient soumis au bon vouloir du Roi.

Pour les affaires qui concernaient à la fois la Suède et la Norvège, ministres norvégiens et suédois étaient réunis dans le même cabinet. Pour les affaires qui concernaient spécifiquement la Norvège, les ministres norvégiens et leur personnel agissaient en tant que gouvernement norvégien. Ainsi, dans les faits, ces fonctionnaires ministres constituaient à la fois un gouvernement provincial norvégien et une partie du gouvernement suédois. À Oslo, un gouverneur général fut mis en place pour représenter le Roi et s'assurer que les volontés du gouvernement royal étaient exécutées.

En face de tout cela, le Storting et la Constitution norvégienne semblaient plutôt relever du domaine de la fantaisie populaire. C'est peut-être ainsi que le gouvernement suédois les a perçus au début : « laissons-les vivre leurs fantaisies, si cela les amuse et les

LA QUESTION DU SÉPARATISME

occupe ». Quoi qu'il en soit, il faut mettre au crédit de la Suède qu'elle n'a jamais tenté, ni à ce moment ni par la suite, d'interdire le Storting, d'empêcher ses élections, de censurer ses débats ou d'interférer dans ses communications avec le peuple norvégien ; elle n'a pas non plus tenté d'empoissonner la vie politique norvégienne à l'aide d'espions et de la police secrète, ni de la corrompre en achetant ses membres ou en utilisant des informateurs.

Cette tolérance à l'égard du Storting, au début de la domination suédoise, s'explique peut-être en partie par l'effondrement rapide de la résistance militaire et par la modération avec laquelle cette domination a été instituée par la suite. Mais le respect que la Suède a conservé à l'égard cette institution, et l'extraordinaire patience dont elle à fait preuve envers elle ultérieurement, à une époque où son attitude était devenue très provocante, ne peut se comprendre, je crois, que comme un aspect du comportement généralement non-impérialiste de la Suède après les guerres napoléoniennes. Contrairement à beaucoup de nations dans l'Europe du 19e siècle, la Suède ne s'est jamais lancée dans la conquête d'un empire colonial ; et tout aussi remarquablement, son gouvernement ne s'est pas comporté de manière impériale dans son propre pays. Son comportement était le même, d'une pièce, dans le gouvernement intérieur comme dans les relations

extérieures, ainsi que l'est souvent le comportement des nations.

Quand la Suède a pris possession de la Norvège, celle-ci était très sous-développée économiquement. Selon les critères d'aujourd'hui, nous dirions qu'elle avait une économie de pays du tiers-monde. La plupart des gens y vivaient d'agriculture de subsistance, dans des villages isolés, ou d'un commerce d'exportation misérable de poisson et de bois. Au moment où elle s'est séparée de la Suède, quatre-vingt-onze ans plus tard, elle s'était quelque peu développée. Elle possédait quelques voies de chemin de fer, quelques routes correctes, un système de communication téléphonique et télégraphique, un début d'industrie textile, et elle était déjà un important transporteur de cargo océanique et constructeur de bateau. Mais elle était encore très pauvre en 1905, possédant peu d'industries manufacturières autres que celles liées à l'industrie navale.

Aussi, il faut visualiser l'ensemble de la lutte pour l'indépendance norvégienne se déroulant dans deux villes petites et pauvres, Bergen et Oslo, quelques villes anciennes moribondes, des villages dispersés et des exploitations agricoles où le plus grand nombre menaient une existence difficile. Cette pauvreté persistante fut à l'origine d'une très forte émigration durant la plus grande partie du 19e siècle, principalement vers les États-Unis.

Les Norvégiens nous émerveillent aujourd'hui, par la succession de leurs grands hommes – fermiers, forestiers, artisans, maîtres d'école, pasteurs et, bien sûr, avocats – qui, génération après génération, ont émergé de cette vie étroite, misérable et traditionnelle et ont réalisé leur indépendance en ne comptant sur presque aucune ressource autre que leur persistance et leur ingéniosité.

Durant les deux premières années de la domination suédoise, le Storting est parvenu, par la persuasion, à arracher deux petits fragments d'autonomie pour la Norvège. La Suède avait fait ce qui semblait être une offre généreuse, et qui l'était probablement : l'ouverture des postes civils et militaire des deux royaumes aux habitants de chacun, sur une base égalitaire. Le Storting a rejeté cette offre, et ce rejet a été respecté par la Suède. Ceci fermait aux Norvégiens l'accès aux opportunités de carrière publique en Suède, relativement nombreuses et prestigieuses, mais d'un autre côté cela voulait dire aussi que les Suédois ne pourraient occuper des postes gouvernementaux en Norvège, et les membres du Storting, de toute évidence, ont pensé que cela en valait le sacrifice.

Le second gain est que la Suède a accepté de séparer sa propre dette publique de la dette acquise au nom de la Norvège. Les Norvégiens limitaient ainsi leur propre responsabilité financière à l'égard

de la Suède, mais en même temps ils insistaient pour prendre pleinement en charge leur part de la dette nationale, sans pour autant posséder le pouvoir de contrôler le montant de cette dette, la quantité d'argent qui était dépensée, la manière dont cet argent était acquis, l'usage auquel il était destiné, ni la manière dont les taxes destinées à payer les intérêts de la dette étaient levées.

Les Norvégiens étaient aussi déterminés à utiliser leur propre banque centrale et leur propre monnaie, ainsi qu'ils s'en étaient donné le droit au cours de la rapide réunion de leur assemblée constitutionnelle, et remarquablement, ils y sont parvenus, même si ce ne fut pas sans difficultés. Ils ont émis leurs propres billets de banque, soutenus par un étalon-argent, mais parce qu'ils n'étaient pas en mesure de réunir la quantité d'argent nécessaire, cette monnaie fut extrêmement instable jusqu'en 1842. (Par la suite sa performance fut excellente jusqu'en 1875. Puis la Suède l'a rattachée à la couronne suédoise et établi un étalon-or commun. Après l'indépendance, la Norvège a adopté à nouveau une monnaie indépendante, qu'elle utilise encore.)

Ainsi, dès le début de leur lutte pour l'indépendance, les Norvégiens ont établi deux principes persistants, qui ont continué par la suite à inspirer l'ensemble de leurs efforts. Le premier était qu'en dépit de leur pauvreté, ils ne craignaient pas

de prendre en charge la responsabilité financière de leurs propres affaires, et étaient même activement déterminés à le faire. Le deuxième était une stratégie qui consistait à rechercher et à arracher tous les éléments, petits morceaux ou symboles d'indépendance qu'ils pouvaient, même si cela pouvait sembler irrationnel compte tenu de leur statut de subordination.

Ce n'est qu'en 1821 qu'ils ont obtenu un autre de ces éléments, lorsqu'ils se sont donné un drapeau. Ce n'était pas un drapeau national, comme ils l'auraient voulu ; le drapeau national leur a été refusé parce que le drapeau suédois était aussi le leur. Néanmoins, ils ont obtenu la permission d'utiliser ce drapeau sur leurs bateaux de commerce, en tant qu'emblème commercial de la Norvège, dans les eaux les plus nordiques. Quelques années plus tard, ils ont obtenu le droit de l'utiliser sur tous les océans. Ainsi procédait le Storting ; qu'il s'agisse de symboles ou de pouvoirs réels, il poussait, poussait, poussait, année après année, afin d'en obtenir toujours un peu plus. En 1837, la Norvège obtenait une autre part de responsabilité financière : le droit des contribuables locaux de contrôler les dépenses locales, pour tout ce qui concernait des questions purement locales.

Toutes ces idées ne sortaient pas du Storting. Un jeune poète, Henrik Wergeland, lança en 1824

l'idée d'une célébration annuelle le 17 mai, date de l'adoption de la Constitution. L'idée fut adoptée, et cette journée est devenue une importante fête nationale norvégienne, ce qu'elle est toujours. Le père de Wergeland, un pasteur, non seulement avait été délégué à l'assemblée d'Eidsvold, mais il était en plus le pasteur d'Eidswold, où le poète était né et avait grandi ; il avait l'âge de six ans au moment de l'assemblée, et ce qui avait été réalisé là avait nourri sa fierté et sa passion. Wergeland était un de ces génies bohèmes et déterminés, romantiques improbables, qui ont si souvent contribué à enflammer les mouvements de libération et à leur donner une âme. Resté jeune dans la mémoire collective, parce qu'il n'a pas vécu longtemps, il était outre un poète, un porte-étendard de toutes les causes démocratiques dont il entendait parler, que ce soit en Norvège ou ailleurs, et un infatigable vulgarisateur de la politique et de l'économie, « comme si, remarque un historien britannique, Shelley avait aussi été un Cobbett ». Pour la puissance de ses courtes œuvres lyriques, les Norvégiens le considèrent comme le plus grand poète que leur pays ait jamais produit. Mais son œuvre la plus impressionnante est sans doute un poème de 720 pages, écrit alors qu'il avait 22 ans, appelé rien de moins que *La création, l'Homme et le Messie*. On ne le lit plus tellement aujourd'hui, mais en son temps, il a eu de toute évidence un effet

électrisant. Un poète Norvégien plus tardif a dit de lui : « il voulait l'union des ouvriers et du Roi, des hors-la-loi et des législateurs, de l'homme sage et du fou. Et les bois, les mines, les manufactures de la Norvège, son agriculture, ses pêcheries et ses ateliers, jusqu'aux bêtes et aux oiseaux, il incluait tout cela. »

Une fête nationale, un presque drapeau, quelques éléments épars d'autonomie financière – c'est à peu près la somme de l'indépendance que la Norvège avait réussi à se gagner durant la première moitié de la période où elle a été sous la domination de la Suède. Après quarante-cinq ans, les hauts fonctionnaires gouvernaient toujours depuis Stockholm et leurs ordres étaient toujours transmis par l'intermédiaire du Gouverneur général. Le conflit, bien qu'assez profond, était demeuré extrêmement calme. Mais à partir de 1859, tout cela a changé, quand le Storting est devenu beaucoup plus rétif et a mis en branle un train d'événements qui allaient culminer, finalement, dans la sécession.

Cette année-là, le Storting rejeta deux mesures qui avaient été adoptées à Stockholm. Le premier de ces changements aurait fait en sorte que les décisions des tribunaux de Suède et de Norvège seraient désormais valables pour les deux territoires ; le second devait établir une union douanière. À l'époque, l'établissement d'une union douanière

n'avait pas beaucoup d'implications pratiques – bien qu'elle devait en avoir par la suite – parce que de toute manière ce sont les ministres norvégiens de Stockholm qui décidaient de ces questions, et ils obéissaient à la volonté de la Suède. Dans les deux cas, la Suède accéda aux vœux du Storting.

Mais en même temps que le Storting rejetait ces deux mesures visant une union plus étroite et s'en tenaient fermement à ce rejet, il mettait de l'avant une proposition de son crû dont les conséquences allaient avoir une grande portée : il proposait que la Suède abolisse le poste de gouverneur général. Cette proposition, et le refus de la Suède d'y accéder, signala la fin des demandes polies et dociles, et inaugura une période de quarante-six ans d'acrimonie et de crises politiques récurrentes infiniment plus sérieuses.

La question se pose, bien sûr, à savoir pourquoi ce changement de climat s'est produit, et plus encore, pourquoi il s'est produit de manière aussi brusque et imprévisible. Aucun événement particulier ne semble avoir provoqué ce regain d'intransigeance norvégienne. Il semble probable qu'un ensemble de transformations culturelles et économiques, ainsi que le développement en Norvège d'un mouvement opposé à l'indépendance, le tout ayant pris de l'ampleur graduellement, se soient combinés pour

LA QUESTION DU SÉPARATISME

enflammer le Storting et intensifier sa résistance et son agressivité.

La Norvège avait depuis peu découvert qu'au moins dans le domaine économique, elle pouvait non seulement dépasser la Suède, mais rivaliser avec succès avec le reste du monde. Dix ans auparavant, en 1849, les Britanniques avaient aboli leurs Actes de navigation, ouvrant le marché de l'ensemble de l'Empire britannique à la libre compétition des transporteurs navals. Plusieurs autres pays, à commencer par la Hollande, avaient bientôt imité les Britanniques. Depuis longtemps, la Norvège exportait du bois et du poisson, et ces exportations étaient transportées sur des bateaux norvégiens. Depuis un certain temps, lentement et graduellement, au fil des opportunités qui se présentaient, les propriétaires de bateaux norvégiens avaient ajouté à cette activité le transport de cargo pour des expéditeurs non norvégiens. Aussi, au moment où les Actes de navigation ont été abolis, il étaient déjà en bonne position pour saisir les opportunités nouvelles et beaucoup plus nombreuses qui se présentaient. Alors que les mesures britanniques étaient débattues au parlement, ils en surveillaient l'issue avec la plus grande attention, et dès que la chose a été faite, c'est un bateau norvégien qui a inauguré la nouvelle ère, en déchargeant une cargaison de bois canadien dans le port de Londres, une semaine à peine après

que la libre compétition ait été introduite. En 1859, le transport de cargo était en voie de devenir la principale activité d'exportation norvégienne et la plus importante source d'emplois pour les hommes norvégiens à l'exception de l'agriculture de subsistance.

La confiance en soi et le sentiment de fierté suscités par ce premier important succès économique étaient renforcés par un nouvel enthousiasme et des réussites sur le plan culturel. Il manquait aux Norvégiens – ou les Norvégiens croyaient qu'il leur manquait – une langue à eux. La langue du clergé, de la presse, des écoles, du gouvernement, de la capitale, de tous ceux qui avaient de l'instruction, partout en Norvège, et même de beaucoup de ceux qui n'en avaient pas, était le danois, héritage des siècles de domination et d'occupation danoise. Les Norvégiens prononçaient le danois d'une manière bien à eux (aujourd'hui on appelle cette langue le dano-norvégien).

En réalité, il y avait bien une autre langue, ou plutôt, une grande variété de dialectes différents d'une autre langue. Collectivement, on pouvait bien considérer la langue vernaculaire comme « norvégienne », mais à toutes fins pratiques, il n'y avait pas de langue norvégienne stabilisée et utilisable à l'échelle nationale, parce que les dialectes, bien qu'étroitement apparentés linguistiquement, étaient

dans certains cas mutuellement incompréhensibles. En particulier, les Norvégiens du Nord et ceux du Sud étaient incapables de comprendre leurs langues maternelles mutuelles. Ces dialectes étaient aussi apparentés au danois, bien que de manière plus lointaine. C'est comme si le français normand était resté la langue parlée à Londres et dans les échanges officiels et savants partout dans le royaume d'Angleterre, tandis que dans les campagnes anglaises les gens auraient utilisé des dialectes de l'anglais mutuellement incompréhensibles.

Bien que fervent nationaliste, Wergeland avait rédigé sa poésie, ses essais et ses polémiques en danois. Il n'y avait pas d'autre langue à sa disposition. Il avait dû céder à la nécessité et avait renoncé avec regret à l'idée que le danois devrait, d'une façon ou d'une autre, être « norvégianisé ».

Non seulement les Norvégiens n'avaient pas de langue à eux, mais ils n'avaient produit pratiquement aucune littérature à eux depuis l'époque lointaine et oubliée des vieilles sagas norroises. Ils considéraient donc qu'ils n'avaient pas de culture à eux, au sens où ce mot est habituellement entendu. Cependant, dans les années 1830, deux jeunes étudiants norvégiens, Jörgen Moe et Peter Christen Asbjörnsen, se sont mis à voyager parmi les fermes et les villages isolés, et à écouter. Dans les années 1840, ils ont commencé à publier ce

qu'ils avaient entendu – histoires de géants bourrus et extravagants, de trölls brutaux et répugnants, de nains astucieux et industrieux et de vierges intelligentes et malicieuses. Aujourd'hui, on peut trouver les meilleures, habituellement attribuées à Moe et Asbjörnsen, dans beaucoup d'anthologies anglaises de contes ou de récits folkloriques.

Cette publication fit sensation à Oslo. Les histoires elles-mêmes étaient une révélation. Leur originalité, leur fantaisie, leur beauté, leur vision de la vie révélaient un aspect du caractère national dont les Norvégiens eux-mêmes ignoraient l'existence. Mais la vraie bombe était la langue qu'ils avaient utilisée. Les auteurs avaient intégré dans le danois autant de vocabulaire natif et d'idiomes norvégiens que possible tout en gardant l'ouvrage compréhensible pour les lecteurs des villes. En plus d'être un des auteurs, Asbjörnsen se chargea de la publication (pour gagner sa vie il était forestier), et à chaque réédition, lui et Moe enrichissaient la mouture de la langue, rendant les éléments indigènes plus nombreux et visibles. Lors de la publication de l'édition définitive, en 1851, ils avaient non seulement créé un nouveau style littéraire, caractérisé par le choix de mots d'origine norvégienne, mais ils avaient aussi inventé une méthode nouvelle et efficace pour développer délibérément une langue. D'autres ont repris la méthode, et encore aujourd'hui, cette

évolution consciente et intentionnelle de la langue se poursuit. Des amis norvégiens m'ont dit que de nouveaux mots et de nouvelles tournures continuent à être découverts et incorporés à la langue, et que les gens trouvent toujours ce processus amusant et excitant. La langue ainsi développée a été reconnue dans les années 1890, sous le nom de nynorsk (néo-norvégien) en tant que langue seconde officielle, faisant de la Norvège un pays bilingue, ce qu'elle est toujours.

Moe, qui était poète en plus d'être co-auteur des contes folkloriques, fut engagé comme professeur de folklore à l'Université d'Oslo en 1849. C'était probablement le premier poste de ce genre dans le monde. Quelques années plus tard, le premier roman réaliste norvégien était publié. L'auteure, Camilla Collett, était la sœur du poète Wergeland. Ce livre, écrit en danois, fit lui aussi sensation. Intitulé *Les Filles du préfet,* il critiquait l'éducation traditionnelle des filles et pavait la voie au mouvement d'émancipation des femmes qui se développa en Norvège dans les années 1879.

En même temps que le folklore, l'histoire faisait son apparition. En 1852, P. A. Munch, le plus important historien norvégien, commençait à publier les six volumes de son *Histoire du peuple norvégien,* et en même temps, il prenait la direction des défenseurs du patrimoine dans une bataille

autour du sort des ruines d'une ancienne cathédrale à Trondheim, qu'il était question de détruire au nom du « progrès ». Munch a profité de l'opportunité de cette lutte pour sensibiliser ses compatriotes aux réalisations et à la civilisation de la Norvège médiévale. Les défenseurs du patrimoine ont non seulement gagné leur bataille, mais ils ont donné le coup d'envoi à un mouvement de restauration des ruines, une entreprise immense et ambitieuse, qui est toujours en cours aujourd'hui.

Ainsi, au milieu du 19e siècle, les Norvégiens découvraient qu'ils avaient une histoire dans laquelle ils pouvaient trouver un sentiment de fierté, une langue qu'ils pouvaient utiliser et aimer et un début de littérature bien à eux. L'excitation suscitée par ces découvertes était sans doute un peu exagérée, et continua à l'être par la suite. Comme le dit un historien anglais de la Norvège moderne, « n'importe quelle réalisation d'un Norvégien, en arts et en sciences, dans le commerce et même le sport, devait toujours être bruyamment acclamée comme le triomphe d'une culture spécifiquement norvégienne (...). »

Mais à côté de cette fermentation culturelle et nationaliste, émergeait un autre mouvement qui allait à l'encontre des aspirations de la Norvège à l'indépendance. L'objectif de ce mouvement, appelé « scandinavianisation » (ou « mouvement

scandinave ») était l'unification du Danemark, de la Norvège et de la Suède en une seule nation.

Partout, les unifications et les expansions territoriales étaient dans l'air du temps. Les principautés allemandes s'unissaient au sein de la Confédération de l'Allemagne du Nord, qui deviendra ensuite l'Empire allemand. La Russie était en train d'unifier la Sibérie sous l'autorité du Tzar. Les États-Unis, qui s'étendaient rapidement vers l'Ouest et le Pacifique, avaient intégré les territoires conquis au cours des guerres contre le Mexique et étaient sur le bord de la guerre civile qui allait régler de manière décisive la question de l'unité américaine. Au Canada, approchait le temps de la Confédération proclamée par l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, et en Italie commençait à germer le projet d'unification. L'Autriche et la Hongrie scellaient l'union qui allait soutenir leur empire pendant un autre demi-siècle. Dans la foulée de la révolte des Cipayes, la Grande-Bretagne unifiait sous l'autorité du raj britannique une inconcevable variété d'États et de principautés indiennes, et au même moment les administrateurs français de ce qui est aujourd'hui le Vietnam se rendaient compte que le Cambodge, lui aussi, devait être uni à leurs autres possessions indochinoises afin d'en assurer la protection. Partout, autant chez elles qu'au delà des mers, les grandes puissances, ou les nations qui cherchaient à le devenir, organisaient

fébrilement leurs affaires, se préparant pour les grandes rivalités et les massacres du siècle suivant.

Au sujet de l'unité scandinave, l'un de ses nombreux supporteurs européens, Napoléon III, déclara en 1856 : « Le Nord doit être unifié, devenir une puissance forte, un contrepoids à la fois à la Russie et à l'Allemagne. »

À l'époque, bien sûr, on considérait l'unification comme un progrès dans l'art de gouverner, et l'expansion territoriale comme un moyen de propager la civilisation. En Scandinavie comme ailleurs, l'unification politique exerçait un attrait puissant sur ceux qui y voyaient un moyen de transcender les différences et d'éradiquer les conflits en faveur de la coopération, de l'harmonie et de l'aide mutuelle. Le plus important soutien du mouvement scandinave se trouvait dans les universités. La chose est importante, parce que ce sont ces étudiants, une petite minorité parmi les jeunes à l'époque, qui étaient destinés à occuper les postes de fonctionnaires et à exercer la plupart des fonctions requérant un haut niveau d'éducation en Suède, en Norvège et au Danemark. Le Roi de Suède appuyait le mouvement, comme la plupart des grands propriétaires terriens dans les trois pays. Dans les années 1850 et au début des années 1860, quand le mouvement était à son plus fort, son succès semblait inévitable.

Mais quand l'Allemagne entra en guerre contre le Danemark, en 1864, pour conquérir la province de Schleswig-Holstein, le mouvement scandinave fut brutalement mis à l'épreuve. En Norvège, ceux qui le soutenaient insistaient pour que les Norvégiens s'impliquent en faveur du Danemark ; mais les Norvégiens s'y opposaient vigoureusement. Le mouvement s'effondra, pour ne plus jamais s'en relever. Ibsen, qui était un propagandiste idéaliste et déterminé de l'union scandinave, fait partie de ceux qui ont été vilipendés à cette occasion. Certains disent que sa déception et sa colère devant ce qu'il considérait comme l'aveuglement de ses compatriotes norvégiens, et son amertume devant la disparition du mouvement qu'il attribuait à leur provincialisme, font partie des motifs pour lesquels il a choisi de s'exiler de son pays.

Le mouvement a toutefois eu des suites durables en Norvège après sa disparition. Il a continué à diviser la population, ceux qui avaient favorisé l'union scandinave tendant à se montrer plus favorables à une union plus étroite avec la Suède, contre ceux qui préconisaient une plus grande autonomie pour la Norvège.

Revenons maintenant au Storting, où cette bataille va se dérouler, et que nous avons laissé en 1859 au moment où sa proposition d'abolir le poste

de gouverneur général était repoussée par la Suède. Devant l'attitude querelleuse du Storting, le gouvernement suédois était resté placide et avait fait preuve d'une grande patience. Quand le Storting avait lancé l'idée d'abolir le poste de gouverneur général, tout de suite après avoir rejeté les plans suédois d'union légale et douanière, le Roi et ses conseillers étaient restés patients et même pleins de bonne volonté. Ils étaient prêts à accéder à la demande du Storting et à abolir le poste de gouverneur général.

Mais quand la nouvelle de cette intention fut connue, une vague de colère de l'opinion publique suédoise empêcha le gouvernement de procéder. On peut comprendre cette réaction des Suédois. Après tout, considérant le fait que la Norvège était une possession suédoise, la Suède avait toujours agi d'une manière très correcte envers elle. Pourtant, avec ingratitude, les Norvégiens refusaient d'apprécier cette association et d'en tirer de la fierté. Ils refusaient même de faire leur moitié de chemin vers les Suédois et ne s'en cachaient pas. Les concessions, semblait-il, étaient toujours faites par la Suède, jamais par la Norvège.

Au lieu de reculer devant l'évidence de cette hostilité suédoise, le Storting s'obstina à réclamer l'abolition du poste de gouverneur général. À chaque session, il votait la même résolution, encore et encore, et inlassablement la présentait au Roi.

LA QUESTION DU SÉPARATISME

Finalement, après 14 années de ce qui dut apparaître aux Suédois comme un cas de monomanie, la Norvège finit par obtenir gain de cause.

Pour remplacer le poste de gouverneur général, avec tout ce qu'il pouvait connoter de domination coloniale, la Suède créa un nouveau poste, celui de ministre d'État pour la Norvège. Sa position était analogue à celle d'un Premier ministre puisqu'il était le ministre norvégien au rang le plus élevé, mais contrairement à un premier ministre en régime parlementaire il était nommé par le gouvernement de Stockholm et il était toujours responsable devant lui. Pour la Norvège, le gain immédiat était symbolique : il impliquait que le siège de l'autorité s'était déplacé de Stockholm vers Oslo.

Mais ce changement n'était que la première étape d'un projet beaucoup ambitieux qu'avaient en tête les leaders du Storting : obtenir un gouvernement responsable, dans un véritable régime parlementaire. À présent que la Norvège avait un quasi premier ministre, le Storting vota une résolution demandant que les ministres norvégiens, ces fonctionnaires éloignés qui travaillaient à Stockholm, viennent s'installer à Oslo et siègent dans le Storting, comme le font les ministres dans un régime parlementaire, et deviennent responsables devant lui. Une fois de plus l'opinion publique suédoise fut outragée, et un veto fut rapidement opposé à la mesure en Suède.

L'hostilité entre les deux peuples commença à croître. Ces réactions allaient empirer au point où, durant les trente années suivantes et jusqu'à la séparation, à au moins trois occasions il a sembla que les deux pays risquaient d'en venir aux armes l'un contre l'autre.

Dans le Storting même régnait une situation parfaite pour les conflits et la crise. Les membres s'étaient départagés en deux partis politiques. Le plus nombreux, représentant le sentiment séparatiste, était conduit par Johan Sverdrup, un avocat brillant et plein de ressources, grand stratège de la lutte pour l'obtention du gouvernement responsable. Bien qu'elle constituait la majorité, cette faction n'avait pas de pouvoir réel. Le parti minoritaire, celui des unionistes, exerçait en fait le pouvoir puisque son leader était ce quasi premier ministre en qui résidait l'autorité. De plus, le fonctionnariat, qui exerçait la plus grande partie des véritables pouvoirs, était composé de partisans de l'Union. Élection après élection, les séparatistes revenaient au Storting avec des majorités décisives, mais dans les faits ils restaient le parti de l'opposition.

Leur grand avantage était leur capacité de remporter tous les votes au Storting, et ils se mirent à utiliser cet avantage avec la plus grande vigueur. Ils votèrent un amendement de la Constitution norvégienne requérant spécifiquement que les ministres

pour la Norvège viennent s'installer dans le Storting, répondent à ses questions et travaillent sous sa direction. Au plan tactique, ce n'était pas simplement une répétition de la résolution précédente qui demandait la même chose, car cette fois il s'agissait d'un amendement constitutionnel. Naturellement, la Suède opposa son veto. Mais le Storting poursuivit en le mettant au vote à deux autres reprises, à chaque fois après des élections qui remportaient des majorités séparatistes de plus en plus fortes, puis en proclamant, après le troisième vote, en 1880, qu'il avait maintenant force de loi, malgré le veto, parce qu'il avait dépassé le nombre de vetos prévus pour un amendement à la Constitution norvégienne. Le Storting ordonna donc aux ministres pour la Norvège d'obéir à la Constitution et à ses demandes. Évidemment, ils refusèrent.

Le résultat fut un affrontement légal de quatre ans, d'une incroyable complexité. Rejetant une décision du Rigsret, la Cour suprême de Norvège, et un avis de la Faculté de droit de l'Université d'Oslo, le Storting entama une procédure de mise en accusation contre les ministres, leur infligea des amendes et déclara que leurs affectations étaient annulées et leurs postes vacants. À travers tout cela, les esprits s'échauffaient en Suède, et tout autant en Norvège. C'était une de ces occasions où l'éclatement de la violence parut probable. Les Norvégiens craignirent

un coup d'État militaire royal, dont la rumeur avait couru. On commença à organiser une milice en Norvège pour résister à un éventuel coup d'État.

Le gouvernement suédois et le Roi, qui dans cette crise avaient continué à tenir un discours de modération et à faire de leur mieux pour calmer les têtes chaudes de chaque côté, se trouvaient maintenant devant cette alternative : ou bien la Suède renforçait sa domination sur la Norvège par des moyens militaires, ce qui impliquait de toute évidence une guerre civile, ou bien elle acceptait d'accorder le gouvernement responsable exigé par le Storting.

La Suède a choisi la voie pacifique. Le Roi demanda à Sverdrup de former un cabinet. Un gouvernement de la Norvège par les Norvégiens, le rêve grandiose et pitoyable d'Eidsvold, était devenu réalité, soixante-dix ans plus tard.

Du point de vue démocratique, l'usage que le Storting fit de ses nouveaux pouvoirs était exemplaire. Il se consacra à des tâches comme introduire un système de jurés pour les causes criminelles, améliorer le système éducatif, créer des commissions scolaires élues localement et étendre le suffrage. Geste plus menaçant, il réorganisa l'armée sur une base plus démocratique. À partir de ce moment, il pouvait compter sur l'armée.

Les choses se sont calmées pendant quelques années. Les unionistes ont accepté le gouvernement responsable comme un fait accompli et ont même gagné une élection ou deux grâce à des scissions dans le parti séparatiste, entre personnalités et stratégies. Mais au début de 1888, le conflit reprit de plus belle, portant cette fois sur des enjeux économiques. Malgré son succès dans le transport et la construction navale, la Norvège était encore dans l'ensemble un pays très pauvre, et les années 1880 s'étaient révélées plutôt maigres. Pour de nombreux jeunes Norvégiens, l'émigration était le seul moyen d'obtenir un niveau de vie tolérable, et pendant certaines années de la décennie, où l'émigration a atteint son sommet, il y a eu une perte nette de la population norvégienne à cause de cela. Le problème économique fondamental de la Norvège à cette époque était le sous-développement de son économie domestique. Elle ne produisait pas assez, ni en quantité ni en diversité, pour répondre aux besoins de sa population, et ce qu'elle ne produisait pas, elle devait soit l'importer soit s'en priver. C'était le cas de la plupart des biens manufacturés. Elle était par conséquent extrêmement vulnérable à la moindre faiblesse de ses exportations.

À l'époque, la Suède était elle aussi relativement sous-développée économiquement, bien qu'elle était mieux équipée sur le plan industriel que la Norvège. Pour promouvoir et encourager le développement de l'industrie locale, le gouvernement suédois adopta

LA QUESTION DU SÉPARATISME

en 1888 une politique de droits de douane élevés, et ces droits s'appliquaient aussi bien aux importations norvégiennes qu'à celles en provenance d'autres pays. Peut-être y avait-il dans ce geste une part de satisfaction, d'esprit de vengeance à l'égard de la Norvège, parce qu'elle avait par le passé rejeté l'union douanière, et parce qu'elle avait remporté cette grande joute autour du gouvernement responsable. La Suède était le principal client pour le peu de biens manufacturés que produisait la Norvège, principalement des vêtements fabriqués par une industrie textile naissante centrée autour de Bergen. Son marché fut brusquement coupé. Les Norvégiens, dont l'économie n'avait déjà que la peau et les os, sentirent qu'on commençait à s'attaquer aux os.

Pour la Norvège, le seul moyen de compenser la perte de du marché d'exportation suédois était d'accroître ses exportations ailleurs, et la seule façon rapide et efficace d'y arriver était de trouver de nouveaux clients étrangers pour les services de la flotte marchande norvégienne. Mais pour cela, la Suède posait obstacle à la Norvège.

Pour tout ce qui regardait les affaires étrangères, la Norvège n'était toujours qu'une partie de la Suède. Elle n'avait pas de représentations consulaires à elle, et contribuait plutôt à entretenir un service consulaire conjoint. Les Norvégiens s'étaient longtemps plaints des inconvénients de cet

arrangement, stigmatisés par la situation difficile d'un pauvre marin norvégien, en difficulté dans un port étranger et reçu cavalièrement par un consul suédois aristocrate et peu compréhensif. À présent, alors que la Norvège avait grand besoin d'un soutien consulaire rapide et efficace pour trouver, développer et entretenir de nouveaux marchés pour les cargos norvégiens, les consulats suédois n'étaient pas très intéressés à faire des efforts en ce sens. Entre les besoins de la Norvège et ce qu'elle obtenait, le gouffre devint bientôt si grand au plan économique que le Storting vota en 1892 pour retirer sa contribution consulaire au gouvernement de Stockholm et établir unilatéralement son propre service.

Le Roi opposa son veto à la mesure. Mais puisqu'il était monarque constitutionnel des deux pays, son veto devait être contresigné par les ministres du gouvernement norvégien. Par le passé, cela n'aurait posé aucun problème, mais à présent les ministres étaient des hommes choisis par le Storting et responsables devant lui. Ils refusèrent de signer. C'était une impasse d'un tout nouveau genre. Le Roi révoqua le gouvernement et désigna un nouveau cabinet dont les membres étaient choisis parmi le parti unioniste. Mais le Storting refusa de contresigner cet arrangement, et le nouveau gouvernement ne pouvait gouverner un Storting et un peuple qui ne voulaient pas être gouvernés par

lui. Ses tentatives se soldèrent par un désastre. En Suède, le sentiment antinorvégien devenait alarmant dans l'opinion publique, et encore une fois il y eut des rumeurs de guerre.

C'était maintenant au tour des Norvégiens de réaliser qu'ils étaient devant une alternative : ou bien ils payaient leur contribution et tentaient d'obtenir plus d'attention à leurs besoins par la négociation, ou bien ils se lançaient dans une guerre pour établir leur complète indépendance. L'indépendance complète était la seule possibilité en dehors du statu quo parce que la Norvège avait déjà tenté une percée en établissant ses propres consulats en Allemagne, mais l'Allemagne avait refusé de les reconnaître parce que ses relations diplomatiques étaient avec la Suède et non avec la Norvège. Les Norvégiens savaient que la réponse serait la même dans tous les autres pays.

La Norvège a choisi la paix. Elle payé et négocié. Mais aucun accord n'a pu être atteint, et finalement les négociations ont été interrompues. Les mécontentements sont devenus encore pires dans les deux pays. Les Norvégiens se sont lancés dans un programme de réarmement massif et ont commencé à consolider leurs fortifications le long de leur frontière. Encore une fois, la guerre semblait imminente.

Cette fois, c'est la Suède qui a reculé. Elle a suggéré un compromis qui autorisait l'établissement de services consulaires séparés, sous la direction d'un personnel diplomatique unique. Les négociations ont repris sur cette base, mais en réalité la position de la Suède à l'égard de la Norvège se durcissait et les négociations n'allaient nulle part. Alors que la frustration montait en Norvège, dans l'esprit de presque tous la question des consulats finissait par être directement liée à celle de l'indépendance complète. Même les unionistes, qui se sentaient trahis par les négociateurs suédois, étaient maintenant prêts à prendre parti pour la sécession.

Le Storting se constitua en gouvernement de coalition représentant les deux partis, et désigna comme premier ministre Christian Michelsen, un avocat et armateur de Bergen. On appela à un plébiscite en Norvège et de grandes manifestations furent organisées. Le pays était complètement soulevé, et au printemps 1905 le Storting vota à l'unanimité une résolution exigeant des services consulaires entièrement distincts, laissant clairement entendre que la question n'était plus négociable.

Cette fois la crise prit la forme d'un curieux blocage constitutionnel, une sorte de nœud gordien. Quand le Roi opposa son veto à la résolution du Storting, les ministres, comme prévu, refusèrent de contresigner le veto et démissionnèrent. Tout

cela était habituel. Mais cette fois, le Roi refusa d'accepter les démissions parce que cela avait conduit à un désastre la dernière fois que c'était arrivé. En refusant, il déclara : « un autre cabinet ne peut désormais être formé ».

Du point de vue suédois, cette déclaration du Roi signifiait que la Norvège devait se soumettre. Mais en Norvège, on choisit de l'interpréter autrement. Le Premier Ministre, Michelsen, dont ses compatriotes admiraient l'habileté et l'esprit avisé, s'empressa de récupérer la remarque du Roi en l'interprétant comme le signe que le Roi avait lui-même dissolu l'union entre la Norvège et la Suède, et trancha adroitement la confusion dans laquelle les affaires étaient restées. Son argumentation était que puisque le Roi ne pouvait exercer ses fonctions que selon la Constitution, ce qui était vrai, et que puisque cela voulait dire qu'il ne pouvait les exercer que par l'intermédiaire d'un cabinet, en annonçant qu'aucun cabinet ne pouvait plus être formé, il venait lui-même de déclarer qu'il ne pouvait plus régner, et par conséquent, il venait lui-même de dissoudre l'Union. Le Storting adopta cette grande idée. Il s'empressa de voter une résolution, le 7 juin 1905, qui proclamait que l'Union avec la Norvège était dissoute, et commença à agir comme le gouvernement d'un État complètement souverain.

Bien sûr, les choses ne se sont pas terminées aussi simplement. Comme il fallait s'y attendre, une période de tension s'en est suivie. Le parlement suédois refusa d'admettre que l'union était dissoute et révoqua ce que le Storting avait voté. Mais encore une fois, la Suède reconnut que c'était une question de guerre ou de paix. Le Danemark, la Russie et la France pressèrent la Suède de faire preuve de modération, et la Suède régla la question de la façon suivante : si les Norvégiens acceptaient certaines conditions, la Suède accepterait de négocier la dissolution. Les principales conditions étaient que la Norvège démantèle ses fortifications de la frontière, qu'une zone militairement neutre soit établie le long de la frontière du sud entre la Norvège et la Suède, et que la Norvège tienne un référendum afin de s'assurer que son peuple désirait vraiment une dissolution.

Les conditions furent acceptées par la Norvège. En fait, le gouvernement avait déjà commencé à préparer un référendum qui devait avoir lieu en août. Le résultat fut un vote massif, très majoritairement en faveur de l'indépendance, et les négociations entre les deux pays furent rapidement entreprises. Elles furent complexes et difficiles, mais désormais la Suède avait admis que la Norvège s'était séparée ; la Norvège, pour sa part, reconnut qu'elles se faisaient de bonne foi. Dans cette atmosphère soudain

complètement retournée, les arrangements se firent si rapidement, et furent ratifiées par chaque pays si rapidement, qu'avant même que l'année soit terminée, tout était réglé.

Les Norvégiens ont invité Carl, petit-fils du Roi du Danemark et beau-fils du Roi d'Angleterre, à être leur monarque constitutionnel. Il a pris le nom médiéval d'Haakon, une idée inspirée par une des apostrophes à la Norvège du poète Wergeland, lancée bien des années auparavant : « Avec quelle joie brilleront les clochers, en voyant le retour de l'ère d'Haakon ». Il fut couronné dans la cathédrale de Trondheim, sauvée de la destruction bien des années auparavant par Munch. Le travail de tout ce monde, qu'il s'agisse de lutter pour des symboles ou pour des pouvoirs réels, portait fruit. « Le sentiment de soulagement, et le gain de respect de soi, a écrit un historien, était comparable à celui que d'autres peuples ont connu lors des plus grandes victoires militaires. Il ne serait pas exagéré de dire que beaucoup de Norvégiens voient l'ensemble de leur histoire, depuis 1319, comme une longue errance dans la nature sauvage, dont ils auraient maintenant émergé en trouvant la terre promise. »

Il est difficile de dire si l'issue de cette histoire honore davantage la Suède ou la Norvège. Il me semble qu'elle honore non seulement les deux, mais aussi la civilisation dans son ensemble.

La séparation, telle qu'elle s'est produite, n'a fait de mal à aucun des deux pays. Au contraire, elle les a probablement tous deux aidés, économiquement aussi bien que politiquement. Le conflit lui-même, qui n'aurait pu que s'envenimer, était terminé pour de bon. La Suède était certainement en meilleure position économique, dans les années suivantes, qu'elle ne l'aurait été si elle avait continuer à traîner, comme un boulet, une province enlisée dans la pauvreté, ce qui aurait sans doute continué à être le cas.

La Norvège a connu des hauts et des bas. Après l'indépendance, les choses ont semblé commencer très bien sur le plan économique, avec le développement de l'électricité et des industries chimique et sidérurgique. Mais avant même que l'économie de la Norvège n'ait commencé à croître de manière notable, le gouvernement s'est montré trop ambitieux dans l'établissement de ses programmes sociaux, qui ont rapidement dépassé la capacité de l'économie de les financer. Dans une tentative de les maintenir malgré tout, le gouvernement a imprimé une quantité excessive de monnaie, provoquant une terrible inflation qui s'est rajoutée à l'inflation générale que la Norvège, comme toute l'Europe, subissait déjà durant la Première Guerre mondiale. L'inflation excessive de la Norvège s'est poursuivie de 1916 jusqu'en 1920. Le gouverne-

ment a alors réduit ses dépenses et en 1928 cela donna des résultats. Mais après trois brèves années de prospérité et de stabilité, la dépression mondiale frappa la Norvège. La reprise commença toutefois plus rapidement en Norvège que dans la plupart des pays. En 1934 l'économie s'était améliorée de façon notable, et depuis ce temps le développement économique de la Norvège a été à la fois rapide et diversifié. Dans le processus de développement économique de leur pays, les Norvégiens ont fait preuve d'une créativité et d'un dynamisme qui aurait été difficilement imaginable si leur gouvernement avait été plutôt aux prises avec des conflits politiques amers et les frustrations économiques qui leur sont associées.

Aujourd'hui, la Suède et la Norvège sont mutuellement leurs meilleurs clients. Les deux pays coopèrent sur un plan d'égalité dans beaucoup de domaines. Leurs inspections douanières se font en commun, ils ont aboli l'exigence d'un passeport pour les citoyens de part et d'autre, ont harmonisé leurs standards universitaires et leurs systèmes d'assurance sociale, ont établi un marché commun du travail, et se sont engagés dans plusieurs projets scientifiques et industriels communs. Mais quand ils veulent faire quelque chose différemment, ils le font. Par exemple, la Suède, comme le Danemark, a voulu devenir membre de la Communauté économique

LA QUESTION DU SÉPARATISME

européenne, mais la Norvège ne l'a pas fait. Son gouvernement était favorable à cette association, mais la population l'a rejetée par référendum.

Ici à Toronto, où je vis, se trouvent deux délégations commerciales, l'une norvégienne et l'autre suédoise, dans deux édifices différents situés à peu près à un kilomètre l'un de l'autre. Les deux établissements me semblent être des bureaux commerciaux plutôt occupés et compétents, au personnel accueillant et serviable. À mes yeux, c'est là l'image concrète d'un miracle : une sécession réussie sans rébellion armée, sans terrorisme, sans la défaite militaire d'une puissance auparavant dominante.

À la Délégation suédoise, j'ai récemment demandé à un des fonctionnaires quels sont aujourd'hui les vrais sentiments des Suédois vis-à-vis des Norvégiens. « Est-ce qu'ils ont conservé du ressentiment des suites de la sécession ? » Il m'a regardé, choqué à cette idée. « Bien sûr que non, a-t-il répondu, nous faisons des blagues – puis il a rougi – des farces comme celles que vous faites au Canada au sujet des naïfs habitants de Terre-Neuve, les *Newfies*. Mais ils sont de bons voisins, de bons clients, nos meilleurs, et ils se sont construit pour eux-mêmes un très beau pays. » Puis il a ajouté, après réflexion, « nous aurions voulu qu'ils aiment être avec nous, mais... » et il a hoché la tête.

Il y a beaucoup de différences évidentes entre le cas du Québec et celui de la Norvège, et entre celui du Canada et de la Suède. Par exemple, le Québec est beaucoup plus riche et mieux développé économiquement que la Norvège ne l'était au moment où elle a commencé à envisager sa souveraineté. Le Québec a acquis un gouvernement responsable plus rapidement que la Norvège et plus facilement. La population du Québec est plus importante que celle de la Norvège, et celle du Canada, même sans le Québec, est beaucoup plus importante que celle de la Suède.

Mais il y a aussi beaucoup de similitudes. Pendant bien des années, le Québec a tenté de prendre davantage en mains ses propres affaires. Ces tentatives, tout comme celles de la Norvège, ont porté aussi bien sur des symboles que sur les éléments concrets: demande de responsabilités, avec exigence d'égalité sur le plan culturel, questions économiques avec préoccupations politiques. Un mouvement coordonné et généralisé est à l'œuvre au Québec, comme c'était le cas en Norvège. Le slogan de la Révolution tranquille, «Maîtres chez nous», n'a jamais été invoqué en Norvège à ma connaissance, mais il aurait bien traduit l'essence de la lutte norvégienne.

Le Canada, pour sa part, est semblable à la Suède dans sa répugnance à l'idée d'une guerre civile et à

LA QUESTION DU SÉPARATISME

l'usage de la force pour maintenir le Québec à sa place. Les Canadiens sont comme les Suédois dans la mesure où ils ne veulent pas d'une séparation et aimeraient que les Québécois soient fiers de faire partie du Canada. Tout comme les Suédois, ils sont impatientés par le train de demandes sans fin du Québec. Mais le gouvernement d'Ottawa, tout comme le gouvernement de Stockholm, demeure une voix de modération, en comparaison avec la colère et l'hostilité contre le Québec qui déferle dans les lettres ouvertes aux journaux, dans beaucoup d'éditoriaux, et de la part de certains gouvernements provinciaux. Si le Québec poursuit sa course vers l'indépendance, j'ai fermement le sentiment que le comportement du Canada, tout comme celui de la Suède, fera honneur à la civilisation.

CHAPITRE 4
LA TAILLE DES NATIONS
ET LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La Norvège et la Suède ont des économies hautement développées. Même si elles ont leurs problèmes, par rapport au reste du monde elles se positionnent extrêmement bien. Leur production est suffisante en quantité et en diversité pour satisfaire les besoins de leurs populations et de leurs producteurs ainsi que pour l'exportation. Elles sont efficaces et innovatrices, et la grande variété de leurs entreprises ouvre à leurs populations un vaste éventail d'emplois et d'opportunités.

La Norvège, avec ses quatre millions d'habitants, et la Suède, avec un peu plus de huit millions, ont de petites populations en comparaison avec celle du Canada, qui s'élève à presque 24 millions d'habitants. Si le Québec devait se séparer, sa population représenterait encore une fois et demie celle de la Norvège. Sans le Québec, la population du Canada représenterait deux fois celle de la Suède.

Pourtant, la perspective que le Québec devienne un petit pays indépendant et que le Canada devienne plus petit qu'il ne l'est aujourd'hui effraie beaucoup de Canadiens, parce qu'ils croient que le Canada est déjà handicapé économiquement par

sa « petite » population. Considérons, par exemple, cette analyse :

> Parmi les grandes nations industrialisées, le Canada est celle dont le marché domestique est le plus petit. De plus, ce marché est plus fortement pénétré par les biens importés que celui de toute autre nation industrialisée.
>
> En raison de ces facteurs, il est difficile pour les industries canadiennes d'atteindre une échelle de production suffisante pour supporter une technologie de calibre mondial, pour permettre des activités de recherche et de développement adéquates ou pour affronter avec succès la compétition sur les marchés internationaux.

Cette affirmation provient d'une fiche d'information publiée par le gouvernement de l'Ontario. Mais on aurait pu la trouver aussi bien dans des centaines de discours, de rapports ou de comptes rendus de colloques. C'est aussi le genre de remarques qui foisonnent dans les journaux canadiens, lorsqu'ils rapportent les propos des experts, ou en guise d'explication, glissée en passant, des déficiences canadiennes dans tel ou tel domaine de la technologie, des services ou de l'industrie.

Cet argument semble plausible parce qu'il est vrai que l'industrie manufacturière canadienne est

LA QUESTION DU SÉPARATISME

sous-développée, qu'elle se contente d'imiter ce qui se fait ailleurs et que sa part la plus importante a été développée en réalité aux États-Unis et est maintenant exploitée par des succursales américaines. Les États-Unis disposent d'un marché domestique presque dix fois plus important que celui du Canada. Si on se contente de relever ces observations, sans réfléchir plus avant, il semble bien y avoir là un argument indiquant que la grande taille d'un pays est un avantage au plan économique. Mais si on regarde au delà des seuls exemples du Canada et des États-Unis, cela semble beaucoup moins évident. Comparé avec ceux de la Norvège, de la Suède, du Danemark et de la Finlande, le marché domestique du Canada est énorme. Il l'est également si on le compare avec ceux de la Suisse, de la Belgique et des Pays Bas. L'économie de ces pays ne semble pas avoir été handicapée par leur petite taille, comme les Canadiens croient qu'elle a handicapé le leur. Cette anomalie ne peut s'expliquer par l'existence du marché commun européen. Après tout, la Norvège et la Suisse n'en font pas partie, et parmi les autres, plusieurs ne sont devenus membres que très récemment, si bien que cela ne peut expliquer le succès de leur développement. En outre, beaucoup de grandes nations ont des économies sévèrement sous-développées et font face à une pauvreté endémique. L'Inde, la Chine et le Nigeria sont des exemples évidents.

Si l'on comparait la Norvège ou la Suède avec l'Union soviétique, ou si on comparait la Hollande ou la Suisse avec l'Espagne ou la Grande-Bretagne, beaucoup plus populeuses, et si on cherchait à rendre compte des différences qualitatives entre les économies de ces diverses nations par la différence de taille de leurs marchés domestiques, on arriverait à des conclusions exactement opposées à celles qui semblent pourtant évidentes dans la fiche d'information que je viens de citer. Il faudrait conclure qu'un petit marché domestique est un important atout, et qu'un vaste marché domestique est un handicap sévère.

Évidemment, cela n'est pas vrai non plus. Les petits pays peuvent avoir une économie misérable. C'est le cas de beaucoup d'entre eux. On en trouve beaucoup d'exemples en Amérique centrale, dans les Caraïbes, en Amérique du Sud et en Afrique ; le Portugal et l'Albanie sont d'autres exemples en Europe. Il est aussi erroné de sauter à la conclusion que la petitesse est un avantage que de croire que la grande taille en est un. L'observation des situations réelles montre qu'il semble y avoir des facteurs beaucoup plus importants pour le développement d'un pays que la taille de son marché domestique – ou, à coup sûr, que l'importance de sa population.

Dans ses rapports avec les États-Unis, le Canada a une économie coloniale. Il vend aux États-Unis,

son principal partenaire commercial, des matériaux bruts ou légèrement transformés, et en retour il lui achète principalement des biens manufacturés. Mais le Canada a également une économie coloniale vis à vis de la Norvège, qui est si petite. Nous envoyons à la Norvège du nickel, des minerais et des concentrés de minerai. La Norvège nous renvoie des anodes et des cathodes, des lingots et des tiges fabriqués avec du nickel, pour une valeur de 100 millions de dollars en 1979. À lui seul, le commerce du nickel pourrait refléter seulement la manière dont les compagnies multinationales choisissent de rationaliser leur production, puisque ces échanges particuliers sont contrôlés par Falconbridge Nickel, une compagnie qui exploite des mines au Canada et une industrie de transformation en Norvège. Cependant, l'organisation de ces échanges correspond à un schéma généralisé, dont l'existence ne peut s'expliquer simplement comme le résultat d'importantes décisions prises par quelques gros producteurs.

Parmi ce que nous, au Canada, expédions en Norvège, il n'y a que 15% de biens transformés ou manufacturés, mais la moitié de ce que la Norvège nous expédie est transformé ou manufacturé. Certains de ces produits sont du même type. C'est-à-dire que la Norvège nous envoie des thermomètres et nous lui envoyons des thermostats ; nous échangeons de l'équipement minier,

des amplificateurs audio, des semi-conducteurs, des tapis, des mitaines, des jouets, de l'équipement de hockey et pas mal d'autres choses. Mais il est significatif que la Norvège nous expédie à peu près 30% de plus de *types* de biens manufacturés et transformés que nous n'en expédions à la Norvège. Plus encore, parmi les 12 principaux produits que les deux pays s'échangent, seulement trois provenant du Canada sont des biens manufacturés, contre six provenant de la Norvège.

Les plus importantes exportations de la Norvège au Canada incluent la machinerie agricole, l'équipement de pêche commerciale et les skis. Le Canada est un pays beaucoup plus important que la Norvège sur le plan de l'agriculture. Une de nos plus importantes exportations vers la Norvège est le blé – et une de nos plus importantes importations depuis la Norvège est la machinerie agricole. S'il existe un schéma colonial classique, c'est bien de cela qu'il s'agit ici.

Le Canada a aussi un vaste marché domestique pour l'équipement de pêche commerciale et pour les skis. Les importations de skis sont devenues si importantes que le Canada a récemment imposé de nouveaux droits sur les skis. Ces droits sont si élevés qu'ils ont conduit (conformément à leur but) une compagnie norvégienne à ouvrir une succursale au Canada – en Ontario, en fait – d'où elle se prépare

maintenant à fournir à peu près 100 000 paires de skis annuellement à ce même marché qui, si on en croit le gouvernement de l'Ontario, est trop petit pour les manufacturiers canadiens.

Quant à ce qu'on nomme dans le texte que j'ai cité « une technologie de calibre mondial » et « des activités de recherche et développement adéquates », la Norvège et ses manufacturiers se débrouillent bien. En parcourant la section des nouveautés dans l'annuaire 1979 du Conseil pour l'exportation de Norvège, je vois, par exemple, qu'une compagnie norvégienne exporte aux États-Unis et en Suède un système contrôlé par ordinateur qui permet de maintenir un bateau dans une position précise sans recourir à des ancres; une autre construit et équipe cinq usines de fertilisants pour l'Union soviétique ; une autre construit pour l'Union soviétique une usine de tuyaux et de réservoirs en polyester renforcé de fibre de verre ; une autre vend à la Chine de l'équipement séismographique souterrain pour la surveillance géophysique. L'annuaire contient des douzaines d'autres cas semblables.

La Norvège est riche en énergie, comme le Canada, mais elle mise moins sur sa richesse en pétrole et en hydroélectricité. Ayant atteint le point où il devenait sage de choisir entre continuer à inonder des vallées pour accroître la production d'hydroélectricité et préserver ces vallées, les forêts

et la nature, elle a tracé une limite. Elle préfère la préservation. En conséquence, les entreprises norvégiennes, dans certains cas en coopération avec le gouvernement, ont commencé depuis quelques années à explorer sérieusement l'énergie tirée des marées, l'énergie éolienne et l'énergie solaire, ainsi que de nouvelles applications pour les pompes à chaleur et de nouvelles utilisations du charbon et de la plaquette forestière. Certains de ces travaux émergeront certainement le moment venu en tant que « technologies de calibre mondial ». La Norvège est pionnière en pisciculture océanique ; celle-ci se pratique dans des fjords comparables à ceux que l'on trouve en Colombie-Britannique.

La plus grande partie de la production manufacturière norvégienne destinée à ses propres consommateurs est réalisée par des entreprises de petite taille, mais cela ne veut pas dire que cette industrie est désuète ou peu rentable. En 1970, soit la dernière année pour laquelle je dispose de données, la Norvège comportait presque 600 usines de meubles, dont seulement 35 employaient plus de 50 personnes. Pourtant, loin d'avoir besoin d'aide économique, l'industrie du meuble norvégienne était compétitive sur le plan international et connaissait un grand succès. La Norvège exporte des meubles vers le Canada. Un jour, peut-être, importerons-nous au Canada des maisons construites en Norvège.

LA QUESTION DU SÉPARATISME

Quoi qu'il en soit, en 1970 quelque 230 entreprises norvégiennes distinctes construisaient des maisons préfabriquées, la plupart destinées aux vacances d'été ou d'hiver. Jusqu'à présent cette production n'est destinée qu'au petit marché domestique norvégien ; pourtant, c'est ainsi que l'industrie du meuble a débuté, tout comme les manufactures de skis, de tentes, de vêtements de camping et de randonnée, de couteaux et d'une foule d'autres biens de consommation qui sont devenues des exportations norvégiennes de grande valeur, achetées et prisées par les consommateurs dans beaucoup d'autres pays que le Canada.

De toute évidence, le marché domestique de la Norvège est économiquement viable, alors qu'il est tout aussi évident que celui du Canada, beaucoup plus vaste, ne l'est pas. À quoi faut-il attribuer cette différence ? On peut trouver l'amorce d'une explication en revenant à l'époque où les économies de la Norvège et d'une partie du Canada étaient à peu près identiques.

Aujourd'hui la région la plus pauvre du Canada est celle des provinces de l'Atlantique, parmi lesquelles se trouve la Nouvelle-Écosse. Il y a un siècle et demi, les principales exportations de la Nouvelle-Écosse et de la Norvège étaient le poisson et le bois, tandis que dans les deux endroits, la plus grande partie de la population vivotait d'une

agriculture de subsistance. Au début, le poisson et le bois exporté par la Nouvelle-Écosse étaient transportés par des flottes britanniques et étasuniennes, mais au début du 19e siècle les Néo-Écossais ont commencé à construire eux-mêmes des bateaux destinés à acheminer leurs produits d'exportation, tout comme le faisaient les Norvégiens. Puis, tout comme les transporteurs norvégiens, les propriétaires de bateaux de Nouvelle-Écosse ont étendu leurs activités. Ils ont commencé à transporter du cargo pour d'autres pays. Le transport naval était devenu lui-même un produit d'exportation pour la Nouvelle-Écosse. Et tout comme en Norvège, l'expansion de l'activité des transporteurs navals a entraîné celle des chantiers navals. Au milieu du 19e siècle, les clippers de Nouvelle-Écosse étaient présents sur tous les océans et contribuaient au transport commercial du monde entier. Les chantiers navals de Nouvelle-Écosse en sont venus à employer 3000 travailleurs, ce qui ne semble pas beaucoup aujourd'hui, mais qui représentait, parmi une pauvre population de fermiers, de pêcheurs et de bûcherons, une force considérable de spécialistes qualifiés et une industrie appréciable, tout comme c'était le cas des chantiers navals de Norvège pour l'endroit et pour l'époque. Mais il y a un siècle à peine, ces deux économies jumelles ont pris des chemin très différents. En Norvège, l'industrie navale

LA QUESTION DU SÉPARATISME

s'est engagée dans la transition du bois à l'acier, et de la voile à la vapeur. Mais en Nouvelle-Écosse, cette transition ne s'est jamais réalisée.

Du fer et du charbon avaient été découverts en Nouvelle-Écosse. Aucune économie ne s'est jamais trouvée dans une position aussi favorable pour accomplir une transition majeure de sa plus importante industrie que la Nouvelle-Écosse à ce moment. Mais on n'a pas profité de cette chance. En Nouvelle-Écosse, on pouvait faire des profits plus rapidement en exportant le fer et le charbon nouvellement découverts qu'en modernisant l'industrie de construction navale. La question qui nous vient à l'esprit est, bien sûr, pourquoi n'avoir pas fait l'un et l'autre ? L'explication semble être que les capitalistes de l'époque et de la place n'étaient pas intéressés à le faire. Il est facile de comprendre pourquoi. L'exploitation et l'exportation des ressources, en ce temps-là comme aujourd'hui, procure des bénéfices importants et rapides, et présente aussi d'autres avantages. Il suffisait de financer quelques grands projets relativement simples. La conversion de l'industrie navale exigeait le financement de projets plus nombreux, plus variés et plus innovateurs, et par le fait même comportait davantage de risques. Au bout du compte, l'argent et les efforts ont été investis dans l'exploitation des ressources, propice à l'enrichissement rapide, tandis que le potentiel et les

besoins de l'industrie navale ont été négligés, et les chantiers navals sont tombés dans l'obsolescence.

Bien qu'elle apparaisse aujourd'hui sous-développée, improductive et pauvre en comparaison de la Norvège, la Nouvelle-Écosse était plus riche que celle-ci au tournant du siècle. Le boom des exportations de charbon et de fer a été suivi peu après par celui de l'agriculture, particulièrement les pommes et l'élevage des moutons et des bovins. Halifax, la plus importante ville de la province, a connu un boom en même temps que celui des exportations, et a prospéré en tant que station d'approvisionnement en charbon pour la marine britannique, base pour les forces armées canadiennes, ville universitaire et centre de services pour son hinterland. En dehors de ces activités, elle s'est peu développée. Puis elle s'est mise à stagner, et son économie est aujourd'hui plutôt misérable, surtout quand on considère qu'elle est la métropole de tout le Canada atlantique. Son entreprise la mieux réussie a été la Banque de Nouvelle-Écosse. Elle est une des cinq grandes banques nationales du pays, et à ce titre elle a été une des forces majeures qui ont façonné non seulement l'économie de Nouvelle-Écosse mais aussi celle du pays dans son ensemble. En 1837, seulement cinq ans après que la banque ait été créée, elle avait commencé son expansion dans ce qui est maintenant le centre du Canada.

Si la Norvège avait trouvé des gisements de charbon et de fer au moment où l'a fait la Nouvelle-Écosse, peut-être aurait-elle également négligé son industrie. Mais le fait est qu'elle a maintenu, jusqu'à aujourd'hui, sa plus importante industrie à jour. En fait, elle a fait bien plus que la maintenir à jour, dans la mesure où la construction navale a constitué un marché pour tout un ensemble d'innovations manufacturières. Aussi pauvre soit la Norvège, et aussi petite soit sa population, le marché domestique *créé par les besoins de son industrie navale* s'est révélé suffisamment solide et important pour faire vivre une industrie manufacturière et les services qui lui étaient liés.

Il y a ici un principe important qui transcende les particularités de l'industrie navale. La Norvège, à cette époque comme aujourd'hui, a mis ses exportations au service de son économie de deux manières. D'un côté, ses exportations finançaient ses importations, tout comme dans le cas de la Nouvelle-Écosse. Mais l'industrie d'exportation de la Norvège constituait aussi un marché domestique en raison de ses besoins d'équipement et d'outils de travail. Il y a une grande différence entre, d'une part, pêcher, empaqueter et exporter du poisson comme le fait le Canada et, de l'autre, pêcher, empaqueter et exporter du poisson et de plus produire de la machinerie pour empaqueter le poisson, comme le

fait la Norvège. La Norvège exporte chez nous de la machinerie pour empaqueter le poisson.

Cette stratégie de développement qui consiste à utiliser ses propres producteurs d'exportations, à mesure qu'ils émergent, comme un marché domestique existant, solide et important pour l'industrie manufacturière et l'innovation, est toujours en vigueur en Norvège. Ainsi, peu de temps après l'Alberta, la Norvège a découvert du pétrole sur son territoire. Mais elle a aussi inventé et amélioré des équipements utilisés pour cette industrie, qui sont devenus à leur tour des produits d'exportation vers d'autres pays producteurs de pétrole. Cela n'est pas arrivé en Alberta. La Norvège a aussi pris place de leader dans la conception des procédures et des techniques en matière de sécurité pétrolière, tant et si bien que ses experts en ce domaine sont en demande aussi bien en dehors du pays. Une des industries qui ont pris de l'expansion récemment en Norvège est celle des fourneaux électriques non polluants pour les fonderies. Ceux-ci ont été développés d'abord pour les producteurs de la Norvège. Maintenant, plusieurs centaines d'entre eux ont été vendus dans d'autres pays. La rapidité avec laquelle les besoins de producteurs domestiques comme ceux-ci peuvent être comblés, aussitôt qu'ils se présentent, a été rendue possible aujourd'hui par le grand nombre de créneaux qui ont été comblés dans l'économie norvégienne. Une multitude de producteurs d'éléments, de pièces, d'outils, de matériaux et de services sont en mesure de répondre aux besoins des industries nouvelles ou innovatrices.

LA QUESTION DU SÉPARATISME

Ici entre en jeu un autre principe du développement économique de la Norvège. En se concentrant comme elle l'a fait à la fois sur une industrie d'exportation et sur la production de biens destinés à cette industrie, la Norvège a développé un moyen d'accroître la versatilité générale de sa production. La versatilité a été un sous-produit. Par exemple, des travaux de fonderie destinés à un usage permettent de développer des entreprises et des compétences qui peuvent être consacrées à d'autres usages. Une économie qui est en mesure de produire et d'améliorer des machines pour la mise en boîte de conserve peut aussi produire de la machinerie destinée à la fabrication de meubles. Plus encore, alors que l'activité des producteurs se diversifie, il en va de même de celle de leurs fournisseurs, et la versatilité de l'économie se trouve aussi accrue par ce moyen. Par exemple, l'industrie navale a débouché sur le développement et la manufacture d'appareils de navigation nautique. Cette industrie s'est ensuite ramifiée en fabriquant des appareils de navigation aérienne. Produisant l'un et l'autre, la Norvège est devenue et est toujours un des leaders mondiaux en la matière. À son tour, cette industrie a fourni une

part de marché domestique pour les microprocesseurs et l'équipement informatique norvégien.

La versatilité de production de l'économie, qui s'est développée de manière significative en Norvège d'abord autour de la fabrication d'outillage pour les industries d'exportation, est aussi le secret de sa capacité à fournir, à prix économique, une grande variété de biens de consommation destinés à sa petite population nationale. La Norvège met également à profit beaucoup de ses importations manufacturières, qu'il s'agisse d'équipement pour les producteurs ou de biens de consommation, et elle le fait aussi de deux manières. D'un côté, elle utilise ces biens importés, comme le fait le Canada. Mais d'un autre côté, elle les remplace le moment venu par des biens qu'elle produit elle-même, ce que le Canada ne le fait pas. Cela est possible en Norvège parce que son économie, devenue versatile en répondant aux besoins de l'industrie, l'est tout autant lorsqu'il s'agit répondre à ceux de sa propre population. Grâce à tous ces fournisseurs d'éléments, de pièces, d'outils et de services, à tous ces talents et ces savoir-faire qui ont été développés, il est devenu possible de fabriquer beaucoup de biens de consommation qu'on ne pouvait auparavant se procurer qu'à l'étranger, et de le faire efficacement. Mieux encore, une grande partie de ces biens de consommation, conçus et fabriqués localement, sont eux-mêmes devenus, comme on l'a vu, des biens d'exportation. Voilà la différence avec l'industrie manufacturière canadienne, une industrie de succursales qui se contente d'imiter ce qui se fait ailleurs et dont les produits sont, par le fait même, rarement exportables.

LA QUESTION DU SÉPARATISME

L'approche norvégienne du développement économique n'est pas particulière aux petits pays. C'est aussi de cette manière que les grands pays développent leur économie. Les grands pays qui échouent à la tâche de produire eux-même les outils et l'équipement nécessaire à leurs industries majeures, puis à l'industrie en général, ne se développent pas économiquement, même si leur population est très vaste. En termes de développement, la taille d'un pays importe peu. L'essentiel est plutôt la manière dont l'économie se construit ; les petits pays comme la Norvège ont les mêmes opportunités que les grands.

Les Canadiens ont montré qu'ils pouvaient réussir aussi bien économiquement que les Norvégiens, dans plusieurs cas où de nouvelles industries émergentes ont fourni d'importants marchés domestiques. Par exemple, la société Radio Canada a offert un marché très stable pour l'équipement de télécommunications développé et fabriqué au Canada. C'est pourquoi nous avons une magnifique industrie des télécommunications. Nous exportons

certains de ses produits en Norvège. Mais dans l'ensemble, au Canada, ce type de développement a toujours été rare et inégal, et il semble destiné à le demeurer aussi longtemps que l'on croira que la prospérité d'un pays s'obtient simplement en ramassant quelque chose dans le sol et en l'exportant.

S'il y a quelque rapport que ce soit entre les déficiences de l'économie canadienne résumées dans la fiche d'information du gouvernement de l'Ontario et la taille du pays, ce serait plutôt que le pays est trop gros : c'est-à-dire que les mêmes grandes institutions économiques et politiques, les mêmes assomptions économiques abrutissantes façonnent l'ensemble du pays, malgré le besoin urgent qu'ont certaines provinces ou régions d'une approche différente, et les opportunités qui se présentent dans telle ou telle région de prendre en charge la production d'équipements pour répondre aux besoins des industries existantes.

Mais à l'exception de cela, la taille du pays n'est pas un problème économique pour le Canada, et la division du Canada en deux plus petites nations n'imposerait pas d'handicap supplémentaire, en termes de taille, pour le développement de l'industrie. Pourtant, cette croyance reste largement répandue.

Au début de 1980, la presse torontoise rapportait l'histoire de plusieurs épiciers malchanceux de

Peterborough, en Ontario, qui avaient été forcés par le gouvernement fédéral de convertir leurs balances pour la viande et les autres produits au système métrique l'année précédente, et à qui on permettait maintenant de revenir au système impérial. Décrivant les malheurs et la frustration de ces petits marchands, l'article ajoutait : « changer les balances à viande [pour les ramener au système impérial] va probablement coûter près de 3000 $ et prendra du temps parce que les vieilles pièces nécessaires ont été jetées par la compagnie qui produit les balances, et de nouvelles devront être expédiées depuis les États-Unis. »

Cet incident est révélateur pour deux raisons. D'abord, il nous offre une description en miniature de la vie économique quotidienne dans un pays dont la population représente deux fois celle de la Hollande, trois fois celle de la Suède, quatre fois celle du Danemark et plus de cinq fois celle de la Norvège.

Il nous rappelle aussi la vanité des trucs et solutions miracles lorsqu'il s'agit de remédier à des lacunes fondamentales. Il y a quelques années le gouvernement canadien a mis tous ses espoirs dans la conversion métrique, où l'on voyait un moyen de stimuler la faible exportation industrielle du pays. La conversion a été entreprise parce que l'on croyait, à tort, que les Américains feraient la

même chose, mais lorsqu'on a découvert que ce ne serait pas le cas, le programme a tout de même été poursuivi, sous prétexte que le système métrique est utilisé dans une partie importante du marché mondial. À commencer par les rapports de météo quotidiens des journaux, des échéances ont été fixées pour la conversion de douzaines et douzaines de situations et de pratiques : les recettes dans les sections culinaires des journaux, les panneaux routiers annonçant la distance et régulant la vitesse, les plans d'architecture et d'ingénierie, les formats de briques, de boulons, de sacs de fertilisants, de contenants de crème, de nourriture de chat, les mélanges de cocktail, les problèmes dans les manuels d'algèbre... Quand est venu le tour des emballages de viande et autres produits d'épicerie, tout le monde avait réalisé que la relation de cette opération avec le commerce extérieur du pays était si peu pertinente et sans effet réel, qu'une pause a été décrétée. Ce qu'il faut retenir ici, c'est qu'aucune solution-miracle, même si elle est aussi coûteuse et dérangeante qu'un changement de système de mesures, ne peut réparer la négligence d'une économie à produire elle-même une bonne partie de ses outils de travail.

Les handicaps de l'industrie canadienne sont bien réels. Mais des remèdes miracles, et l'explication facile selon laquelle le marché est trop petit, ne font qu'obscurcir les choses. Il est troublant de

voir cette excuse selon laquelle le marché est trop petit se tourner en argument économique contre le séparatisme québécois, non seulement parce que cet argument est malhonnête (ou négligent), mais aussi parce que cela est un très mauvais service pour l'ensemble du Canada.

CHAPITRE 5
LES PARADOXES DE LA TAILLE

Les sécessions nous effraient parce que nous croyons que remplacer de grandes choses par des choses plus petites représente un pas en arrière ou une perte. Est-ce le cas ? La passage du plus grand au plus petit représente-t-il une détérioration ?

Il est clair que c'est parfois le cas. Par exemple, si la compagnie Chrysler survit en tant que constructeur d'automobiles, elle sera plus petite qu'elle a déjà été. En fait, elle est déjà plus petite. Pour éviter la faillite, elle a dû se départir de plusieurs filiales qu'elle avait établies au cours de son histoire. Elle a dû fermer d'autres usines, et elle a dû mettre à pied des dizaines de milliers de travailleurs, dont certains au Canada. La part de Chrysler dans le marché automobile s'est rapetissée; son déficit s'est accru. À une certaine époque la compagnie était jeune, dynamique, alerte et en pleine croissance. Année après année, elle est devenue de plus en plus grosse, ce qui pouvait sembler une bonne chose, tout en construisant des voitures de plus en plus grosses. Son histoire récente, cependant, a été une triste suite d'échecs : incapacité à admettre les limitations de ce qu'elle faisait, à envisager avec succès d'autres possibilités, erreurs de jugement et

de prévision, incapacité à tirer les leçons du succès de ses compétiteurs.

Devenir plus petit est souvent le résultat d'un échec. Nous savons tous que les nations et les empires, comme les fabricants d'automobiles, peuvent décroître ou s'effondrer parce qu'elles sont sur leur déclin. Au moment même où leur puissance peut sembler la plus invincible, leur prospérité la plus enviable, leurs réalisations les plus impressionnantes, le ver est déjà dans la pomme, le déclin est à l'œuvre, le cœur ne tient plus, les choses commencent insidieusement à se désintégrer. Pour une nation ou un empire, tout comme pour Chrysler, le fait de devenir plus petit ou d'être démembré en éléments plus petits porte de toute évidence une connotation d'affaiblissement, de maladie, de déclin, de désintégration, d'échec.

Mais il est tout aussi clair que le fait de devenir plus petit, ou de se diviser en éléments plus petits, n'est pas toujours synonyme de déclin et de manque de clairvoyance. Revenons un instant à l'industrie, en considérant cette fois le cas de la compagnie Standard Oil plutôt que celui de Chrysler. Au tournant du 20e siècle, la Standard Oil n'était pas seulement une gigantesque compagnie américaine, mais un véritable monopole. Les méthodes qu'elle employait pour écraser ses compétiteurs ou en prendre le contrôle étaient si impitoyables, et elle

était devenue tellement puissante, qu'en 1911, à la suite d'un remarquable jugement anti-monopole, la Standard Oil a été démembrée en plus de 30 compagnies distinctes par ordre des tribunaux américains. Les composantes de la compagnie ont été séparées les unes des autres. Je ne donnerai pas la liste complète des compagnies qui sont nées à cette occasion, mais quatre d'entre elles font partie des plus grandes compagnies de pétrole au monde : Standard Oil of New Jersey, qui est devenue Esso, maintenant Exxon ; Standard Oil of California ; Standard Oil of New York, qui est devenue Socony, maintenant Mobil ; Standard Oil of Indiana, qui est devenue American ou Amoco. Parmi les autres, on retrouve Atlantic Refining Co., Anglo-American Oil Co. Ltd., Colonial Oil, Continental Oil, Standard Oil of Ohio, de même que dix compagnies de transport par pipeline et une compagnie qui construit et opère des wagons-réservoirs.

En peu de temps, plusieurs de ces rejetons sont devenus plus rentables que la compagnie originale, et beaucoup d'entre eux en sont venus à rivaliser avec elle ou à la dépasser en termes de grandeur. Les trois premières que j'ai mentionnées, Exxon, Standard Oil of California et Mobil, prises dans leur ensemble, écrasent aujourd'hui la Standard Oil originale.

Personnellement, je ne souhaite pas longue vie aux compagnies de pétrole – ou plutôt, je ne souhaite pas longue vie à leur fonction qui consiste à nous fournir du combustible à base de pétrole. J'espère que cette fonction ira en déclinant. Mais quoi qu'il arrive de cette industrie dans l'avenir, cela ne change rien au fait : lorsque la Standard Oil, une grosse organisation, a été démembrée en plus petites organisations, le processus en cause n'était pas du tout le même que lorsque la compagnie Chrysler est devenue plus petite.

Si nous regardons une amibe à l'aide d'un microscope, il peut arriver qu'on la voie se désintégrer, ou se faire phagocyter, dévorer tout rond par un autre organisme. Mais on peut aussi la voir se diviser. Voilà deux amibes là où il n'y en avait qu'une. Ainsi, créer de petites entités à partir des grosses – qu'il s'agisse d'amibes, des compagnies Standard Oil où même de nations comme la Norvège – ne représente pas une désintégration mais une naissance, avec toutes les possibilités de croissance que cela implique.

Dans toute vie économique un tant soit peu vigoureuse, ce type de division se produit constamment. La restauration est une des catégories d'emplois les plus importantes au Canada et l'une de celles qui a connu la croissance la plus rapide ces dernières années. Ce secteur fourmille de ces divisions comparables à celle de l'amibe. D'une part, les chaînes de restaurants ouvrent constamment de nouvelles succursales. C'est d'ailleurs ainsi qu'elles sont devenues des chaînes ; plutôt que d'ajouter des tables, des cuisiniers, et d'accueillir davantage de clientèle dans des restaurants de plus en plus gros, elles se sont multipliées en un plus grand nombre de restaurants. De plus, les restaurants donnent naissance à des rejetons indépendants qui ne sont pas des succursales ou des filiales, mais véritablement de nouvelles entreprises. À Toronto comme ailleurs, c'est une habitude bien établie pour les chefs de restaurant de quitter leur emploi et d'ouvrir leur propre restaurant, complètement indépendant du premier. Les gens ont la possibilité d'apprendre un métier à un endroit, puis de jeter le tablier. Parmi les restaurants de Toronto, les maisons mères continuent à être prospères, tout comme les rejetons.

Dans la vie économique, les amibes ne se divisent pas toujours en d'autres amibes. Parfois, les personnes qui entreprennent de créer de nouvelles organisations à partir de celles existantes ne reproduisent pas la compagnie plus ancienne dont ils proviennent, mais combinent plutôt leur expérience avec une nouvelle idée. Par exemple, un acheteur, travaillant pour une chaîne de restaurants, est insatisfait des balances qu'il utilise et imagine un meilleur design ; il s'associe avec un machiniste

LA QUESTION DU SÉPARATISME

de tôlerie et un concepteur de contrôles par microprocesseur afin de démarrer une nouvelle entreprise fabriquant des balances pour la vente de nourriture en gros. La nouvelle entreprise n'est pas une reproduction des entreprises qui lui ont donné naissance, elle est une mutation.

Les mutations sont les formes de division les plus importantes dans la vie économique. La diversité des entreprises en Norvège ne s'est pas faite toute seule. Elle est le fruit d'un grand nombre de mutations. Les compagnies établies sont souvent ouvertes aux idées nouvelles, mais la plupart des innovations sont réalisées par des entreprises petites et nouvelles. En fait, c'est pour cela que les grosses compagnies bien établies achètent si souvent les compagnies plus jeunes et petites. La puissance que confère la grandeur et la puissance créatrice sont deux choses distinctes.

Dans la vie économique canadienne, il y a peu de mutations. Dans le domaine manufacturier, il n'y a pas non plus beaucoup de simples reproductions en compagnies nouvelles et indépendantes, comme on en voit dans le domaine de la restauration. Si c'était le cas, l'industrie manufacturière canadienne serait vigoureuse et en pleine croissance ; l'essaimage des compagnies établies n'impliquerait pas un déclin économique, mais bien le contraire.

La Suède et la Norvège se sont séparées à une époque où elles étaient toutes deux pleines de vitalité – comme l'a montré la suite de l'histoire. C'est pourquoi il serait erroné d'interpréter une séparation telle que la leur comme une désintégration. Le passage des grandes choses aux petites a donc deux significations distinctes et opposées. L'une implique déclin et désintégration, l'autre implique naissance et renouveau de vigueur. Une fois qu'on a compris cela, il devient plus facile de concevoir une explication théorique de ce regain de vitalité qu'ont connu la Suède et la Norvège après leur séparation.

J'ai voulu éviter, autant que possible, de me livrer à des pensées spéculatives, m'en tenant plutôt aux choses de la vraie vie. Mais l'idée que les nouvelles nations peuvent être le produit de la désintégration d'empires usés et affaiblis, mais parfois aussi au contraire, celui d'une saine naissance, nous conduit à une interrogation spéculative concernant les grandes nations d'aujourd'hui. Quand on considère ce qui est advenu des États au cours de l'histoire, qu'il s'agisse d'empires aux possessions éparpillées ou de grandes nations, on constate qu'un jour ou l'autre ils ont invariablement fini par atteindre un point où ils se sont comportés comme des organismes en déclin qui se désintègrent, de la Perse antique à la Grande-Bretagne moderne. Mais cela doit-il nécessairement se produire ? Les populations des grands

États doivent-elles toujours être condamnées à cette impuissance devant des problèmes insurmontables et à la fatalité d'un déclin irréversible, avec tout ce que cela comporte d'épreuves et de pertes ? Ou bien la division des grandes nations, entreprise avant que le déclin ne soit devenu irréversible, peut-elle offrir un moyen de renouveler leur vitalité ? Bien sûr, les grandes nations sont extrêmement réfractaires aux divisions ou aux sécessions, jusqu'à ce que leur désintégration ne leur en donne plus le choix ; entre-temps, toutes leurs parties constituantes sont sujettes à se dévitaliser.

La grandeur est source de puissance, mais seulement aussi longtemps qu'elle va de pair avec la vitalité, et pas au delà. La puissance est l'attribut de la grandeur qui rend celle-ci attrayante pour les peuples. Notre admiration envers la grandeur, en raison de sa puissance, nous conduit à sous-estimer sa faiblesse inhérente : les qualités pratiques ne sont pas son point fort. D'une part, les grosses organisations, qu'ils s'agisse de nations ou d'entreprises, peuvent faire des erreurs, tout comme les petites, et lorsque cela se produit, il s'agit d'erreurs énormes, aux conséquences énormes. La compagnie Chrysler, dit-on, est trop grosse pour faire faillite. Les conséquences sont trop énormes pour la compagnie, et même pour le pays, pour admettre l'échec, même si dans les faits elle a échoué.

Les petites organisations font aussi des erreurs et connaissent des échecs, mais dans l'ensemble des affaires, ces échecs peuvent plus facilement être absorbés et surmontés. Ce fait est peut-être pour quelque chose dans la vitalité persistante de l'Europe, qui a si souvent contredit ceux qui prédisaient son déclin ; tous ces pays, relativement petits, ont commis des erreurs, souvent terribles, mais ils n'ont pas fait les mêmes erreurs en même temps, avec les mêmes conséquences.

Un comptine britannique raconte cette histoire :

Si tous les océans n'étaient qu'un seul océan,
Quel grand océan ce serait !
Si tous les arbres étaient un seul arbre,
Quel grand arbre ce serait !
Si toutes les haches étaient une seule hache,
Quelle grande hache ce serait !
Si tous les hommes étaient un seul homme,
Quel grand homme ce serait !
Et si le grand homme prenait la grande hache,
Et coupait le grand arbre,
Et le laissait tomber dans le grand océan,
Quel splish-splash ce serait !

Il y a une cinquantaine d'années, le biologiste britannique J.B.S. Haldane a écrit un délicieux petit essai intitulé *On Being the Right Size*. Il faisait

remarquer, entre autres choses, que la taille d'un animal est en relation avec les organes dont il a besoin. Ainsi, puisqu'un insecte est petit, il n'a pas besoin d'un système de circulation sanguine pour transporter l'oxygène. L'oxygène dont ses cellules a besoin peut être absorbé par diffusion. Puisqu'il est beaucoup plus gros, l'animal a besoin d'un système de distribution et de pompage, afin que l'oxygène puisse rejoindre toutes les cellules.

Un animal relativement gros, expliquait-il également, possède une masse plus importante en proportion de sa surface. Plus l'animal est gros, plus cette disproportion est grande entre la masse, où la chaleur est générée par l'oxydation, et la surface par où elle peut être évacuée. C'est pourquoi les animaux qui sont gros sont par le fait même mieux équipés pour affronter les froids arctiques et subarctiques ; ils peuvent conserver la chaleur plus facilement que les petits animaux. Mais il s'ensuit également que les gros animaux ont besoin d'organes spécifiques pour évacuer la chaleur générée à l'intérieur de leur corps avant qu'elle ne devienne fatale, par exemple les glandes sudoripares qui assurent le refroidissement par évaporation, ou ces curieuses oreilles qui accroissent la surface de refroidissement chez l'éléphant.

Haldane met de l'avant un intéressant principe concernant la taille des animaux : les animaux ne

LA QUESTION DU SÉPARATISME

sont pas gros parce qu'ils sont complexes, ils doivent plutôt être complexes parce qu'ils sont gros. Il me semble que ce principe s'applique aussi bien aux institutions, aux gouvernements, aux compagnies, aux organisations de toute sorte. Plus ils sont vastes, plus ils doivent être complexes. Ils sont gros, par exemple, parce qu'ils gèrent un imposant trafic de communications téléphoniques, parce qu'ils desservent une énorme clientèle ou parce qu'ils gouvernent une importante population. Peu importe les raisons de leur expansion, leur grande taille implique une complexité accrue. Les grandes organisations ont besoin de coordonnateurs, d'agents de liaison, de services de communications officiels, d'administrateurs, de superviseurs de superviseurs, de départements entiers voués au service de l'organisation elle-même. Une petite organisation peut se débrouiller sans bureaucratie. Une grande ne le peut pas.

La grandeur et la complexité qui l'accompagne ont leur prix, mais cela peut en valoir la peine. Le cerveau humain, avec son nombre incalculable de cellules pour emmagasiner, classer, organiser et retrouver les mots, et faire tant d'autres choses, est si complexe qu'il demeure encore une énigme pour nous. Les capacités sophistiquées de notre cerveau impliquent beaucoup de prix que les animaux dont le cerveau est plus petit n'ont pas à payer. Nous

consacrons une part exorbitante de notre énergie à alimenter nos cerveaux et les services qui lui sont dévolus ; il semble bien que nous soyons sujets à plus de troubles mentaux que les poulets ou les vaches ; nous devons venir au monde dans un état de vulnérabilité extrême, parce qu'il nous faut naître avant que la tête ne soit devenue trop grosse pour traverser le col de l'utérus ; notre enfance est très longue en comparaison de celle des autres animaux, qui peuvent rapidement se débrouiller sans parents, etc.

Pour être juste, beaucoup de tâches en ce monde ne peuvent être accomplies que par de grandes organisations, ou seront mieux accomplies par celles-ci. Sauter à la conclusion que des entités plus petites sont nécessairement préférables à de plus grandes serait aussi simpliste que de prétendre l'inverse. Ce qu'il faut retenir, c'est que la grandeur a toujours un prix. Il serait dommage, enfin c'est ce que je crois, qu'il n'y ait que de petits villages ou de petites villes. Mais les grandes cités impliquent des prix à payer, et même beaucoup : les conditions physiques, économiques et sociales, immenses et complexes, qu'impliquent leur grande taille, doivent être constamment gardées sous contrôle, sous peine de rupture.

Les gens qui ne comprennent pas ce que j'appelle le principe d'Haldane n'en finissent pas

d'être désappointés, parce que le remplacement de plusieurs petites unités par une grande se traduit rarement par une économie d'argent. Ils croient que la consolidation permet des économies d'échelle. Bien sûr, parfois cela fonctionne, dans la mesure où les unités qui ont été consolidées étaient vraiment petites au départ, et si l'ensemble qui en résulte n'est pas trop grand. Mais d'un autre côté, l'accroissement de complexité a aussi un prix. Quand le gouvernement métropolitain de Toronto a été créé, regroupant plusieurs fonctions qui se dédoublaient auparavant dans ce qui est aujourd'hui la ville et cinq banlieues, les coûts de l'administration n'ont pas diminué en raison d'économies d'échelle. Les coûts ont augmenté. Même si des dédoublements ont été éliminés, d'autres services ont dû être créés simplement pour assurer le fonctionnement de plus gros systèmes de police, d'école, de circulation et de services sociaux. Si toutes les fonctions du gouvernement dans la ville et les cinq banlieues étaient fusionnées dans un seul gouvernement métropolitain « tout usage », il est certain que les coûts monteraient en flèche.

Aux États-Unis, quand un nouveau président prend ses fonctions, il met habituellement de l'avant, parmi ses principaux objectifs, la simplification de la bureaucratie fédérale. Beaucoup de talents et d'efforts ont été consacrés à ces tentatives de réorganisation et de rationalisation des coûts. Mais

le résultat le plus notable a été que les tentatives elles-mêmes ont imposé des coûts additionnels et de nouvelles complications. De nouvelles bureaucraties ont dû être mises en place, ou alors celles qui existaient déjà ont dû être agrandies, afin d'étudier les problèmes de réorganisation, d'étudier les propositions et de tenter de les mettre en pratique. Même si elle ont bousculé les vieux arrangements, les réorganisations n'ont permis de réduire ni les coûts ni la complexité de la bureaucratie fédérale. La taille du pays et la centralisation de son gouvernement rendent nécessaire une très importante bureaucratie, ce qui à son tour implique des complications formidables ; ces continuels projets de réorganisation sont eux-mêmes de nouvelles manifestations de ces complications, et non un remède à celles-ci. Les coûts élevés, la rigidité des appareils bureaucratiques et leur complexité sont le prix de la grandeur.

Une des conséquences les plus destructrices et exaspérantes de la grandeur est que parfois les complications deviennent tellement excessives qu'elles en sont suffocantes : elles interfèrent avec les objectifs mêmes que l'organisation est censée servir. Un architecte d'hôpitaux m'a dit qu'un hôpital peut être conçu, construit et mis en opération au Canada en à peu près deux ans de moins qu'un hôpital comparable aux États-Unis. Le coût de ces deux années supplémentaires de temps et d'efforts est, bien sûr,

considérable. Plus encore, d'une certaine manière les hôpitaux risquent de n'être pas tout à fait comparables, parce que ces rubans rouges qui mettent deux ans de plus à s'ouvrir aux États-Unis interdisent aussi beaucoup de décisions avisées, de remises en questions ou de solutions à des problèmes qui, parfois, peuvent être envisagées au Canada. La différence entre les rubans rouges, disait-il, tient en grande partie au fait qu'aux États-Unis le gigantesque gouvernement fédéral ne peut agir qu'au sein de ses propres exigences complexes – formules financières et évaluations, par exemple, qui relèvent tous de sa manière nécessairement lourde et compliquée de faire les choses – et tout cela s'ajoute aux difficultés posées par l'État, la municipalité et l'administration de l'hôpital lui-même. Au Canada, ce sont les gouvernements provinciaux, et non Ottawa, qui en prennent la responsabilité.

Un fonctionnaire ontarien m'a raconté il y a quelques années une histoire similaire, à propos de complications, cette fois concernant le nettoyage du lac Ontario. De notre côté de la frontière le travail a avancé selon l'échéancier mis en place par l'accord international. Du côté américain, le travail de construction, similaire, des usines de traitement des eaux usées s'est étendu bien au delà des dates prévues. Le problème, m'a-t-il dit, pour la partie américaine du travail, ne tenait pas à un manque

d'argent ni d'intérêt ou de volonté. Les gens avaient bien travaillé là-bas, à leur manière, tout aussi fort que les Canadiens. Mais ils étaient aux prises avec les rubans rouges. Les rubans rouges, c'est ainsi que l'on désigne communément les complications propres aux grandes organisations, quand elles sont devenues étouffantes.

Beaucoup de tâches dont nous croyons qu'elles nécessitent de grandes organisations – simplement parce que c'est toujours ainsi que l'on procède – peuvent être réalisées aussi bien par de petites organisations, et en fait parfois beaucoup mieux. Quand le système postal canadien était plus petit et avait moins de courrier à traiter, l'acheminement de la poste était plus rapide et plus fiable. Je crois que notre service postal est devenu comme le cerveau humain en ce sens qu'il est maintenant incapable de comprendre ses propres complications. Une des choses auxquelles je m'attends, si jamais le Québec devait se séparer, est la création de deux systèmes postaux, plus petits, à la place de celui que nous avons actuellement. (Les petits pays ont leur propre service postal ; nous ne considérons pas cela comme quelque chose d'extravagant ou comme un dédoublement.) En attendant, bien sûr, une part très importante du courrier canadien n'est plus confié au système postal. Il s'avère que des services de courrier plus petits, donc moins complexes, sont

LA QUESTION DU SÉPARATISME

plus rapides et plus fiables, et même s'ils sont censés être illégaux et ont été, pendant un certain temps, harcelés et poursuivis, ils se sont développés parce qu'ils étaient devenus tout simplement indispensables. Certains d'entre eux, à Toronto, ne chargent que 15 cents pour une lettre, alors que la poste officielle demande 17 cents, mais c'est leur fiabilité et leur rapidité qui les rend si appréciables. Au grand embarras du gouvernement, on a même découvert que des services gouvernementaux eux-mêmes avaient recours à leurs services.

Beaucoup d'Américains tiennent pour acquis que pour être efficace, un service téléphonique doit être intégré dans une seule grande organisation. Quand je dis à mes relations américaines que la province de l'Alberta a longtemps possédé son système téléphonique distinct, et que je peux témoigner par expérience de son excellente efficacité, ils sont épatés. Ils sont encore plus incrédules quand ils apprennent qu'en Alberta la ville d'Edmonton possède aussi un système téléphonique séparé et qu'il est également d'une efficacité de première classe. J'ose à peine leur dire que ces deux réseaux ont une excellente réputation en termes d'innovation sur le plan du service et de l'équipement – mais c'est le cas.

À New York, les gens ont remarqué pendant plusieurs générations que le montant d'argent dépensé

par élève dans les écoles publiques est plus important que dans beaucoup de bonnes écoles privées aux classes plus petites. À première vue, il est difficile de comprendre cette disproportion entre les coûts et les services reçus, à moins d'admettre l'existence de détournements de fonds. Mais si on visite le système d'administration des écoles publiques de New York, et qu'on prend la mesure du fardeau que représente cette immense organisation, la hauteur des coûts devient compréhensible. Ces coûts élevés sont attribuables à la grandeur, et non à la corruption. Peut-être devrait-on parler de corruption de la grandeur. Une décentralisation du système scolaire de New York a été entreprise il y a une dizaine d'années. Mais en pratique, cette décentralisation s'est traduite par l'ajout de nouveaux niveaux d'administration et de complication dans l'organisation centrale, car celle-ci a également été conservée. Comme l'a dit Marshall McLuhan, on ne peut pas décentraliser la centralisation.

Le fédéralisme a été une manière traditionnelle de garder le contrôle sur la taille et la complexité des gouvernements nationaux. La plupart des grandes nations ont eu recours au système fédératif sous une forme ou une autre, mais c'est aussi le cas de petits pays comme la Suisse. Bien sûr, il y a eu aussi d'autres motifs à l'origine du fédéralisme. Il offrait un certain degré d'autonomie qui était recherchée

pour elle-même. Mais un de ses usages a été de tenter de contrôler la taille et la centralisation des gouvernements.

Le fédéralisme a connu de mauvais jours à bien des endroits. En principe l'Union soviétique est une fédération, mais dans les faits la gestion et les décisions y sont excessivement centralisées. Les États-Unis sont en principe une fédération, mais dans les faits ils se sont convertis en État unitaire où tout, à l'exception des affaires vraiment mineures et purement locales – et encore – doit se traîner dans les couloirs du pouvoir centralisé.

La centralisation des gouvernements nationaux a pris de l'ampleur pendant la plus grande partie du 20e siècle et s'est rapidement intensifiée à notre époque. Quand la centralisation va de pair avec l'accroissement des responsabilités du gouvernement, comme cela s'est également produit, il en résulte de très gros gouvernements.

Les pays n'ont pas tous suivi cette voie. La Suisse et le Japon sont des exceptions remarquables. L'un comme l'autre ont relativement peu de programmes nationaux. Le Canada a aussi résisté à la centralisation extrême parce que le Québec, l'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique ont insisté sur une autonomie provinciale considérable. Aussi, le Canada demeure un système fédéral dans les faits autant qu'en principe. Néanmoins,

l'éléphantisme nous menace également. Le nombre d'employés d'Ottawa s'est accru de plus de 50% seulement depuis 1968.

Presque partout dans le monde, les complications bureaucratiques ont atteint un niveau qui défie toute solution aussi bien que toute compréhension. Au sein des gouvernements, beaucoup de personnes intelligentes, diligentes et bien intentionnées consacrent leur existence à créer des gâchis, des futilités ou du gaspillage parce qu'elles ne peuvent faire autrement. Les complications sont labyrinthiques. Le ruban rouge nous étouffe. Ces immenses organisations incontrôlables sont inflexibles, il est impossible de les remettre dans le droit chemin lorsqu'elles se sont engagées dans le mauvais. Ce type d'arrangements ne semble pas offrir un avenir prometteur.

Si nous prenons au sérieux le principe de Haldane, comme je crois que nous devrions le faire, l'accroissement de la centralisation des gouvernements ne devrait pas être combiné avec l'ajout de responsabilités ou leur multiplication. Au contraire, l'accroissement des responsabilités des gouvernements devrait, en toute logique, être combiné avec un fédéralisme plus souple, ou alors avec des sécessions. Il semble certain que la seule solution prometteuse, pour des gouvernements dépassés, si

c'est ce que nous voulons ou ce dont nous avons besoin, ce sont de petites nations.

Si on revient encore une fois à la taille des animaux, certains d'entre eux deviennent tellement énormes qu'aucun niveau de complexité concevable ne peut répondre adéquatement aux dangers propres à leur grande taille. Pour survivre, ils ont besoin d'un environnement très spécifique. Dans la chaleur du jour, l'hippopotame s'immerge dans l'eau, ne laissant émerger que ses naseaux. Les grandes baleines n'auraient pu atteindre leur énorme taille ailleurs que dans l'eau ; autrement, leur propre chaleur les aurait tuées. Il y a ici matière à une analogie, et elle est plutôt effrayante. Les gouvernements les plus gros et les plus fortement centralisés ont toujours fini par recourir à l'environnement spécial de l'oppression pour se maintenir. Et certains n'auraient tout simplement jamais pu atteindre leur grande taille, s'ils n'avaient pas pris naissance dans cet environnement.

CHAPITRE 6
DUALITÉ ET FÉDÉRATION

La Constitution du Canada est une loi qui a été votée en 1867 par le Parlement britannique, et jusqu'à aujourd'hui elle s'appelle encore l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique. En réalité, cette loi n'était pas britannique. Elle a été élaborée par un groupe de Canadiens aujourd'hui appelés les Pères de la Confédération, conduits par John A. Macdonald (qui sera par la suite premier ministre), qui se sont entendus sur la forme de gouvernement qu'ils désiraient pour un Canada uni et qui ont obtenu ce qu'ils voulaient. Curieusement, ils n'y ont pas inclus une procédure d'amendement, considérant de toute évidence que les changements, s'ils étaient nécessaires, pourraient être adoptés en Angleterre par la même procédure routinière que l'acte original. Ainsi, les changements formels à la Constitution canadienne doivent être légitimés par un autre gouvernement, dans un autre pays.

La persistance de cet arrangement archaïque n'est pas due à un attachement aux traditions, mais plutôt à une impasse à l'intérieur du Canada. Le rapatriement de la Constitution est souhaité depuis longtemps par le gouvernement canadien et par les partis politiques. Des douzaines de rapports

et d'études ont proposé le rapatriement ainsi que des révisions, et les conférences constitutionnelles n'ont pas manqué non plus, la plus récente étant la Conférence de Victoria de 1971, convoquée par le premier ministre Pierre Trudeau. Mais tout cela a été vain. Aucune entente n'a été conclue quant à un manière proprement locale d'amender la Constitution, encore moins d'en rédiger une nouvelle. Aborder le sujet de la Constitution, c'est ouvrir une boîte de Pandore qui, à chaque tentative, a dû être refermée aussi vite. Une autre tentative s'amorce en 1980.

La plus grande difficulté concerne la place du Québec dans le pays. La théorie du Québec français est que le Canada est composé par deux « peuples fondateurs » égaux, Anglais et Français, et que le Québec incarne l'un de ces peuples. Cette théorie, qui est fermement soutenue au Québec français autant par les non-séparatistes que par les séparatistes, revient à demander que la Constitution reconnaisse adéquatement la théorie de la dualité et qu'elle la rende effective. Placer les deux peuples fondateurs sur un pied d'égalité et rendre cette égalité effective, cela voudrait dire, par exemple, que le Québec ait le pouvoir d'opposer un veto unilatéral à un amendement constitutionnel proposé même s'il est appuyé par la majorité canadienne anglaise. Les Québécois croient qu'ils ont besoin de ce pouvoir

pour protéger les intérêts culturels, juridiques et législatifs du Québec.

Mais le Canada est composé de dix provinces, non de deux. La vision des autres provinces est qu'ils forment une fédération à l'intérieur de laquelle elles sont égales devant la loi. Bien que les autres provinces reconnaissent que le Québec doit être traité comme un cas spécial à certains égards, ils s'opposent à ce qu'il dispose de pouvoirs uniques et disproportionnés par rapport *aux leurs*. À la conférence de Victoria, on a tenté ingénieusement de contourner le problème du droit de veto aux amendements constitutionnels en singularisant une deuxième province, l'Ontario, qui aurait également disposé d'un droit de veto. Le compromis aurait pu être accepté, si le Québec n'avait pas été insatisfait de plusieurs autres propositions. Mais même si ce compromis était nécessaire, un tel arrangement ne convenait pas aux autres provinces parce qu'il revenait de toute évidence à diviser le pays autour d'un autre type de dualité : les provinces de première classe et les provinces de seconde classe, celles qui auraient disposé de pouvoirs particuliers et celles qui n'en auraient pas disposé. C'était la négation du principe de la Confédération, à la fois en théorie et en pratique.

La plus récente proposition de procédure d'amendement constitutionnel, présentée par les

fédéralistes du Québec sous la direction de Claude Ryan en janvier 1980, sépare les clauses constitutionnelles en deux catégories : celles qui pourraient être amendées par les provinces, comme dans une fédération ordinaire, et celles – vraiment importantes – qui seraient «blindées» ou «fixées». Pour ces dernières, les amendements nécessiteraient le consentement de provinces «représentant ou ayant représenté au moins 25% de la population canadienne». Puisque seuls le Québec et l'Ontario répondent à ces critères, et puisque aucune des autres ne s'en rapproche maintenant, il s'agit encore ici de la dualité au dépens de la fédération, la seule concession étant qu'à un certain moment dans l'avenir, il est concevable que telle ou telle province additionnelle puisse entrer dans les rangs de la première classe.

On comprend pourquoi, au moment où j'écris, la Constitution ne peut toujours être amendée qu'en Angleterre.

En pratique, la plupart des changements de font de manière informelle; ils sont sanctionnés, ou ne le sont pas, après avoir été établis par l'usage. Par exemple, les conférences fédérales-provinciales annuelles sont devenues presque aussi essentielles pour les travaux du gouvernement que les sessions du Parlement. On peut présumer qu'elles seraient reconnues dans une Constitution rapatriée;

théoriquement, elles pourraient être reconnues et légitimées dans la Constitution actuelle par un amendement. Ni l'un ni l'autre n'ont été possibles jusqu'à présent, parce que toute tentative en ce sens soulèverait immédiatement le problème insoluble des pouvoirs spéciaux du Québec au sein de conférences officielles.

Les difficultés présentées par les procédures d'amendement ne sont rien en comparaison de celles présentées par le principe de dualité vis-à-vis d'autres procédures ou arrangements constitutionnels. On peut en avoir une idée en jetant un coup d'œil sur quelques autres éléments inclus dans les récentes propositions de Ryan.

Pour établir le principe de dualité sur le plan juridique, la proposition est que le Juge en chef de la Cour suprême, qui comporte neuf membres, soit choisi à tour de rôle au Québec et dans l'ensemble des autres provinces. Pour les causes ordinaires, seulement trois des autres huit juges devraient provenir du Québec, mais pour les causes relevant d'enjeux constitutionnels, quatre des huit juges devraient provenir du Québec si le Gouvernement fédéral, un gouvernement provincial ou tout individu en fait la demande.

Comment le principe de dualité se traduirait-il en matière culturelle? Le projet de Ryan propose la création d'un Comité permanent de délégués

des provinces, composé à égalité de représentants anglais et français, avec garantie que 80% des délégués français proviendraient du Québec. Tout acte du parlement ayant trait à la langue, au Musée des Beaux-Arts du Canada, à la télédiffusion, aux archives, au financement des arts, etc. devrait constitutionnellement être ratifié par le Comité, et il en serait de même de l'embauche à tous les postes supérieurs dans les sociétés de la Couronne (publiques ou semi-publiques) liées à des enjeux culturels. Il est facile de comprendre pourquoi même les fédéralistes au Québec croient que leur province doit disposer de ces pouvoirs disproportionnés – par rapport à ceux des autres provinces –, mais il demeure qu'ils seraient disproportionnés et que cela affecterait beaucoup d'enjeux d'intérêt vital pour les Canadiens hors du Québec.

On comprend pourquoi le rapatriement de la Constitution est devenu si difficile.

Mais les difficultés posées par une entente sur un nouveau document ne sont rien à côté de celles qui se présenteraient probablement si l'on tentait de faire fonctionner un système hybride tenant à la fois de la dualité et de la fédération. Un autre changement proposé par le groupe Ryan est la création d'un nouvel organisme de gouvernement, le Conseil fédéral. Ses membres votants seraient composés de délégations des provinces, aux ordres de leur

gouvernement provincial, et la loi exigerait qu'ils votent solidairement par province, selon les instructions envoyées par leur gouvernement provincial.

Ce Conseil disposerait de pouvoirs considérables sur le Parlement. Par exemple, il lui reviendrait de ratifier « toute proposition du gouvernement central affectant l'équilibre fondamental de la Fédération », toute appropriation de fonds publics par le Parlement, toutes les nominations à des postes supérieurs juridiques et exécutifs, tous les traités affectant des affaires provinciales, un bon nombre de questions liées au développement régional, et il informerait aussi le Parlement à l'avance de ses souhaits en ces matières ainsi qu'en d'autres matières ne requérant pas sa ratification.

Un quart des membres votants serait constitutionnellement garanti au Québec, indépendamment de l'évolution démographique (actuellement la part démographique du Québec est en diminution, et celle de l'Ouest du Canada croît plus rapidement que dans les autres parties du pays), et les plus petites provinces auraient la garantie d'une surreprésentation afin de compenser leur petitesse. Toutes les autres, c'est-à-dire l'Ontario et la plus grande partie de l'Ouest du Canada, y seraient sous-représentés.

Une majorité des deux-tiers des votes serait requise pour les ratifications. Évidemment, en

pratique cela signifie qu'un tiers du Conseil serait en mesure de tout paralyser. Ce pouvoir aux mains de minorités s'ajoutant à la sous-représentation de l'Ouest et de l'Ontario, on peut imaginer les ententes forcées, les frustrations, les colères, les menaces et les indignations que ce projet ne pourrait manquer de susciter. Or il s'agit simplement d'une tentative d'insérer le principe de la dualité – ou quelque chose qui, dans la pratique, s'en rapprocherait – dans les processus législatifs du gouvernement national.

Le Conseil proposé a été décrit de manières diverses par ses promoteurs au Québec, comme une version améliorée des conférences fédérales-provinciales ou du Sénat canadien, honorifique et sans pouvoir, et comme une création modelée sur le Bundestag allemand. Quelle qu'en soit la filiation, il a également été décrit par Ryan comme le pilier – l'élément structurel, central, indispensable – d'un « fédéralisme renouvelé » acceptable pour le Québec.

Du point de vue du Québec, il est vrai que le Conseil proposé représente un compromis généreux par rapport à une dualité complète. Mais si on se place du point de vue des provinces qui y seraient sous-représentées, il apparaît plutôt comme une injustice et comme une manipulation destinée à mettre en place et à maintenir le pouvoir d'une minorité. Du point de vue du parlement et des

organismes fédéraux, la proposition est tout simplement épouvantable.

Dans des circonstances normales, des propositions comme celles-ci n'auraient reçu que peu ou pas d'attention hors du Québec. Mais elles sont devenues importantes pour deux raisons. D'abord, parce qu'elles représentaient la tentative la plus ingénieuse, la plus responsable et la plus complète jamais faite de formuler la forme d'un gouvernement canadien basé sur la théorie de la dualité. Ensuite, parce que le Canada anglais s'est retrouvé lui-même dans une situation qui l'obligeait à s'en remettre à ces propositions et à leur principal défenseur, Ryan, pour contrer le sentiment séparatiste au cours du référendum sur la souveraineté-association, tenu en mai 1980.

La raison fondamentale qui poussait le Canada anglais à accorder une attention à la théorie de la dualité et aux arrangements qu'elle implique était la possibilité toujours menaçante que le Québec décide de faire sécession si elle ne pouvait être reconnue.

Le chef du mouvement séparatiste, René Lévesque, est premier ministre du Québec depuis 1976, lorsque le Parti Québécois, qu'il a contribué à fonder en 1967, a remporté les élections provinciales, défaisant le Parti libéral provincial. Lévesque, fils d'un avocat de campagne dans une toute petite ville gaspésienne majoritairement anglophone, est

une figure bien connue et admirée dans la province depuis quelque vingt-cinq ans, d'abord en tant que journaliste de radio et de télévision couvrant les affaires nationales et internationales, et par la suite en tant que ministre provincial des ressources naturelles dans le gouvernement libéral au début des années 1960. Il a quitté ce parti après avoir acquis la conviction que le Québec devait rechercher son indépendance et qu'il était vain de tenter de convertir le parti à ses vues.

Parce qu'il est délicat et de petite taille, Lévesque est souvent décrit comme timide, mais il n'a rien d'un rêveur dans sa conduite, et rien sur son visage profondément ridé ne laisse suggérer la pusillanimité. Il est un infatigable vulgarisateur, plus à la manière d'un professeur que d'un orateur ou d'un acteur, et il possède ce don inspiré des professeurs qui savent maintenir l'attention de leurs élèves tandis qu'il analyse et explique. Son gouvernement n'a été entaché par aucun scandale, et l'idée est largement répandue, au Québec comme au Canada anglais, que son parti a été porté au pouvoir moins en tant que véhicule du sentiment séparatiste que pour obtenir un gouvernement honnête et compétent.

Lévesque et ses colistiers ont soigneusement évité de faire du séparatisme un enjeu de l'élection de 1976. Néanmoins, une des promesses de Lévesque était qu'avant que son gouvernement ne convoque

de nouvelles élections, la souveraineté-association serait mise au vote afin que les Québécois puissent décider par eux-mêmes au cours d'un référendum s'ils voulaient que leur gouvernement tente de la négocier.

Cette promesse a alarmé le Canada anglais ; la réponse du gouvernement fédéral, du gouvernement ontarien et de la plupart des autres provinces a été « nous ne négocierons jamais une telle chose ! » Mais si, malgré tout, le Québec devait répondre oui au référendum ? Le reste du Canada a reconnu qu'à toutes fins pratiques le résultat du référendum québécois ne pouvait pas vraiment être ignoré.

La perspective d'une possible victoire du oui était encore plus alarmante pour ceux qui s'opposaient au séparatisme à l'intérieur du Québec. Pour faire face au danger, un des citoyens les plus estimés de la province a pris la direction du Parti libéral provincial et s'est consacré à le rebâtir pour donner une voix efficace aux fédéralistes québécois.

Claude Ryan, francophone malgré le nom qu'il porte, était connu et respecté depuis une vingtaine d'années, en tant que rédacteur en chef puis directeur du *Devoir,* un important journal montréalais. Sa réputation d'intégrité, tout comme celle de Lévesque, est impeccable. C'est un homme d'une grande dignité, aux grands yeux brillants et expressifs, et au Québec il est vu comme une véritable

incarnation du *pater familias*. Il est le genre de personne vers qui on se tourne pour arbitrer des litiges, en raison de la confiance qu'inspire son honnêteté et son jugement, et son influence sur les affaires du Québec a été le fruit de ses bons offices et de ses éditoriaux où il défendait les intérêts des Québécois, particulièrement en ce qui a trait aux questions culturelles. Il se révèle également un homme politique très talentueux. Son travail de reconstruction et de renouvellement du Parti libéral, alors à son plus bas, a été tellement bien réussi que le parti a remporté presque toutes les sept élections complémentaires tenues au cours de la dernière année, dont plusieurs dans des comtés où le Parti Québécois avait obtenu de fortes majorités en 1976. Plusieurs experts de la scène politique s'attendent à ce qu'il devienne le prochain premier ministre du Québec.

Bien que Ryan soit un nationaliste au sens d'un défenseur inébranlable du droit et du besoin du Québec de protéger et développer sa culture, et de concevoir de manière autonome ses propres politiques et programmes sociaux, il est tout sauf séparatiste. Il croit que la séparation du Canada serait pour le Québec une aventure risquée et ruineuse. En particulier, il est convaincu que le Québec a besoin du système bancaire canadien, du capital d'envergure nationale et hautement mobile du pays ainsi que des subsides du gouvernement canadien.

Claude Ryan étant en charge des forces politiques anti-séparatistes, le Canada anglais a poussé un soupir de soulagement – et d'autant plus après que Ryan ait laissé savoir, en 1979, qu'il avait mis sur pied un comité constitutionnel au sein du Parti libéral provincial et qu'il travaillait à une proposition réaliste afin de faire pendant à la souveraineté-association. Elle devait être publiée, indiquait-il, avant le redoutable référendum du Parti Québécois, et en offrant aux Québécois une autre solution elle devait leur donner une bonne raison de voter non. Le Canada anglais a commencé à compter très fort sur les propositions Ryan, sans en connaître la teneur ; beaucoup de commentaires, dans la presse, lui étaient favorables, avant mêmes qu'elles ne soient prêtes à être publiées.

Vers la fin de 1979, alors que Ryan commençait à montrer les propositions aux premiers ministres du reste du Canada pour tenter d'obtenir leur appui, un petit vent d'inquiétude a commencé à souffler ; rien de terrible, simplement quelques doutes. Au même moment, le gouvernement du Québec publiait son livre blanc sur la souveraineté association et annonçait que le référendum aurait lieu dans quelques mois. Le Canada anglais ne pouvait se permettre d'avoir des doutes au sujet des propositions Ryan ; on les attendait avec de plus en plus d'impatience, et finalement elles ont été publiées en grande pompe

en janvier 1980. On les a appelées familièrement le Livre beige.

Ce fut une consternation muette ! Consternation, à cause de ce qu'elles représentaient. Muette, parce que pour le Canada anglais, affirmer ouvertement qu'on les trouvait inacceptables aurait pu faire chuter le vote du non au référendum. La presse rapporta que Ryan aurait été ébranlé par la réponse polie, mais généralement évasive qu'il avait reçue des politiciens du Canada anglais. Sa position était qu'ils devaient comprendre que les Québécois n'étaient pas satisfaits du statu quo, et que si ses propositions pour établir le principe de la dualité ou quelque chose de comparable n'étaient pas acceptées, il ne pourrait répondre de la réaction de désillusion du Québec.

Médusé, un professeur en droit de l'Université de Toronto, J. D. Morton, a comparé la situation à la méthode des détectives Mutt et Jeff lorsqu'ils interrogent un suspect :

> Mutt se montre de plus en plus hostile et menaçant. Jeff intervient pour le retenir et suggère que Mutt aille faire un tour jusqu'à ce qu'il se calme. Mutt s'en va et Jeff se montre protecteur envers le sujet, lui offrant des cigarettes, du café et de la compréhension. En même temps, le sujet se voit rappeler que Mutt n'est pas loin et que le

> degré de contrôle que Jeff peut exercer sur Mutt est très limité.
>
> Il n'est pas rare que la technique réussisse. Le sujet se tourne vers son protecteur et lui ouvre son cœur [...]
>
> Il serait ridicule de suggérer que Lévesque et Ryan appliquaient délibérément la technique de Mutt et Jeff au reste du Canada. Néanmoins, ce que peut réaliser l'art peut aussi être l'œuvre de la nature. Comme dans le cas des détectives, les buts des deux acteurs semblent remarquablement similaires [...]

Pour faire face au Québec, le Canada et Ryan formaient aussi une équipe Mutt et Jeff. Le Canada jouait ici le rôle du membre implacable, Ryan encore une fois celui du membre sympathique, mais les deux voulaient la même chose : obtenir du Québec un vote en faveur du non au référendum. Le mot-clé des propositions de Ryan était le « fédéralisme renouvelé ». Le gouvernement fédéral et le Canada anglais ont adopté la formule. Un vote contre la souveraineté-association fut présenté comme un vote pour le « fédéralisme renouvelé ».

La question référendaire était formulée ainsi :

> «Le Gouvernement du Québec a fait connaître sa proposition d'en arriver, avec le reste du Canada, à une nouvelle entente fondée sur le principe de l'égalité des peuples ; cette entente permettrait au Québec d'acquérir le pouvoir exclusif de faire ses lois, de percevoir ses impôts et d'établir ses relations extérieures, ce qui est la souveraineté, et, en même temps, de maintenir avec le Canada une association économique comportant l'utilisation de la même monnaie ; aucun changement de statut politique résultant de ces négociations ne sera réalisé sans l'accord de la population lors d'un autre référendum ; en conséquence, accordez-vous au Gouvernement du Québec le mandat de négocier l'entente proposée entre le Québec et le Canada ?»

À l'exception d'un meeting qui a dégénéré dans une brève échauffourée, l'affrontement de la campagne s'est fait uniquement par la discussion. Qu'un pays accepte que l'on tienne un vote sur sa séparation était déjà remarquable en soi ; que le processus puisse se dérouler sans violence l'était encore plus. Ces deux faits témoignent du tempérament distinctif du Canada et, en particulier, montrent à quel point il diffère de celui des États-Unis.

Le premier ministre Pierre Trudeau a dit que ni lui ni son gouvernement ne négocierait la souveraineté-association, mais a promis qu'une victoire du non amènerait une nouvelle constitution. Les premiers ministres des autres provinces ont acquiescé : ils ont déclaré, d'une seule voix, qu'un oui ne pouvait mener qu'à une impasse, tandis que le non entraînerait rapidement un fédéralisme renouvelé et de grands changements. L'élection elle-même en a montré l'urgence, puisque les électeurs de moins de quarante ans ont massivement favorisé le oui. Vieux et jeunes réunis, le vote francophone était divisé presque également. L'importante marge de victoire du non (59,5% du vote) a été fournie par le cinquième de la population non francophone, qui a voté non presque à l'unanimité.

Durant la campagne, personne n'a discuté de la signification concrète du «fédéralisme renouvelé» promis, et ce n'est pas sans raison. Pour Trudeau, qui a toujours été fortement centralisateur, cela voulait dire que les pouvoirs les plus importants devaient rester entre les mains d'un parlement fédéral fort. Pour les provinces pauvres des Maritimes, cela voulait aussi dire un gouvernement central fort et un engagement accru à partager la richesse nationale. Pour l'Ontario, cela voulait dire un changement aussi peu substantiel que possible. Pour l'Ouest, et peut-être pour Terre-Neuve, cela voulait dire plus

de pouvoirs aux provinces et un gouvernement central moins fort. Pour le Québec, cela voulait dire la reconnaissance de la dualité. Tout ceci devrait être résolu – ou non – par des compromis, au cours d'une lutte constitutionnelle qui occupera vraisemblablement les prochaines années.

L'issue du référendum laisse le Canada anglais et le Québec dans la situation déplaisante de ne pouvoir vivre harmonieusement ni l'un avec l'autre ni l'un sans l'autre. Le problème de concilier la dualité du Canada français et du Canada anglais avec une fédération de dix provinces demeure insoluble parce qu'il est insoluble par essence. Adopter la théorie selon laquelle le pays est formé par deux peuples très inégaux en nombre, mais néanmoins égaux ou presque quant aux pouvoirs dont ils disposent sur l'ensemble du pays, ce serait rendre la fédération impraticable. Mais garder la fédération fonctionnelle implique l'impossibilité de satisfaire la revendication d'égalité des Québécois à l'égard des Canadiens anglais au sein du gouvernement et de ses organismes.

Lévesque et ses collègues sont les seuls dirigeants politiques au pays à avoir admis que le problème constitutionnel est insoluble, à en avoir tiré les conséquences et à avoir tenté d'y faire face à l'aide d'une solution différente – une autre voie qui

permettrait au Québec et au Canada anglais de vivre l'un sans l'autre et néanmoins ensemble.

CHAPITRE 7
SOUVERAINETÉ-ASSOCIATION : CONNEXIONS

L'expression souveraineté-association est formée de deux éléments qui signifient « indépendance » et « connexion », et en cela, elle est une description condensée de la condition humaine elle-même. Comme chacun le sait, il n'est pas facile pour nous, en tant qu'individus, de jongler avec ces éléments, de jongler avec notre nature individuelle et notre nature sociale, sans entraîner des dommages inacceptables à l'un ou l'autre. Des coutumes, des traditions et des philosophies de toute sorte nous aident à réussir cet exercice. Malgré tout, il nous faut pratiquer et travailler tout au long de notre vie, apportant constamment des corrections et de subtils réajustements afin de conserver l'équilibre entre notre indépendance et nos connexions.

On trouve dans la nature une remarquable métaphore de l'indépendance et de la connexion dans le cas du loup et du chevreuil. Dans la mesure où l'indépendance présuppose la conscience, la volonté délibérée et la prise en compte de l'avenir, on peut difficilement considérer le loup et le chevreuil comme « indépendants » et connectés, mais ils sont tous deux engagés dans l'exercice de la nature, entre

séparation et connexion, qui maintient l'équilibre entre le bien-être des deux espèces et les systèmes interdépendants dont la survie dépend aussi bien. Des réajustements constants sont nécessaires, comme lorsque la taille du troupeau doit s'ajuster aux quantités de nourriture disponible pendant l'hiver; des corrections subtiles interviennent, comme lorsque la population des loups diminue, augmente ou change de territoire en même temps que la population de chevreuils.

Tout comme nous, les gouvernements et les nations doivent jongler, c'est-à-dire trouver leur manière de concilier indépendance et connexion. Si on cherchait un synonyme de l'expression «souveraineté-association» de René Lévesque, ce pourrait être «pouvoirs alliés», si ce n'était des connotations historiques. On pourrait aussi essayer «états unis», «nations unies», «royaume uni»; expressions toutes déjà utilisées, tout comme «ligue des nations». On pourrait essayer «groupe des indépendants», sauf que cela sonne un peu comme une société d'artistes séparés et associés ou peut-être une association d'épiceries. Ou peut-être simplement «confédération», sauf que ce mot, lui aussi, est déjà utilisé pour désigner le Canada, un ensemble de provinces séparées et reliées à l'intérieur d'un État souverain. Il semble bien que nous soyons en manque d'expressions pour désigner l'idée de

«gouvernements indépendants et connectés», mais bien sûr, on peut toujours inventer de nouveaux mots pour de nouvelles expérimentations, comme Lévesque l'a fait.

Comme les individus, les gouvernements disposent de traditions et de coutumes qui les aident à concilier indépendance et connexions. Les nations ont des assemblées représentatives, des constitutions, des séparations des pouvoirs, des tribunaux pour arbitrer les droits des nations, des États, des municipalités, etc. Tout cela est destiné avant tout à la conciliation entre la séparation et la connexion sur le plan domestique.

Au plan international, les nations utilisent des ambassades, des protocoles diplomatiques, des traités, des missions commerciales, des échanges culturels, des forces armées, des agences de renseignement et des agents doubles, des cours internationales, des banques mondiales, des sommets internationaux, des assemblées internationales, des passeports, des lois maritimes, des lettres de crédit – autant d'instruments qui servent à concilier l'indépendance et la connexion avec les autres nations.

Les nations jonglent donc sur deux plans: le plan domestique et le plan international. La première cité-État à avoir conquis une autre cité-État pour la réduire au statut de province ou de dépendance,

avant même qu'on ne commence à écrire l'histoire, était déjà engagée dans cette double jonglerie, et c'est le cas de la plupart des gouvernements depuis ce temps. Cette double tâche, au plan domestique et au plan international, est extrêmement difficile.

Lorsque les connexions sont trop serrées sur le plan domestique, le résultat est une oppression intérieure ou cette bureaucratie compliquée propre aux gouvernements fortement centralisés, ou les deux à la fois. D'un autre côté, si les connexions se rompent au plan domestique, le résultat est un ensemble de régimes de seigneurs de la guerre, comme ceux qui ont essaimé en Chine entre l'effondrement de l'Empire au début du siècle et le retour du pouvoir central imposé par le gouvernement communiste, ou ces régimes de seigneurs de la guerre qu'on a appelé le féodalisme, qui a pris place au moment où le pouvoir central s'effondrait dans l'Empire romain occidental.

Lorsque les connexions sont trop serrées sur le plan international, l'indépendance est compromise, comme cela s'est produit par exemple quand les troupes soviétiques sont entrées en Tchécoslovaquie en 1968 ou quand les États-Unis et la Grande Bretagne ont organisé un coup d'État en Iran et y ont mis au pouvoir leur propre création, le Shah [Mohammad Rez]. Mais s'il y a rupture des connexions sur le plan international, l'échange de

marchandises essentielles ainsi que les déplacements sécuritaires des diplomates, des marchands et autres personnes deviennent impossibles, et assez souvent il y a guerre.

Il est réaliste de supposer que les nations devront toujours pratiquer ces conciliations et y travailler, sur le plan international comme sur le plan domestique. Il n'en reste pas moins qu'il y a place pour beaucoup d'amélioration, et pour cette raison, un peu d'expérimentation, réalisée avec prudence, comme celle qu'implique l'idée de souveraineté-association, peut difficilement être considérée comme une mauvaise chose.

Au plan domestique, dans un système fédéral, les constitutions représentent le moyen traditionnel d'établir un équilibre entre l'indépendance et les connexions. Mais dans le cas de la souveraineté-association, telle que Lévesque la propose pour le Québec, le moyen utilisé serait la négociation entre États égaux et souverains puis la signature de traités. En premier lieu, le cadre de base de la connexion doit être négocié et accepté par les deux parties. Puis, dans un esprit d'ouverture, au fur et à mesure que les occasions se présentent, de nouvelles négociations pourront conduire à des programmes ou des projets conjoints, comme ceux dans lesquels s'engagent la Suède et la Norvège, par exemple. Ainsi, la proposition de Lévesque d'établir d'abord

la souveraineté-association par des négociations, puis de donner plus de chair à l'association grâce à de nouvelles négociations, apparaît comme une procédure pleine de bon sens.

Le cadre de base de la souveraineté-association doit établir quels sont les types de fonctions qui, par traité, seraient partagées ou mutuellement assurées. Je me pencherai sur les propositions de Lévesque en les envisageant du point de vue de la faisabilité du cadre de base qu'il suggère. Ma source principale est son livre *My Quebec*. Les idées qu'il y met de l'avant ont été intégrées, avec peu de changement, au Livre blanc sur la souveraineté-association du gouvernement du Québec de 1979.

Lévesque suggère cinq connexions. Je dirai d'emblée que quatre d'entre elles me paraissent tout à fait judicieuses. Mais la cinquième me paraît si mal avisée et irréaliste que je suis convaincu qu'elle donnera inévitablement lieu à des frictions et des récriminations et qu'elle compromettrait également l'indépendance du Québec. Je crois voir une manière de surmonter cette difficulté et je la présenterai plus bas. Mais abordons d'abord les quatre connexions qui devraient bien fonctionner.

La première connexion que propose Lévesque, la plus fondamentale, est le libre-échange entre les États associés.

Le commerce d'exportation étrangère est un grand sujet de préoccupation au Canada, et c'est pourquoi nous disposons de davantage de données statistiques concernant les importations et les exportations étrangères que concernant le commerce intérieur. C'est aussi le cas dans la plupart des autres pays. Mais Statistiques Canada a également fait deux études sur les échanges intérieurs. Il s'agit d'analyses de la destination des biens manufacturés canadiens. L'une de ces études a été réalisée à la fin des années 1960 et l'autre en 1974. Voici ce qui en ressort :

Le meilleur marché pour les biens manufacturés canadien se trouve, de loin, à l'intérieur du Canada lui-même. En 1974, plus de la moitié des biens ont trouvé leurs débouchés dans la province où ils étaient produits. Ajoutons à cela que plus du quart ont trouvé leur marché dans d'autres provinces. Seulement 21% des biens manufacturés canadiens ont été exportés, principalement aux États-Unis, et principalement en provenance de l'Ontario. À lui seul l'Ontario a fourni 82% des biens manufacturés canadiens vendus aux États-Unis, et un pourcentage à peu près semblable des biens exportés vers d'autres pays également. (Il est vrai que d'autres provinces sont engagées dans un important commerce extérieur, mais il s'agit principalement de ressources, ce qui est également le cas de l'Ontario).

Mais même pour les manufactures de l'Ontario, le marché canadien est vital. Il absorbe les deux tiers de la production ; la plus grande partie de ce marché se trouve, bien sûr, en Ontario même.

Le commerce entre les provinces correspond à ce à quoi on s'attendrait en regardant une carte : les provinces qui sont voisines tendent à être mutuellement leurs meilleures clientes. En partant de l'ouest du pays, la Colombie-Britannique et l'Alberta sont respectivement leurs meilleures clients interprovinciaux. Le centre-ouest est divisé en son milieu : le meilleur client, pour la maigre production manufacturière de la Saskatchewan, à part elle-même bien sûr, est l'Alberta ; le meilleur client du Manitoba est l'Ontario. L'Ontario et le Québec sont respectivement leurs meilleurs clients. La Nouvelle-Écosse est la meilleure cliente de l'Île-du-Prince-Édouard, l'Ontario est le meilleur client du Nouveau-Brunswick, et le Québec est le meilleur client de Terre-Neuve et de la Nouvelle-Écosse.

Le plus important échange interprovincial de biens manufacturés se produit entre le Québec et l'Ontario. Il s'est beaucoup accru récemment, alors que les marchés urbains de Montréal, d'un côté, et de Toronto et du *Golden Horseshoe,* de l'autre, ont pris de l'expansion. Les échanges ont doublé en valeur seulement entre 1967 et 1974. Pendant cette période, les exportations de biens de l'Ontario vers

le Québec ont augmenté de 88% en valeur, tandis que celles du Québec vers le marché de l'Ontario, à croissance plus rapide, ont augmenté de 122%. Bien sûr, ces augmentations sont en grande partie attribuables à l'inflation ; si des chiffres étaient disponibles quant à la croissance en volume, ils seraient beaucoup plus bas. Néanmoins, l'accroissement en valeur des échanges de biens manufacturés entre l'Ontario et le Québec est de loin supérieur aux gains en valeur des biens exportés vers d'autres pays. Le Québec n'est pas le plus pauvre des clients pour les biens manufacturés canadiens, pas même pour ceux qui proviennent de Colombie-Britannique.

Les liens commerciaux entre le Québec et le reste du Canada – particulièrement entre l'Ontario et les provinces atlantiques – continueraient à exister si le Québec devenait indépendant. Il *faut* qu'ils continuent à exister. L'économie manufacturière canadienne, déjà si faible, s'effondrerait s'ils n'existaient plus ou presque plus. Il est futile d'imaginer comment le Canada pourrait couper ses liens économiques avec un Québec indépendant, comme les États-Unis ont coupé les leurs avec Cuba après la révolution cubaine. Il en résulterait une privation économique intolérable pour toutes les parties concernées.

Bien sûr, certaines personnes parlent comme si un Québec indépendant pouvait être puni pour

avoir déclaré son indépendance, en l'ignorant ou en l'isolant par un blocus. De temps à autres, la presse rapporte de tels sentiments : on propose une nouvelle route, traversant le Maine, qui permettrait de raccourcir le trajet pour les camions et pour la circulation touristique entre les provinces de l'Atlantique et le centre du Canada, et cette route serait appelée à prendre plus d'importance – c'est là où l'on veut en venir – advenant que le Québec se sépare de la Confédération.

L'homme qui a affirmé cela est un ancien président de la Chambre de commerce des provinces de l'Atlantique. Bien sûr, une partie importante du trafic entre le Québec et les Maritimes emprunte déjà le Maine parce que la route est plus courte et plus pratique, malgré l'inconvénient que représente la nécessité de traverser les frontières internationales. On voit ici parler un homme qui ne voit aucun inconvénient au fait de traverser ces frontières, qui en parle même avec enthousiasme, mais qui en même temps s'insurge à l'idée que les biens et les personnes puissent traverser un Québec indépendant. De telles remarques sur le commerce et les routes qu'il emprunte sont émotionnelles, elles ne sont pas rationnelles. Pourtant, même des premiers ministres et des ministres ont lancé ce genre d'affirmations frivoles et malveillantes. Sans doute croient-ils que c'est là de la bonne politique, ou

alors leurs émotions ont véritablement pris le dessus sur leur raison.

Étant donnée la position géographique des provinces de l'Atlantique, séparées du centre du Canada par le Québec, la circulation libre et non entravée du commerce aller-retour à travers le Québec, aussi bien qu'avec le Québec lui-même, serait particulièrement importante pour elles. Lévesque a tout à fait raison de considérer le libre échange comme un maillon essentiel du cadre de base de la souveraineté-association. Parce qu'il serait mutuellement bénéfique et certainement réalisable, il permettrait d'établir un lien très solide.

La seconde connexion qu'il propose est similaire dans son principe : la libre circulation des personnes. Il propose également, comme possible objet de négociation, la double citoyenneté avec passeport conjoint canadien-québécois pour les voyages à l'étranger. Ces deux connecteurs, le libre-échange et la libre circulation des personnes, feraient en sorte que les arrangements existant actuellement quant aux échanges et aux déplacements de personnes demeureraient inchangés. Il en va de même d'une union douanière, ou d'une union douanière partielle, si celle-ci était inclue comme le suggère Lévesque.

Les deux autres connecteurs impliquent certains changements. Si je comprends bien, ces propositions ont pour but de fournir une assurance que

les changements ne seront pas trop importants ou menaçants.

Sur la plus grande partie de son cours, le Saint-Laurent traverse le territoire du Québec, mais il est directement vital pour l'Ontario et indirectement pour le reste du Canada. C'est pourquoi Lévesque a proposé une communauté maritime, que le livre blanc décrit comme une commission conjointe internationale pour la voie maritime du Saint-Laurent, dont le Québec serait membre avec le Canada et les États-Unis.

Sa quatrième connexion est militaire et par conséquent traite d'un sujet délicat en soi – particulièrement en raison de la résistance historique du Québec à la conscription durant la Première Guerre mondiale, et à la conscription pour le service outre-mer durant la Seconde Guerre mondiale. Lévesque propose que le Québec participe aux mêmes alliances que le Canada, ce qui implique une participation à l'OTAN et à l'alliance canado-américaine NORAD. À prime abord, une telle suggestion peut semble relever de la catégorie des programmes de coopération, mais il l'a incluse dans le cadre de base de l'association, tout comme dans le Livre blanc. Je crois qu'il a raison de procéder ainsi. Un État comme le Canada ne peut tout simplement pas permettre qu'un État associé, comme le Québec, adopte une ligne militaire différente de la sienne

lorsque les questions de défense sont en cause. Il ne serait pas non plus dans l'intérêt du Québec de le faire, entre autres parce qu'une telle position serait irréaliste étant donnée sa situation géographique. Il s'agit donc d'un autre élément essentiel du cadre de base.

La dernière connexion de Lévesque est sa proposition que le Canada et le Québec souverain partagent la même monnaie.

Une telle proposition aurait pu être réaliste entre 1945 et 1971, alors que ce qu'on appelait les accords Bretton Woods sur les monnaies internationales était en vigueur. Ce système, introduit à l'initiative des États-Unis, avait été adopté par le Canada et par la plus grande partie de l'Europe. Il s'agissait d'une tentative d'instaurer des taux d'échange fixes entre ces monnaies, dont la valeur était fixée sur celle du dollar américain. Ainsi, les monnaies fluctuaient peu les unes par rapport aux autres et, évidemment, par rapport au dollar lui-même. On croyait alors que ce projet pourrait assurer la stabilité monétaire internationale. Un de ses avantages était que les compagnies multinationales comme les manufacturiers d'automobiles pourraient, par exemple, distribuer différentes parties de leurs usines de fabrication de moteurs ou de leurs usines d'assemblage dans différents pays, selon les coûts de main d'œuvre ou les arrangements financiers les plus avantageux,

sans crainte que des changements des taux de change internationaux ne viennent contredire leurs prévisions. Mais sous le couvert de cette stabilité imposée artificiellement, l'écart se creusait entre les valeurs réelles des monnaies. Aucun des pays participants ne voulait que le système s'effondre. Mais en 1971, il s'est effondré parce qu'il était devenu trop éloigné de la situation réelle et ne pouvait plus fonctionner.

Premièrement, les pays où se produisait une montée rapide du taux d'inflation se trouvaient en fait à exporter leur inflation dans d'autres pays. Alors que leurs monnaies perdaient de la valeur relativement à celles des autres pays, leur valeur d'échange aurait dû chuter de manière équivalente. Mais comme les valeurs d'échange étaient fixées, ces ajustements ne pouvaient se faire et les monnaies touchées par l'inflation se trouvaient à diluer la valeur de celles qui ne l'étaient pas. Quand les États-Unis ont connu de l'inflation à cause des coûts de la guerre du Vietnam, entre autres choses, toutes les monnaies d'autres pays qui étaient rattachées au dollar américain ont nécessairement perdu un peu de leur valeur aussi. Achetant des biens étrangers à des prix qui étaient en réalité trop bas, et exportant à des prix qui étaient en réalité trop élevés – considérant la valeur réelle, plus basse, de leur monnaie – les États-Unis exportaient dans d'autres économies

une partie des coûts de la guerre et de leur déficit domestique.

Les États-Unis n'ont pas été seuls à exporter leur inflation grâce aux accords de Bretton Woods, mais l'impact de leur inflation a été le plus sérieux parce que le dollar américain était la monnaie de référence. De plus, les États-Unis ont aussi commencé à développer de grands déficits de balance commerciale. Ce déséquilibre a entraîné un énorme surplus de dollars américains en Europe, ce qui rendait absurdes les réserves de monnaie européenne, le dollar américain étant inclus dans les réserves contre lesquelles se faisaient les prêts européens.

À partir du milieu des années 1960, le système courait au désastre ; quand l'effondrement s'est finalement produit en 1971, il a provoque une crise financière. Ce fut aussi le début d'une période où beaucoup de monnaies ont dû être réajustées vigoureusement à la hausse ou à la baisse.

Les variations et les ajustements entre les différentes monnaies, afin de refléter les variations nationales de la relation entre les échanges, l'inflation et la productivité, avaient été retenues pendant un quart de siècle. De nos jours, où il nous arrange de mettre toute l'inflation sur le compte des pays exportateurs de pétrole, nous oublions parfois que la dépréciation du dollar américain a en réalité commencé dans

les années 1960 et qu'elle a fait des ravages à une échelle internationale.

Voici maintenant le point essentiel à comprendre, pour juger de la pertinence de partager les monnaies : une grande variété de politiques nationales influencent la valeur de la monnaie d'un pays. Dans un pays, les revenus peuvent facilement être augmentés par des programmes sociaux de toute sorte, allant des programmes d'aide sociale aux pensions, par des augmentations du salaire minimum ou par des subventions en tout genre aux compagnies, aux cultivateurs ou aux gouvernements locaux. Mais s'il n'y a pas, au même moment, une augmentation équivalente de la production et de la productivité, la monnaie perd de sa valeur réelle. On dit alors que « trop de monnaie chasse trop peu de biens ». Ou que le gouvernement imprime de la monnaie pour payer des programmes que l'économie est incapable de supporter.

Les politiques nationales influencent également la balance commerciale d'un pays, même si cette influence est la plupart du temps indirecte. Ce qu'une économie produit – et, par conséquent, ce qu'elle est en mesure de vendre dans ses échanges extérieurs – est au moins partiellement déterminé par les politiques nationales d'investissement de l'argent public, par exemple, par le choix des types de projets qui seront favorisés ou découragés, des

activités dont on jugera qu'elles valent ou non la peine d'être subventionnées, par les taux d'intérêt fixés par les lois et les réglementations, par les politiques fiscales, parce que de nos jours, tous les pays considèrent la fiscalité comme un moyen de favoriser certaines activités économiques et d'en décourager d'autres. Les directions presque diamétralement opposées qu'ont prise l'économie canadienne et l'économie norvégienne ont découlé en grande partie du choix du gouvernement canadien de favoriser l'exploitation et l'exportation des ressources et d'attirer des succursales étrangères, et de la conviction du gouvernement norvégien que la prospérité devait passer par l'innovation, l'invention et le développement d'une industrie manufacturière indigène. Ces différentes manières de voir, et les différentes politiques qui en découlent, ont une forte influence sur la nature du commerce extérieur de la Norvège et du Canada, ainsi que sur la balance commerciale de chaque pays.

Cela ne veut pas dire que les investissements privés, les succès et les échecs privés dans la production ne jouent pas un rôle en la matière ; le taux d'inflation et la balance commerciale sont aussi le produit des actions non gouvernementales. Mais il s'agit de souligner que les programmes et les politiques des gouvernements jouent un rôle important, dans la plupart des pays, incluant le Canada, dans

la création de l'inflation ou de la déflation, parce qu'ils ont une influence sur ce qui est échangé, sur la taille des déficit commerciaux, bref sur la valeur des devises. Puisqu'il en est ainsi, le partage d'une devise ne peut réellement fonctionner que dans la mesure où les gouvernements partagent également les pouvoirs qui ont une influence sur sa valeur.

Lévesque veut que le Québec ait la pleine souveraineté sur ses pouvoirs de taxation, ses politiques sociales et au moins certaines de ses dépenses militaires, sur les politiques d'investissement, les politiques d'emprunt et certaines politiques concernant l'usage de l'épargne privé et des accumulations de capital, sur les fonds dépensés dans les bureaucraties publiques et les subventions, ainsi qu'un bon nombre d'autres pouvoirs qui ont une influence sur la valeur donnée d'une monnaie relativement aux autres. Ce sont des pouvoirs qui sont actuellement en grande partie, sinon entièrement, détenus par Ottawa. En fait, c'est exactement ce dont se plaint Lévesque lorsqu'il affirme que le Québec ne contrôle pas les véritables leviers de l'économie, qui demeurent le domaine du fédéral.

Ce que Lévesque n'a pas réalisé, c'est que les pouvoirs qu'il désire pour le Québec ont une influence sur la force ou la faiblesse d'une monnaie relativement aux autres, et cela a aussi une influence sur la valeur d'une monnaie sur le plan domestique.

LA QUESTION DU SÉPARATISME

Supposons que le Canada et le Québec sont effectivement devenus deux États associés, et qu'à partir de ce moment chacun d'entre eux exerce véritablement les pouvoirs que je viens de mentionner de manière indépendante. Aujourd'hui, lorsque la monnaie traverse de mauvais jours, on jette le blâme sur Ottawa. Dans un système de double souveraineté avec partage d'une même monnaie, Ottawa et Québec se blâmeraient mutuellement. À moins que tout ne marche merveilleusement bien, ils seraient probablement furieux l'un envers l'autre.

La réponse que l'on propose ce problème – à la fois chez Lévesque et dans le Livre blanc – est que les deux gouvernements pourraient coopérer dans la gestion de la monnaie partagée et agir conjointement dans les matières qui l'affectent. Oui, ils le pourraient. Mais au prix de leur indépendance.

Le contrôle de ces pouvoirs et de ces politiques, ou le choix de les utiliser ou non, est au cœur même de l'indépendance. Lévesque lui-même reconnaît cela chaque fois qu'il parle des mêmes pouvoirs et politiques en ce qui a trait aux autres connexions.

Si j'étais négociatrice pour le Québec, je viserais certainement à obtenir et à conserver les pouvoirs sur la taxation, les politiques sociales, les politiques d'emprunt et les autres matières économiques. Si j'étais négociatrice pour le Canada, j'aurais la même idée quant à la protection de son indépendance. Je

serais effrayée à l'idée que le Québec ait des pouvoirs souverains qui lui permettraient de menacer la monnaie canadienne, et pourtant je ne vois pas l'avantage pour le Québec d'avoir les pouvoirs d'un pays souverain si c'est pour ne pas les utiliser. Et je verrais les choses du même œil si j'étais négociatrice pour le Québec.

En général, les remarques de Lévesque quant à la monnaie, dans son livre et dans le conférence de presse qu'il a donnée après que le Livre blanc ait été déposé, semblent montrer qu'à un certain moment, par le passé, il est devenu partisan des accords Bretton Woods, à l'époque où ils semblaient pouvoir fonctionner, et qu'il n'a jamais sérieusement réfléchi à la question au cours des années récentes. Ses commentaires, incluant ceux qui concernent les monnaies européennes, sont dépassés. Les accords de Bretton Woods, avant leur échec désastreux, devaient conduire à une monnaie européenne partagée. Bien sûr, ils n'ont pas conduit à cela, mais Lévesque ne comprend toujours pas que les membres de la Communauté économique européenne avaient d'excellentes raisons de ne pas avoir procédé comme ils l'avaient d'abord prévu. Encore aujourd'hui il leur reproche dans son livre de ne pas l'avoir fait.

Lévesque introduit ses réflexions sur la monnaie en disant : «comme vous le savez, ce sujet

relève d'un domaine qui, dans l'ensemble, rend très facilement l'opinion publique nerveuse. Le mot "monétaire" a presque une aura de magie noire». Mon impression est que c'est Lévesque lui-même qui devient nerveux quand il aborde ce sujet. Je me lance ici dans une conjecture, mais peut-être est-ce parce qu'il craint que des remarques désobligeantes sur la valeur d'une éventuelle monnaie québécoise, aussi infondées et ridicules soient-elles, puissent être utilisées pour susciter la panique parmi la population québécoise.

Quoi qu'il en soit, il reste que deux des choses que Lévesque veut pour le Québec – l'indépendance et une monnaie partagée avec le reste du Canada – sont simplement inconciliables. Y a-t-il une possibilité de dépasser cela ?

L'expérience de l'Irlande pourrait suggérer une possibilité. Pour comprendre pourquoi, arrêtons-nous un instant sur l'histoire économique de ce pays. Quand l'Irlande luttait pour son indépendance de l'Angleterre en 1922, elle voulait établir un libre-échange avec elle, et elle voulait également disposer de sa propre monnaie et de sa propre banque centrale. L'Angleterre accepta d'établir le libre échange, mais à condition que l'Irlande accepte de conserver la livre. Bien sûr, dans les années qui ont suivi, l'Irlande n'a pas participé aux décisions britanniques qui ont influencé à la fois directement

et indirectement la valeur de la livre. Et, bien sûr, l'Irlande elle-même représentait une partie si petite de la Grande Bretagne impériale que rien de ce qu'elle pouvait faire n'avait un impact important sur la valeur de la livre. Mais parce que l'Irlande avait désiré avoir sa propre monnaie, surtout pour des motifs de fierté nationale, on s'est entendu sur une fiction. Les pièces irlandaises étaient des pièces marquées, fort belles, avec leurs propres emblèmes : harpes, cochons, bateaux à voile. Elles ne comportaient aucun emblème royal britannique. Les billets de banque ont été imprimés et on les a appelés des livres irlandaises. Mais la livre irlandaise étaient en fait la livre britannique sous un autre nom, tout comme la livre écossaise l'est de nos jours. Les pièces irlandaises étaient des pièces britanniques avec d'autres images dessus. La Banque d'Irlande était une branche de la Banque d'Angleterre.

En 1973, l'Irlande est devenue membre de la communauté économique européenne, mais la livre irlandaise restait la livre britannique. Puis, en janvier 1979, une chose fort intéressante s'est produite : l'Irlande a joint les rangs du système monétaire européen et l'Angleterre ne l'a pas fait. Cette action a eu pour effet de séparer la livre irlandaise de la livre britannique. L'Irlande a maintenant dans les faits sa propre monnaie ; cette nouvelle monnaie indépendante a été appelée le punt irlandais.

Dans le système européen actuel, les devises nationales flottent les unes contre les autres, fluctuant à l'intérieur de valeurs spécifiées pour chacune d'entre elles. Quand une devise dépasse ces limites, la banque centrale l'achète ou la vend en grande quantité, selon ce qui est approprié ; ceci permet de protéger les devises contre les fluctuations sauvages qui, autrement, pourraient être provoquées par des opérations de spéculation sur la monnaie. Bien sûr, la même méthode est utilisée, lorsque les banques centrales jugent que cela est nécessaire, pour calmer le dollar américain, le dollar canadien, la livre britannique et un bon nombre d'autres monnaies. Parfois, en Europe, lorsqu'il devient clair que les réalités de la production, des échanges et des taux d'inflation ont changé, les valeurs limites de fluctuation des différentes monnaies sont réajustées afin qu'elles puissent continuer à refléter la réalité. Cette leçon de Bretton Woods a bien été apprise.

Lorsque le nouveau punt irlandais a joint le système monétaire européen en janvier 1979, on lui a assigné des valeurs de fluctuation à l'intérieur desquelles on s'attendait qu'il évolue, qui se situaient sous la valeur de la livre britannique. Le punt est tombé brièvement à 0,91 livre britannique. Mais ensuite il est rapidement remonté et il a plafonné non loin du sommet des valeurs de fluctuation prévues, à la surprise de beaucoup d'experts. En

1979, la valeur du punt est demeurée près de 0,97 livre britannique – comme si le dollar canadien avait valu 0,97 dollar américain au lieu de 84 ou 85 cents, sa valeur habituelle au cours de l'année.

La stabilité du punt s'est révélée encore plus intéressante. Au cours de l'année il est demeuré plus stable que la livre britannique elle-même. Même si le punt est une monnaie mineure – la population de l'Irlande représente moins de la moitié de celle du Québec après tout – elle s'est comportée comme les monnaies fortes de l'Europe, comme l'a souligné un expert à la Banque du Canada à Toronto.

De toute évidence, les Irlandais étaient devenus confiants en leur propre monnaie ; sans quoi ils n'auraient pas rompu sa connexion avec la livre britannique, parce qu'ils avaient le choix de le faire ou non.

Ma suggestion est la suivante : si le Canada et le Québec devaient un jour établir un cadre de base pour la souveraineté-association, le mieux serait de le faire par étapes, tout comme la Norvège a réalisé sa souveraineté et son indépendance de la Suède. La mise en place complète de la souveraineté-association pourrait demander trop d'ajustements pour le Canada et le Québec pour être réalisée d'un seul coup. Si le changement est fait progressivement, alors durant la période où le Québec est dans le processus d'acquisition de plus d'autonomie et de

son indépendance, il pourrait créer une monnaie fictive comme la vieille livre irlandaise. Il s'agirait en réalité d'une monnaie partagée – c'est-à-dire d'une monnaie canadienne sous un autre nom. Puis, le moment venu, quand le Québec aurait acquis son indépendance et de la confiance en soi, il pourrait convertir la monnaie symbolique pour en faire sa véritable monnaie, comme l'ont fait les Irlandais.

Les fluctuations de la monnaie peuvent être profitables, particulièrement entre des partenaires commerciaux étroitement liés. Tout dépend, évidemment, de ce qui cause les fluctuations. Si elles sont dues à des changements dans la balance commerciale, elles peuvent fonctionner très bien en tant que correctifs. Ainsi, quand un pays commence à développer un déficit entre ce qu'il vend par rapport à ce qu'il achète, il envoie dans l'autre pays davantage de monnaie qu'il en reçoit. D'autres pays possèdent un surplus de sa monnaie, et sa valeur d'échange baisse. Cette baisse implique que les exportations de ce pays deviennent automatiquement moins chères pour les acheteurs étrangers. Par conséquent, la baisse de la valeur d'échange de sa monnaie peut aider un petit pays à stimuler et à diversifier ses exportations précisément au moment où il a besoin de le faire. La baisse de la valeur d'échange de la monnaie implique aussi que les importations deviennent plus coûteuses. Ceci a pour

effet de stimuler dans le pays le remplacement de certaines importations par des biens produits localement, encore une fois précisément au moment où cette stimulation est le plus nécessaire.

Mais à l'intérieur d'un gros pays comme le Canada, qui regroupe beaucoup de régions fort différentes les unes des autres, les fluctuations de la monnaie ne peuvent assurer ces fonctions correctives comme elles peuvent le faire entre des petits pays. Le problème est qu'une région peut avoir grand besoin de voir ses exportations stimulées au moment même où les surplus d'exportations du pays, pris dans son ensemble, font monter la valeur de la monnaie ; par conséquent, les exportations de la région en difficulté deviennent plus chères pour les acheteurs étrangers, plutôt que moins chères comme elle en aurait besoin à ce moment. L'inverse peut également se produire : une région qui a un surplus d'exportation doit payer davantage pour ses importations qu'elle ne le ferait si elle utilisait sa propre monnaie. Plus les échanges extérieurs sont importants pour une région, relativement à son commerce intérieur, plus ces contradictions peuvent être sérieuses et dommageables pour son économie. Puisque beaucoup de régions du Canada dépendent fortement du commerce extérieur – elles exportent des ressources et achètent des biens manufacturiers – elles sont particulièrement vulnérables aux contradictions entre les fluctuations monétaires qui se produisent dans les faits et celles dont leur économie aurait besoin.

LA QUESTION DU SÉPARATISME

Le Canada recèle donc, par sa constitution même, une sérieuse difficulté économique. La valeur de la monnaie canadienne, qui peut être bénéfique à un certain moment pour l'Ontario, peut être désastreuse pour la Colombie-Britannique et la Saskatchewan. La valeur qui est bénéfique pour le Québec peut, au même moment, être néfaste au Nouveau-Brunswick. Cela n'est de la « faute » à personne. Plutôt, ce serait un miracle si la valeur d'échange, à un certain moment, pouvait être bénéfique partout à travers le pays.

Si, le moment venu, un Québec indépendant se dotait de sa propre monnaie, il disposerait d'un avantage économique qui lui manque actuellement, un avantage dont disposent des pays comme la Norvège et l'Irlande. Cela ne résoudrait pas le problème de la monnaie moins souple du Canada, mais au moins cela aiderait quelque peu en réduisant le nombre des régions que la monnaie canadienne doit tenter de servir, tant bien que mal.

CHAPITRE 8
SOUVERAINETÉ-ASSOCIATION : INDÉPENDANCE

Le Québec est la seule province dont il soit réaliste d'envisager l'indépendance dans un avenir prévisible. La principale raison de cela est la péréquation. Selon la politique de péréquation, les revenus fiscaux fédéraux provenant de toutes les provinces, riches et pauvres, sont mis en commun puis redistribués. Ils aident à financer les services publics et les programmes sociaux que les provinces pauvres ne pourraient maintenir par eux-mêmes. De plus, Ottawa essaie d'aider les provinces pauvres par des projets spéciaux de développement, habituellement très coûteux, qui subventionnent les industries ou cherchent à les attirer.

La péréquation a été rendue nécessaire par les énormes inégalités de richesse entre les provinces. En théorie, elle n'a pas été établie par charité, mais plutôt comme un ensemble de programmes sociaux et économiques qui étaient censés améliorer l'économie des provinces pauvres directement ou indirectement, et ainsi les aider à devenir plus autonomes. Mais le résultat a été tout autre. Les provinces pauvres sont restées pauvres. Malgré tout, les fonds distribués par les bons offices d'Ottawa

rendent la pauvreté plus facile à supporter et aident à oublier la stagnation économique dans les provinces pauvres.

Les provinces de l'Atlantique sont les plus pauvres, mais la Saskatchewan et le Manitoba se trouvent aussi, dans la balance des comptes, du côté de ceux qui reçoivent. Dans les conférences fédérales provinciales de ces dernières années, les premiers ministres de Saskatchewan, du Manitoba, du Nouveau-Brunswick, de Nouvelle-Écosse, de l'Île-du-Prince-Édouard et de Terre-Neuve ont généralement appuyé un gouvernement central plus fort. Quoi qu'il en soit de l'attachement affectif de ces provinces à la Confédération, un fédéralisme fort est leur pain et leur beurre. Récemment, des forages exploratoires dans la région de Terre-Neuve ont laissé entrevoir la possibilité d'une richesse nouvelle provenant du pétrole : précisément à ce moment, le Premier Ministre de Terre-Neuve a subitement commencé à se montrer plutôt favorable à un gouvernement central moins fort et à une plus grande autonomie provinciale. Les espoirs n'étant pas encore devenus réalité, cette politique demeure timide.

L'Ontario et l'Alberta sont les deux provinces les plus riches, mais la Colombie-Britannique se trouve aussi du côté de ceux qui donnent. Dans toutes les conférences des premiers ministres, les dirigeants

LA QUESTION DU SÉPARATISME

de ces provinces ont habituellement milité pour une plus grande autonomie provinciale, davantage de liberté d'action pour mener leurs propres affaires et prendre leurs propres décisions, ce qui implique un fédéralisme moins fort.

Ni les provinces pauvres, ni les provinces riches ne sont en position de songer sérieusement à leur indépendance. Celles qui sont pauvres sont trop dépendantes du gouvernement fédéral ; le gouvernement est trop dépendant de celles qui sont riches. L'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique se trouvent en quelque sorte dans la position des soutiens de famille, qui ont pris en charge de lourdes responsabilités en faveur de leurs dépendants. Ils peuvent se plaindre de ce fardeau, ils peuvent rouspéter et insister parfois pour défendre leur droit de procéder à leur manière, mais pas plus moralement que pratiquement ils ne peuvent abandonner leurs dépendants. Les dépendants, pour leur part, peuvent rouspéter et se montrer envieux, il leur arrive même parfois d'accuser leurs bienfaiteurs de les avoir entraînés dans la dépendance économique. En particulier, ils accusent souvent l'Ontario d'avoir fait cela. Mais ils ne peuvent pas s'en aller.

Faire le bilan de la péréquation exige des calculs si complexes et confondants qu'ils dépassent littéralement l'entendement. Et en plus des paiements de péréquation, le gouvernement fédéral distribue

d'autres fonds. Les budgets consacrés à l'armée, à la justice, à Radio-Canada, aux transports, à l'industrie forestière, aux pêcheries et à l'horrible service postal sont en grande partie dépensés dans les provinces. Viennent ensuite toutes sortes de subventions, comme celles qui sont distribuées par Société centrale d'hypothèques et de logement et le ministère de l'Agriculture. Il y a aussi les dépenses des affaires extérieures et les coûts de la dette nationale, pour lesquels chaque province doit payer sa part, etc.

Personne, que ce soit à Ottawa ou dans les provinces, ne sait exactement où en est la balance des comptes, quelle est la différence entre les revenus fiscaux provenant de telle ou telle province à Ottawa, et la valeur des revenus et services qu'elle reçoit en échange. Malgré cela, les inégalités entre ce qui est fourni et ce qui est reçu sont suffisamment importantes dans neuf cas pour qu'il n'y a aucun doute quant à leur rôle financier dans la Confédération : trois soutiens et six dépendants.

Le Québec, la dixième province, est un cas différent. Le gouvernement du Québec a soutenu que le Québec fournit davantage à Ottawa qu'il ne reçoit, et a mis de l'avant plusieurs exemples en apparence convaincants pour soutenir cette affirmation. Ottawa, de son côté, a soutenu que le Québec reçoit davantage qu'il ne fournit, et a mis aussi de

l'avant plusieurs exemples en apparence convaincants. Le fait qu'ils puissent se contredire de la sorte montre à quel point les échanges doivent être près d'être égaux. Walter Gordon a dit que lorsqu'il était ministre fédéral des finances au début des années 1960, le Québec comportait un quart de la population du Canada, fournissait à peu près un quart des revenus du fédéral et recevait probablement près d'un quart des revenus et services. Judy LaMarsh, dans un mémoire politique couvrant la même période, a remarqué, sans élaborer, que le Québec n'était pas une province démunie, une impression qu'elle a de toute évidence acquise lorsque le ministre du cabinet fédéral l'a chargée d'organiser le système d'assurance sociale du Canada. Les choses ont peut-être changé depuis ; personne ne le sait vraiment.

Ryan et Lévesque prétendent tous les deux savoir ce qu'il en est. Dans l'introduction aux propositions constitutionnelles de Ryan, il est dit que le Québec reçoit à lui seul presque la moitié des paiements de péréquation de tout le Canada, mais cette affirmation ne peut être soutenue qu'à condition d'inclure certaines catégories de paiements fédéraux et d'ignorer tous les autres. Lévesque dit que le Québec fournit à peu près un quart des revenus du Gouvernement fédéral et ne reçoit à peu près que 15%, mais encore, ceci ne peut être soutenu qu'en insistant sur certaines catégories de paiements et en

ignorant ou en considérant à peine tous les autres. Le but de Ryan est de montrer aux Québécois les avantages financiers de demeurer dans le Canada ; le but de Lévesque est de leur montrer ceux de la souveraineté. Le Ministre des finances actuel du Québec, Jacques Parizeau, membre du cabinet Lévesque, affirme qu'avant 1974 la balance était égale, et que depuis ce temps le Québec a reçu davantage que ce qu'il payait ; cependant, la différence ne tiendrait qu'aux subventions au prix du pétrole et leur valeur ne correspondrait qu'à celle d'une douzaine de bières par personne annuellement. Robert Bourassa, le premier ministre précédent, un économiste comme Parizeau, affirme que la balance est encore égale, que les chiffres peuvent être invoqués des deux côtés, et que cela n'a pas d'importance, de toute manière, parce que le Québec devrait rester dans le Canada afin de partager son immense réservoir de ressources naturelles.

Quelle que soit la vérité exacte qui se cache derrière ces comptes impénétrables, ce qui importe est que la situation du Québec est singulière. C'est la seule province qui peut devenir indépendante sans recourir à des sacrifices financiers, ni pour les autres provinces, ni pour elle-même. Dans l'avenir, bien sûr, cela pourrait changer. Si le Québec demeure indéfiniment une province et si Montréal décline en devenant une ville régionale canadienne typique, le

LA QUESTION DU SÉPARATISME

Québec deviendra un fardeau financier sérieux pour les provinces qui assurent le rôle de soutien.

La souveraineté comporte de multiples facettes. Ces différents aspects se recoupent et se complètent. En gardant cela présent à l'esprit, on peut néanmoins ranger les propositions de Lévesque sur la souveraineté dans trois grandes catégories : la souveraineté culturelle, la souveraineté économique et la souveraineté politique.

La souveraineté culturelle est centrée sur la langue. Ce n'est pas surprenant, car la langue est au cœur de la culture de tout peuple. En ce qui a trait à la culture, Lévesque veut que le Québec obtienne les pouvoirs qui relèvent des communications, de l'immigration et de la langue. Il définit les communications par la télédiffusion de la radio et la télévision. Il veut une société de télédiffusion québécoise, indépendante de la société Radio-Canada, qui produit actuellement sous ce nom des émissions françaises et des émissions anglaises sous le nom de *Canadian Broadcasting Corporation*. Pour ce qui est de l'immigration, il affirme que pendant des générations, le Gouvernement fédéral a maintenu un réseau très actif de bureaux d'immigration en Angleterre, en Écosse et en Irlande, alors qu'il n'y en a jamais eu en France.

Quand il aborde directement la question de la langue, Lévesque dit regretter qu'une « forteresse

de lois », selon son expression, ait été nécessaire pour protéger le droit des Québécois d'utiliser leur propre langue au travail et de manière générale dans leur participation à la vie canadienne. Une des raisons, dit-il, qui l'a amené à rêver de souveraineté politique, c'est « précisément pour que nous n'ayons plus à légiférer sur des choses qui devraient être aussi claires que l'air que l'on respire ». Pour tout ce qui a trait à la langue, il a voulu que le Québec dispose, selon ses termes, de tout ce qui est normal pour une communauté nationale administrant ses propres affaires.

Quant à savoir si un tel objectif culturel est bon ou mauvais, pour ma part je ne peux m'empêcher de penser qu'il est bon. Tandis que j'écrivais cet ouvrage, à la fin de mes journées de travail, je me suis détendue en lisant la traduction d'un charmant roman japonais d'Ogai Mori, écrit en 1913 et traitant du Japon des années 1880, puis un roman de Virginia Woolf traitant de l'histoire britannique. J'aime vivre ces vies multiples. Cela n'est possible que parce que beaucoup de cultures différentes se sont merveilleusement développées, enrichissant notre propre culture et m'enrichissant moi-même. Que la culture du Québec croupisse plutôt que de s'épanouir par elle-même – ce qui est la seule manière pour une culture de s'épanouir – serait une perte pour nous tous.

LA QUESTION DU SÉPARATISME

Mais de tels sentiments ne nous permettent pas spécifiquement de comprendre pourquoi Lévesque, et beaucoup d'autres Québécois, sont devenus aujourd'hui si agressifs quant à l'espace dont leur culture a besoin. Le point de vue le plus sensé que j'aie vu à ce sujet est celui du politicologue David Cameron, aujourd'hui expert des affaires québécoises au Gouvernement fédéral. Il remarque qu'avant la Révolution tranquille, la culture du Québec français a réussi à survivre sous une carapace d'isolationnisme et de traditions figées. Elle n'a pas fait beaucoup plus que survivre, mais a trouvé dans son isolement la sécurité qui lui était nécessaire. Aujourd'hui, dit-il, la résistance au changement ne peut plus assurer la sécurité de la culture. Trop de choses ont changé par ailleurs. Depuis 1960, la seule manière pour la culture du Québec d'assurer sa sécurité a été d'entreprendre des transformations par elle-même et d'en assumer les conséquences. Elle doit se développer ou mourir.

Cameron et les auteurs qu'il cite ont des choses intéressante à dire sur la manière dont nous voyons l'uniformité et la diversité, et je m'arrêterai sur ce point parce qu'il a des implications non seulement quant à la souveraineté culturelle, mais également quant à la souveraineté politique.

Quelques paragraphes plus haut, je remarquais que chacune de ces cultures évoluées différentes

représente une richesse pour nous tous. C'est là un cliché, à tel point qu'on peut supposer que cela a toujours paru évident. Ce n'est pas le cas. C'est un point de vue qui est plutôt récent.

Durant ce qu'on a appelée les Lumières – le climat intellectuel européen qui a prévalu durant le 17e siècle et qui s'est étendu, de diverses manières, jusqu'à l'époque victorienne – les gens avaient de la nature une vision qui, depuis, a été complètement inversée. À l'époque des Lumières, on pensait que la nature tendait elle-même vers l'uniformité, l'universalité, l'immuabilité. Spinoza, un précurseur des Lumières, a souvent énoncé cette idée : « le but de la nature est de rendre les hommes tous semblables, comme les enfants d'une même mère ». Il semble que les gens ont toujours voulu croire qu'ils étaient en harmonie avec le monde tel qu'il est ordonné par la nature ou par les dieux du moment. Une telle croyance est peut-être nécessaire à la morale humaine. Quoi qu'il en soit, il semble que la conception qu'une civilisation se fait de l'ordre de la nature, à une époque donnée, tende toujours à se communiquer aux autres sphères de la pensée, concernant toutes sortes de choses, et il en a été ainsi des idées des Lumières. Les idéaux d'universalité et d'uniformité ont subtilement influencé les idées sur l'éducation, la politique, l'économie, le gouvernement et tout le reste.

Entre-temps, les naturalistes ont étudié la nature et son fonctionnement. Depuis leurs découvertes, il est devenu impossible de continuer à envisager la nature comme une force qui promeut l'uniformité. Au contraire, ce qu'ils ont trouvé dans la nature est une force toujours hostile à l'uniformité, une force qui insiste sur la diversité. C'est pourquoi nous concevons aujourd'hui l'uniformité et l'immuabilité comme des choses artificielles. Un paléontologue américain peut maintenant remarquer en passant, sans crainte d'être incompris par le grand public, que « les nouvelles espèces apparaissent presque toujours parmi des petites populations séparées de groupes d'origine plus importants », et poursuivre en ajoutant qu'en raison de faits comme ceux-ci, les biologistes spécialistes de l'évolution comme lui « tendent à identifier ce qui est bon avec la corrélation entre la petitesse sans entraves et l'innovation et la pure diversité exubérante de la vie. »

Comme vous l'avez peut-être remarqué, ce genre d'idées a exercé une forte influence sur moi ; c'était le cas déjà longtemps avant que je n'aie conscience que leur source se trouvait dans la pensée des naturalistes. En cela, je suis un produit tout à fait ordinaire de notre civilisation. Comme dit un historien de la culture cité par Cameron, dans toute l'histoire de la pensée, il y a eu peu de changements de l'ordre des valeurs plus profond et plus marquant que le

remplacement de la croyance à l'uniformité de la nature par la croyance à la diversité de la nature, une croyance qu'il résume ainsi : non seulement y a-t-il une diversité d'excellences dans beaucoup, sinon toutes les phases de l'existence humaine, mais « la diversité est elle-même l'essence de l'excellence ».

Cette idée n'a pas encore été assimilée dans tous les recoins de nos pensées, et encore moins de nos actions. On trouve encore beaucoup de retards dans notre culture. Malgré tout, cette croyance a déjà influencé nos pensées et nos actions quotidiennes d'un millier de manières. Et on peut être certain, autant qu'on puisse l'être, qu'aussi longtemps que notre compréhension actuelle de la nature prévaudra, la croyance que la diversité est la source de la vitalité continuera à exercer une influence puissante et croissante sur nos idées concernant toutes sortes de choses.

À l'époque où les paradigmes culturels du Canada ont été établis, les idéaux de l'uniformité et de l'universalité étaient encore dominants. Cet héritage fait en sorte que nous sommes profondément mal à l'aise devant la séparation du Canada anglais et du Canada français et nous porte à y voir une sorte d'échec politique ou social. Cette idée nous a été inculquée par les romanciers, les hommes politiques et, tout particulièrement, par les historiens du Canada anglais. Nous devrions avoir le sentiment

LA QUESTION DU SÉPARATISME

que nous n'avons pas été à la hauteur, et peut-être même nous sentir coupables, d'avoir laissé persister ces « deux solitudes ». Depuis longtemps, on nous a fait comprendre que notre mission était de dissoudre les différences.

Mais à la lumière des idées nouvelles et changeantes sur l'uniformité, l'universalité et la diversité, le malaise et la culpabilité ne sont plus de mise. De ce point de vue, la politique nationale de bilinguisme du gouvernement fédéral serait un exemple de retard culturel, une sorte de survivance de l'idéal des Lumières. Nous obligeons des fonctionnaires anglophones qui n'ont aucun don pour les langues à apprendre le français et nous légiférons pour imposer le français et l'anglais sur les étiquettes des paquets de macaronis et pour les annonces d'augmentations des tarifs postaux même là où l'anglais et l'italien, l'ukrainien ou le chinois seraient plus appropriés. La politique de bilinguisme revient à dire: puisque nous n'avons pas réussi à réaliser l'uniformité, tentons d'imposer l'universalité.

Mais une fois que nous en sommes arrivés à sentir dans notre chair que la diversité a une valeur, la vision d'un Canada artificiellement bilinguisé nous apparaît tout simplement arbitraire ou insensée. Dès lors la séparation et les différences entre le Canada français et le Canada anglais ne semblent plus devoir être source de regrets ou de sentiments

d'échecs pour qui que ce soit. Au contraire, cette fatalité obstinée de l'histoire traduit le triomphe des principes les plus sublimes de la vie même. Tout à coup, nous découvrons en nous ces différences qui ne se laissent pas effacer, et qui maintenant réclament le droit de s'épanouir. Trois hourrah pour la persistance obstinée et la mystérieuse vitalité de la diversité.

Une des grandes vertus pratiques de la diversité dans les affaires humaines est qu'une variété d'institutions vraiment indépendantes, même si elles ont des fonctions similaires, sont susceptibles de développer autant de manières de faire, et même de buts différents les uns des autres. L'uniformité et le contrôle centralisé rendent l'amélioration des affaires humaines difficile et peuvent même l'empêcher complètement. La probabilité de voir émerger des idées et des méthodes nouvelles est donc l'avantage le plus important des propositions de Lévesque en termes de souveraineté économique.

La plupart des propositions concernent l'investissement, la propriété et le contrôle. Lévesque veut que l'épargne québécoise et les autres capitaux soient investis dans le développement du Québec. Il veut donc appliquer au Québec une règle de contrôle des banques à peu près semblable à celle qui est actuellement appliquée par le Canada aux banques canadiennes. Ainsi les non-résidents du

Québec ne seraient pas autorisés à détenir plus de 25% des actions votantes d'une banque opérant au Québec. Selon le même principe, la loi canadienne oblige actuellement les compagnies d'assurances à réinvestir un pourcentage déterminé de leurs revenus au Canada. Lévesque ne changerait pas ce pourcentage, mais les compagnies d'assurances opérant au Québec auraient à réinvestir au Québec. Par ce moyen, il veut tenter de mettre un frein à ce qu'il appelle l'hémorragie du capital québécois. Il nomme cette politique le «rapatriement» de l'économie du Québec.

Derrière cette idée, il y a plusieurs craintes spécifiques qu'il exprime. Il s'inquiète des gigantesques emprunts du Québec en dehors de la province et du pays, et de l'énorme coût du service de ces dettes. Ces paiements d'intérêts drainent l'argent hors de la province. Il s'inquiète du fait que tant d'industries et de ressources québécoises soient possédées et contrôlées depuis l'étranger – parfois parce que l'épargne québécoise, investie ailleurs, revient ici comme capital étranger sous contrôle étranger.

Il s'inquiète aussi des politiques agraires canadiennes : «le Ministre fédéral de l'agriculture, dit-il, adopte très souvent des politiques qui sont indésirables pour nous et qui sabotent le marché de l'agriculture québécoise. C'est fréquemment le cas pour l'industrie du lait, qui est la colonne vertébrale

traditionnelle de la production agraire québécoise et qui, elle-même, se sent souvent étranglée. »

Bien sûr, beaucoup de gens dans d'autres régions du Canada ont des motifs d'inquiétude à peu près semblables à ceux de Lévesque. Ils sont inquiets parce que le Canada est possiblement devenu l'un des plus grands emprunteurs de fonds étrangers dans le monde occidental ; parce que près de la moitié de la capacité manufacturière canadienne est aux mains de compagnies américaines ; parce que le Canada manque de capital de risque ou ne sait pas comment l'utiliser ; parce que la part du Canada dans le commerce international des biens manufacturés ne cesse de diminuer.

En tant que consommatrice des fromages cheddar de l'Ontario, qui sont excellents et très variés, je m'inquiète également des politiques de régulation du lait. La presse rapporte que ces politiques qui consistent à restreindre la production du lait et à réduire les allocations de lait pour le fromage sont en train rapidement de tuer tous les producteurs de fromage de l'Ontario à l'exception des plus gros. Je ne serai pas heureuse quand les seuls fromages ontariens qui resteront seront le Borden et le Kraft.

Les propositions de Lévesque sur la souveraineté économique ne touchent en rien les enjeux concrets du développement de l'économie. Bien sûr, il faut bien plus que de l'argent pour assurer le développement d'une vie économique ; il faut aussi des idées nouvelles et pratiques pour utiliser l'argent, ainsi que de la persistance, de la débrouillardise et du courage pour mettre ces idées en pratique dans une véritable production de biens et services, en tant que solutions pratiques à des problèmes pratiques. Je trouve regrettable qu'il n'y ait rien dans le discours de Lévesque sur l'économie québécoise pour contredire les idées établies au Canada selon lesquelles la prospérité économique doit s'obtenir par l'exploitation des ressources naturelles plutôt que par la créativité et les autres talents des personnes. Je ne suis guère encouragé non plus par les énoncés de politique du gouvernement Lévesque à l'égard de la recherche scientifique et technologique. Cela ne semble guère différent des prétentions et des déclarations pompeuses en la matière qui sont l'apanage de toutes les autres bureaucraties.

S'il en est ainsi, on peut se demander quel serait l'intérêt d'avoir deux économies souveraines au lieu d'une seule comme avant. Quel avantage pratique y a-t-il dans cette possibilité particulière de diversité ?

Mais la possibilité comporte bel et bien un avantage pratique. D'abord, parce que le rapatriement de l'épargne et du capital par Québec se traduirait par un changement important sur le plan économique. Les Québécois sont des épargnants

assidus ; dans l'ensemble, ils représentent probablement le segment le plus économe de la société canadienne. C'est pourquoi la province représente une source remarquable d'accumulation de capital. Elle est aussi, et depuis longtemps, une remarquable exportatrice de capital placé sous la gouverne des cinq grandes banques nationales et des compagnies d'assurances. Entre 1961 et 1975, dit Lévesque, le Québec a exporté neuf milliards de dollars net, ce qui représente un énorme surplus pour une société de six millions d'habitants. Encore une fois, il faut se méfier des chiffres. Ceux-ci, par exemple, ne font pas la distinction entre l'exportation des épargnes québécoises et l'exportation des profits réalisés par des entreprises appartenant à des entreprises-mères ou des investisseurs en dehors du Québec. De plus, puisque la définition de l'exportation de capital de Lévesque inclut des fonds empruntés au Canada hors du Québec (de même que des fonds déposés et des emprunts faits en dehors du pays), ce chiffre ne peut être au mieux qu'un estimé, et c'est d'ailleurs pourquoi il se présente comme un chiffre rond. Néanmoins, personne ne remet en question que le Québec est un exportateur de capital considérable. Ni Ottawa, ni les banques, ni les adversaires politiques de Lévesque n'ont jamais démontré le contraire.

Le rapatriement de l'épargne et du capital au Québec entraînerait inévitablement certains changements quant à la manière dont le capital est utilisé ici. On peut comprendre pourquoi en considérant le cas d'un entrepreneur immobilier qui construit des immeubles à bureaux et qui réussit bien. Si rien ne l'empêche de disséminer des édifices à bureau dans une ville après l'autre, il pourra répéter la même activité indéfiniment. Mais s'il est contraint de limiter son activité à deux ou trois villes, il ne pourra pas (la plupart du temps) continuer à se répéter. Le marché dont il dispose lui posera des limites. Quand le marché est saturé, il doit se tourner vers la construction d'immeubles destinés à d'autres usages.

Le même principe s'applique au financement. Les prêteurs qui investissent dans des projets d'exploitation de ressources naturelles peuvent répéter la même action indéfiniment s'ils peuvent investir dans le même type de développement n'importe où dans un territoire s'étendant sur six mille kilomètres, puis continuer à répéter cette activité du Montana jusqu'au Brésil. Cela est vrai aussi du financement des prêts à la consommation courante, des condominiums, des usines, de n'importe quoi – le même usage du capital peut être répété sans fin. Mais si l'espace géographique est fortement limité, les mêmes prêteurs se voient contraints de diversifier leurs activités de financement. L'argent ne peut

être utilisé de manière productive dans des répétitions sans fin du même usage. Plus encore, des opportunités seraient nécessairement considérées autrement si, plutôt que d'avoir en vue une perspective continentale et superficielle, les investisseurs se concentraient plus en profondeur sur un territoire plus petit et spécifique.

En second lieu, le fait que des personnes différentes seraient à la tête des États du Québec et du Canada, et dépendraient de bases électorales distinctes, augmenterait les chances de voir émerger des approches ou des choix économiques novateurs. Finalement, le fait que le Québec a réellement une culture distincte augmente les chances que les choses s'y passent différemment.

Dans le pire des cas, le reste du Canada n'apprendrait rien d'utile, si jamais le Québec devenait un État associé; au mieux, cela pourrait nous apprendre beaucoup de choses. Même les organismes de régulation du lait pourraient s'inspirer de la manière dont le Québec choisirait de réguler, ou de ne pas réguler son industrie laitière.

Venons-en maintenant à la souveraineté politique. À une exception près, les propositions à ce sujet sont faciles à résumer. Lévesque voudrait que l'Assemblée nationale du Québec ait les pouvoirs d'un parlement national. Ainsi, il serait souverain quant à la collecte de toutes les taxes et impôts

LA QUESTION DU SÉPARATISME

québécois et quant à leur appropriation. Il voudrait que le Québec ait un siège aux Nations unies et voudrait probablement qu'il soit membre du Commonwealth.

Tout cela est bien clair, tout à fait normal et simple en principe. Mais lorsque Lévesque aborde la question de la structure formelle des affaires mises en commun par le Québec et le Canada, ses propositions deviennent torturées et ses commentaires ambivalents.

D'un côté, il exprime sa crainte que la direction des affaires du Québec puisse revenir à Ottawa. Ensuite – dans une remarque à propos de la Communauté économique européenne –, il dit craindre que les nations associés se retrouvent dans ce qu'il appelle «un simple fédéralisme multinational et multiculturel».

D'un autre côté, lorsqu'il tente de décrire la coopération du Québec et du Canada autour de l'union douanière et de la monnaie, il envisage exactement le genre de bureaucratie centralisée et de structure de pouvoir qui ferait en sorte que ses craintes se réalisent. Il propose un organisme conjoint à ce qu'il appelle un niveau technocratique, des structures ministérielles centralisées, possiblement aussi un parlement délégué dans lequel chaque membre déléguerait des membres déjà élus dans

leurs parlements respectifs, et qui se rencontrerait une ou deux fois par année.

Puis il ajoute que cela pourrait aller plus loin si nécessaire, mais à une condition : qu'au bout du compte la souveraineté, dans toutes les dimensions qui la définissent, ne soit ni affectée ni limitée par des structures extérieures. Vraiment ? Alors, pourquoi avoir toutes ces structures extérieures ?

On trouve dans le Livre blanc du gouvernement du Québec un projet de superstructure plus élaborée encore, s'élevant même au-dessus du gouvernement fédéral actuel. Québec a proposé non seulement un conseil des ministres conjoint pour les deux pays et une commission d'experts jouant le rôle d'un secrétariat général pour le Québec et le Canada, mais aussi deux banques centrales, une pour le Canada et une pour le Québec, qui en certaines matières agiraient chacune de leur côté et dans d'autres, agiraient en commun sous la supervision d'une autorité monétaire, un autre organisme superfédéral. Un autre organisme, une cour de justice, aurait juridiction sur l'interprétation et l'application des traités qui ont mis en place le super gouvernement et sur ses actions. Les décisions de la cour seraient finales et contraignantes à la fois pour le Canada et pour le Québec. Si en en plus de tout cela, le reste du Canada voulait un superinterparlement, pour les deux pays, le Québec a proposé que cela aussi

pouvait être matière à négociation. Ceci n'est pas sans rappeler une des propositions de Ryan pour la dualité.

Dans le chapitre précédent, j'ai expliqué pourquoi deux des aspirations de Lévesque pour le Québec sont incompatibles – l'indépendance et une monnaie partagée avec le Canada. Cette contradiction se retrouve ici. Le super gouvernement proposé serait nécessaire précisément pour assurer le contrôle conjoint des affaires affectant la monnaie partagée. Mais ceci est contradictoire avec le type de structure politique appropriée à la souveraineté que Lévesque désire pour le Québec – et peut-être même avec la souveraineté du reste du Canada. Ce serait plutôt compatible avec ce « simple fédéralisme multinational et multiculturel » qui, selon ses propres termes, est ce qu'il faut éviter. De plus ceci nous mettrait aux prises avec de nouveaux niveaux de bureaucratie complexe et coûteuse, en plus de ceux que nous avons déjà. Ce serait payer beaucoup trop cher pour quelque chose que je ne peux expliquer que par la timidité du Québec à se doter de sa propre monnaie.

En somme, si la souveraineté-association de Lévesque semble offrir dans son ensemble beaucoup d'éléments avantageux à la fois pour le Canada et pour le Québec, elle comporte aussi un vice, un vice si important qu'il contrebalancerait tous ses

avantages potentiels pour le Canada et la plupart de ses avantages pour le Québec.

Ce vice signifie-t-il que la souveraineté-association devrait être mise de côté en tant que possibilité ? Non, pas du tout. Je vais maintenant raconter une fable qui est réellement arrivée. Il y a quelques années, le gouvernement de l'Ontario s'est associé avec une compagnie d'Allemagne de l'Ouest dans un projet conjoint afin de développer un nouveau système de transport silencieux, très rapide et efficace en termes d'espace et de consommation d'énergie. Des électro-aimants auraient été utilisés pour déplacer les wagons sans friction, flottant sur un coussin d'air au dessus d'une voie élevée étroite. Malheureusement, l'engin n'aurait pu fonctionner dans les courbes. Après que 25 millions de dollars aient été dépensés, l'Ontario et son partenaire allemand ont laissé tombé le projet. Qui voudrait d'un train qui ne peut prendre les virages ?

Les Japonais en ont voulu. Japan Airlines a repris l'idée et a fondé une nouvelle entreprise (une mutation) pour travailler sur le projet, en tablant sur l'idée que même si la voie devait être droite, on pouvait tout de même trouver de bonnes applications pour le système. La chose a été rapportée dans la presse torontoise et commentée par un expert en transports d'Ontario, qui avait visité la première voie d'essai des Japonais. Il disait que la voie était

« droite à une degré presque incroyable » et que l'absence de courbes avait « simplifié le projet suffisamment pour permettre aux Japonais de poursuivre ». Peu après, durant l'été de 1979, d'autres nouvelles du directeur du projet d'ingénierie japonais sont parvenues à Toronto. Il annonçait qu'ils avaient finalement trouvé un moyen de faire fonctionner le système dans les courbes. Les véhicules d'essai, disait-il, circulaient maintenant avec succès sur deux sections curvilignes de la voie.

La morale de l'histoire, bien sûr, est qu'on ne commence pas par ce qu'on ne peut pas faire. On commence par ce qu'on peut faire, si cela comporte des avantages qui en valent la peine. Puis, si la chose est possible, on améliore à partir de cette fondation. C'est l'approche du bon sens pour toute entreprise créatrice présentant quelque difficulté. En fait, c'est pratiquement une loi du développement, que l'on pense aux entreprises humaines ou à celles de la nature.

Le concept de Lévesque a un vice, mais si jamais il est adopté, il pourrait en résulter d'autres choses utiles. D'une manière ou d'une autre, l'indépendance du Québec ne pourra jamais se faire que par étapes. Au moment où il deviendra nécessaire de choisir s'il veut ou non une monnaie distincte, le Québec pourrait bien avoir développé suffisamment de confiance en lui pour s'en donner une. Techniquement,

le problème n'est pas plus difficile à résoudre que de mettre ces courbes dans les voies, et l'introduction d'une nouvelle monnaie pour un nouvel État n'est pas non plus un problème nouveau. Cela a souvent été fait avec succès.

Nous qui vivons raisonnablement à l'aise, en santé et en sécurité, avons tous une dette immense envers le passé. Bien sûr, il n'existe aucun moyen de rembourser cette dette. Nous ne pouvons rembourser qu'en donnant à ceux qui nous suivront. Nous avons tous, je crois, le souci de ce que nous laisserons aux générations futures, le souci de ne pas leur laisser de lourds fardeaux plutôt que de nouveaux présents.

Parmi les fardeaux que nous avons engendrés, il y a cette bureaucratie centralisée étouffante, coûteuse et incontrôlable qui a proliféré si largement et si rapidement à notre époque, même au Canada. Quel gâchis ! Quel poids à supporter pour les générations futures.

Peut-être un jour pourrait-on, au Canada, poser un geste pour alléger ce fardeau. Si on en venait éventuellement à mettre au point une forme de souveraineté pour le Québec, et une forme d'association qui permettrait réellement de combattre la centralisation plutôt que de l'accroître, ce serait un très beau présent à offrir aux générations futures.

Personne n'a encore fait ce que nous aurions à faire : trier et conserver uniquement les connexions

dont le Québec et le reste du Canada ont besoin pour leurs échanges mutuels et leur coopération dans des projets d'intérêt commun, et rejeter les connexions qui exigent que le Québec ou le Canada tentent chacun de contrôler l'autre gouvernement aussi bien que le sien. Si nous pouvions faire cela, nous pourrions dire ce que disent les gens des présents qu'ils sont le plus fiers d'offrir : « nous l'avons fait nous-mêmes ».

Ce pourrait être notre manière de répondre à une question que Virginia Woolf a posée ainsi :

> «Regardons-nous, mesdames et messieurs ! Puis regardons le mur ; et demandons-nous comment ce mur, ce grand mur, que nous appelons, peut-être à tort, civilisation, a pu être construit par des restants, des débris, des morceaux comme nous ? »

RÉFÉRENCES

Chapitre 1

La citation commençant par « les dirigeants de ces nouvelles nations » provient de *Nationalism, Self-Determination, and the Quebec Question,* de David Cameron (Canadian Controversy Series, Macmillan of Canada, Toronto, 1974).

La comparaison du Canada avec l'Empire austro-hongrois provient de *Unfulfilled Union* de Garth Stevenson (Canadian Controversy Series, Macmillan of Canada, Toronto, 1979).

Chapitre 2

Les comparaisons de croissance des populations sont basées sur les recensements de Statistiques Canada. La citation concernant les inventions canadiennes provient de *Ideas in Exile,* de J.J. Brown, McClelland and Stewart, Toronto, 1967. Il s'agit d'un ouvrage de base pour comprendre l'économie canadienne. La primauté de l'approche d'économie de succursale et des attitudes qui la soutiennent peut être constatée dans la presse sur une base presque quotidienne. Un exemple éloquent se trouve dans le *Nelson (B.C.) Daily News,* 22 janvier 1980, il s'agit d'une citation d'un haut fonctionnaire du gouvernement de la Colombie-Britannique, le

ministre des forêts : « Si nous exportons cette énergie à bon marché (l'hydroélectricité), nous incitons les compagnies à s'installer dans le Washington ou l'Oregon. Si nous conservons l'énergie à bon marché ici, peut-être que ces compagnies voudront s'installer en Colombie-Britannique et créer des emplois ici. »

Deux importants ouvrages récents jettent un éclairage sur les attitudes canadiennes face à l'économie : *The Arrow,* de James Dow, James Lorimer, Toronto, 1980, et *C.D. Howe, a Biography,* de Robert Bothwell et William Kilbourn, McClelland and Stewart, Toronto, 1979.

Les montants des pertes dans l'échec de projets à grande échelle proviennent de :

«How ITT Got Lost in a Big Bad Forest», de Carol Loomis, *Fortune,* 17 décembre 1979 ; communication personnelle, Énergie atomique du Canada, Ottawa ; communication personnelle, personnel de recherche provincial, Nouveau Parti Démocratique, Toronto, et Énergie Atomique du Canada ; Dow, op. cit. ; *The Globe and Mail,* 8 février et 12 février 1980.

La phrase citée, « une triste histoire... », provient de *René, a Canadien in Search of a country,* de Peter Desbarats, éd. rév., Steal Books, McClelland and Stewart-Bantam Ltd., Toronto, 1977.

Chapitre 3

Les sources quant à l'histoire de la Norvège et la Suède proviennent de *A History of Modern Norway 1814-1972,* de T.K. Derry, Clarendon Press, Oxford, 1973 ; *A Brief History of Norway,* de John Midgaard, Johan Grundt Tanum Forlag, Oslo, 1969 ; *A History of Norway,* de Keren Larsen, New Jersey, Princeton University Press, Princeton, 1948 ; *One Hundred Norwegians,* Sverre Mortensen et Per Vogt (éd.), Johan Grundt Tanum Forlag, Oslo, 1955.

Chapitre 4

Les données concernant les échanges commerciaux entre le Canada et la Norvège proviennent du Gouvernement du Canada, Département de l'Industrie et du commerce international, division de l'Europe de l'Ouest, et de Statistiques Canada, entre la Norvège et le Canada pour les années 1976 à 1978.

Les informations concernant les récents développements de l'industrie manufacturière de Norvège proviennent de *New Norway,* Gunner Jerman (éd.), Export Council of Norway, Gröndahl and Son, Oslo, 1973 ; *Norway 79,* Gunner Jerman (éd.), Export Council of Norway, Oslo, 1979; *Facts About Norway,* Ola Veigaard (éd.), 15e édition, Aftenposten, Oslo, 1975 ; communication personnelle, Norvegian Trade commission, Toronto.

Les informations historiques concernant la Nouvelle-Écosse proviennent de *A History of Nova Scotia,* par G. G. Campbell, Ryerson Press, Toronto, 1948, et de communications personnelles, Banque de Nouvelle-Écosse.

L'article au sujet des difficultés des épiciers de Peterborough provient du *Globe and Mail,* 16 janvier 1980.

Chapitre 5

Les informations concernant la compagnie Chrysler proviennent de nombreux articles dans le *Wall Street Journal,* New York, au cours de l'année 1979.

Les informations concernant la dissolution de la Standard Oil proviennent de *History of Standard Oil,* par George Gibb et Evelyn Knowlton, vol. 2, Harper's, New York, 1956.

Les informations concernant l'industrie de la restauration canadienne proviennent d'une communication personnelle, Ontario Hostelry Directorship Institute, Toronto.

La comptine peut être trouvée dans le *Oxford Dictionary of Nursery Rhymes,* Iona et Peter Opie (éd.), Clarendon Press, Oxford, 1952.

LA QUESTION DU SÉPARATISME

Chapitre 6

Les propositions Ryan proviennent de *A New Canadian Federation,* par le Comité constitutionnel du Parti libéral du Québec, traduction anglaise complète, *The Globe and Mail,* 10 janvier 1980, Toronto.

Les sources biographiques sur René Lévesque proviennent de René, par Desbarats : voir citation en référence au chapitre 2.

Le portrait de Ryan a été dressé d'après des rapports de presse et des communications avec certaines de ses connaissances.

La citation sur l'équipe Mutt et Jeff provient de «Are Mutt and Jeff at Work ?» par J. D. Morton, *The Globe and Mail,* 14 décembre 1979, Toronto.

L'analyse du vote québécois provient d'une demi-douzaine de sondages d'opinion publique, tous convergents, dont un réalisé par l'Université Carleton d'Ottawa, où les électeurs ont été interrogés sur leur vote à la sortie des bureaux de scrutin.

Chapitre 7

Toutes les références aux idées de Lévesque, sauf indication contraire, proviennent de *My Quebec,* par René Lévesque, basé sur des entrevues menées par Jean-Robert Leslbaun, traduction anglaise par Gaynor Fitzpatrick, Methuen, Toronto, 1979.

Le Livre blanc sur la souveraineté-association est intitulé *D'égal à égal – La nouvelle entente Québec-Canada,* déposé par l'Assemblée nationale du Québec, 1er novembre 1979. J'ai utilisé la traduction anglaise publiée entièrement dans le *Globe and Mail,* Toronto, 2 novembre 1979.

Les informations concernant le commerce interprovincial des biens manufacturés provient de Statistiques Canada, Manufacturing and Primary Industries Division.

Les informations concernant le punt irlandais viennent de communications personnelles avec la Banque du Canada, le Irish Board of Trade à Toronto et de données régulières sur le commerce international publiées dans le *Wall Street Journal,* New York.

Chapitre 8

Concernant les idées de Lévesque : voir note du chapitre sept.

Le commentaire sur la balance financière du Québec et du Canada par Walter Gordon provient d'une communication personnelle. Celui de Judy LaMarsh provient de *Memoirs of a Bird in a Gilded Cag,* McClelland and Stewart, Toronto, 1968

Les différents points de vue dans les discussions autour de cette question proviennent de *My Quebec* de René Lévesque (voir référence au chapitre 7), des

propositions Ryan (voir référence au chapitre 6) et d'un article du *Globe and Mail,* 23 janvier 1980.

L'historien de la culture cité par Cameron est A. O. Lovejoy, *The Great Chain of Being,* Harper Torchbooks, Harper & Row, New York, 1963.

Le paléontologue américain est Stephen Jay Gould, in *The New York Review of Books,* 11 octobre 1979.

Les informations au sujet du projet de transport japonais proviennent du *Globe and Mail,* 25 juillet 1979, qui rapporte les propos de Morrison Renfrew, directeur de projet du Ontario's Urban Transportation Development Corp. ainsi que d'une lettre à l'éditeur par Shinji Nakamura, directeur, HSST System Engineering Group, Tokyo, publiée dans le *Globe and Mail,* 1er septembre 1979.

La citation de Virginia Wolf provient de *Between the Acts,* Hogarth Press, London, 1941; paperback edition : Penguin Modern Classics, Harmondsworth, U.K., 1974.